leSoleil

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE | MERCREDI 17 OCTOBRE 2018 | QUÉBEC, 122e ANNÉE, N° 255

lesoleil.com

PHOTO AFP, MARTIN OUELLET-DIOTTE

La SQDC a ouvert ses portes aux médias mardi.

LE DÉFI DU MARCHÉ NOIR

Le Québec et la SQDC plongent aujourd'hui dans l'aventure du cannabis légal PAGES 2, 3, 6 À 9 ET 18

Pas de Hilton en 2020

L'hôtel prendra l'année pour faire peau neuve

PAGE 24

MOISAN

Autour d'une chapelière

PAGE 5

Legault : s'élever au-dessus de la partisanerie

+ QS veut abolir le serment d'allégeance à la reine

PAGES 10 ET 11

Un incendie criminel?

De «nouveaux éléments» dans l'enquête sur le brasier qui a fait trois morts à Saint-Siméon

PAGE 15

VENTE 5E ANNIVERSAIRE

0% + INCLUS +

À L'ACHAT OU À LA LOCATION, SUR LA PLUPART DE NOS VÉHICULES, DÉTAILS SUR PLACE.

Venez faire un essai sur route...
Vous allez être impressionné !

pour faire notre place, on fait tout bien !

L'ANGE-GARDIEN FORD

L'Ange-Gardien

6120, BOUL. STE-ANNE, L'ANGE-GARDIEN, QC. 418 822.1112

langegardienford.com

5298346

0,95$+tx PORTNEUF - CHARLEVOIX LOTBINIÈRE - BEAUCE MONTMAGNY - BELLECHASSE

0,87$+tx QUÉBEC MÉTRO

1,22$+tx MONTRÉAL - OTTAWA BAS-SAINT-LAURENT - GASPÉSIE CÔTE-NORD - SAGUENAY - LAC-ST-JEAN

4 2

6 27657 00073 5

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS

Le plus grand défi : rivaliser

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

La Société québécoise du cannabis a ouvert ses portes aux médias mardi, dans une de ses succursales de Montréal.
— PHOTOS LE SOLEIL, FRÉDÉRIC MATTE

MONTRÉAL — À quelques heures du coup d'envoi, la Société québécoise du cannabis (SQDC) a ouvert ses portes aux médias, mardi, à Montréal. Résultat : le défi sera de taille pour la nouvelle société d'État pour rivaliser avec le marché noir.

Après un petit tour d'horizon des présentoirs, on constate rapidement qu'il y a seulement une poignée de produits — un ou deux — sous la barre des 6 $ le gramme, soit 5,25 $. La majorité se détaille entre 7 $ et 10 $ le gramme.

Selon des données de Statistique Canada, le prix d'un gramme de cannabis sur le marché noir est actuellement de 5,82 $ au Québec.

«Il faudra s'adapter au marché qui va émerger. Si la question des prix devient une barrière à l'entrée, on va s'ajuster», promet le pdg de la Société des alcools du Québec (SAQ), Alain Brunet, qui estime que son organisation pourra enlever 30 % des parts du marché noir.

Dès mercredi 10h, environ 110 produits seront offerts dans 12 succursales de la SQDC à travers la province, dont des fleurs de cannabis séchées, de l'huile, des gélules, des atomiseurs oraux, du *pot* moulu et des joints préroulés.

On trouvera aussi plusieurs variétés de marijuana, comme Sativa, Indica ou Hybride, ainsi que différents accessoires pour la consommation, comme du papier à rouler, des égreneuses et des briquets.

Le consommateur devra débourser entre 39 $ et 83 $ (avec taxes) pour acheter de l'huile et entre 10 $ et 26 $ pour des joints préroulés. Précisons que les prix varient en fonction du nombre de grammes et de la qualité du produit.

Pour les fleurs séchées, le coût oscillera entre 9 $ et 151 $, pour les gélules, entre 21 $ et 45 $ et pour les atomiseurs oraux, entre 57 $ et 106 $. La majorité des produits seront offerts dans un format de 3,5 grammes. Aucun produit ne sera par ailleurs vendu en vrac.

Selon le professeur en psychoéducation à l'Université de Montréal, Jean-Sébastien Fallu, la SQDC devra batailler fort afin de concurrencer le marché noir.

«Les prix ne sont pas élevés pour les gens qui achètent au gramme, mais ils sont élevés pour les gens qui achètent à l'once. Un bon tiers des consommateurs sont responsables d'environ 80 % des achats. Au départ, la majorité des gros consommateurs, autre que par curiosité, devraient demeurer dans le marché illégal», a avancé M. Fallu, quelques minutes avant que des responsables de la SQDC lui demandent de quitter la conférence de presse, soulignant qu'elle était réservée aux médias. D'autres organisations étaient aussi présentes.

SITE WEB

Mercredi, le site Web de la nouvelle entité — qui ressemble beaucoup à celui de la SAQ — sera également lancé. La SQDC chiffre à 4000 le nombre de transactions qu'elle prévoit réaliser par jour. Mardi, elle n'était pas encore en mesure de fournir l'heure où la page Web sera activée. Les clients y trouveront les mêmes produits qu'en succursale.

«La première journée, c'est un peu un inconnu pour tout le monde. Nous avons prévu beaucoup de conseillers, entre 10 et 15 par magasin. Nous nous sommes préparés à l'effet qu'il pourrait y avoir beaucoup d'affluence», affirme M. Brunet.

Le Canada deviendra seulement le deuxième pays au monde après l'Uruguay à légaliser le cannabis à usage récréatif.

Lors d'une récente entrevue avec *Le Soleil*, le patron de la SAQ indiquait que le défi de cette nouvelle industrie pourrait s'avérer l'approvisionnement en marijuana. Selon ses calculs, la SQDC devrait recevoir entre «60 % et 70 %» des commandes prévues par mois. Il anticipe déjà des ruptures de stock.

La nouvelle société d'État, dont le président sera nommé au cours des prochaines semaines, prévoit écouler au moins 58 000 kilogrammes de cannabis à sa première année d'existence. Parmi les autres annonces d'ouvertures de succursales qui devraient être réalisées au cours des prochains mois, la direction a des plans pour Saguenay, Gatineau et Sherbrooke.

D'ici 2021, la SQDC souhaite posséder un réseau de vente de 100 à 150 succursales.

Les produits offerts portent des noms évocateurs et certains prix peuvent être corsés.

VOIR

Notre vidéo sur lesoleil.com et dans notre application

avec le marché noir

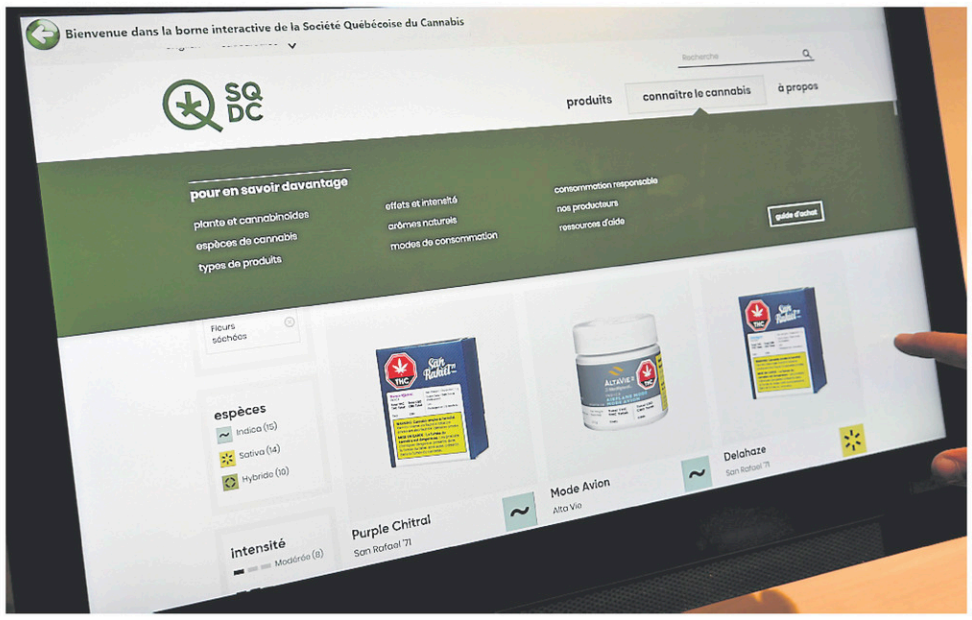

Le site Web de la SQDC ressemble beaucoup à celui de la SAQ.

Les clients sont accueillis dans un hall d'entrée où il est possible de commander en ligne sur le site Web de la SQDC à l'aide des ordinateurs sur place.

7 à 10 $
le prix, au gramme, de la majorité des produits

5,82 $
le prix d'un gramme de cannabis sur le marché noir, selon les données de Statistique Canada

110
produits offerts à l'ouverture, à 10h

58 000
kilogrammes prévus d'être écoulés durant la première année

12
succursales à la grandeur du Québec en date du 17 octobre

100 à 150
succursales souhaitées par la SQDC d'ici 2021

«Tolérance zéro» dans plusieurs entreprises

MONTRÉAL — À l'aube de la légalisation de la marijuana, plusieurs entreprises du Québec ont transmis au cours des derniers jours à leurs employés un nouveau code de conduite. C'est notamment le cas du Mouvement Desjardins et du groupe Canam.

Chez Canam, qui emploie 4700 paires de bras sur la planète, la direction a adopté «la tolérance zéro» pour sa politique en matière d'alcool et de drogues, peut-on lire dans des documents de l'entreprise beauceronne. Les membres du personnel ainsi que les sous-traitants devront respecter cette politique.

Il sera notamment interdit de se présenter sur les lieux de travail avec de l'alcool, de la drogue ou des médicaments. L'entreprise souligne aussi dans sa missive aux travailleurs qu'elle se réserve le droit de faire passer des tests de dépistage.

«L'employé est tenu d'informer son employeur s'il a des raisons de croire que ses facultés peuvent être affaiblies pour tout motif, incluant la prise d'une drogue légale, la prise d'un médicament dûment prescrit par un médecin ou la prise d'un médicament en vente libre. Un traitement au cas par cas sera appliqué le cas échéant», indique la direction. «À ce titre, l'employé a la responsabilité de s'informer des effets possibles sur sa capacité ou son aptitude à travailler», poursuit-elle.

Des mesures disciplinaires pourraient être appliquées, comme un congédiement, et ce, même pour une première offense.

Chez Desjardins, qui compte plus de 47 000 employés, un communiqué a été transmis à l'interne.

SONDAGE DE LA FCEI

Selon un sondage réalisé par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), encore 54 % des propriétaires de PME du Québec s'inquiètent des effets négatifs que pourrait avoir la légalisation du cannabis dans leur entreprise.

«Même si nous savons que les travailleurs qui risquent de se présenter en état d'intoxication au travail demeureront minoritaires, la gestion de la consommation et de l'intoxication sur les lieux de travail représente un défi pour les PME», indique Martine Hébert, vice-présidente principale de la FCEI.

«Beaucoup de questions se posent sur ce que les lois du travail et la réglementation tant provinciales que municipales prévoient. Les PME se retrouvent avec cette patate chaude dans les mains, alors qu'elles n'ont pas de département de ressources humaines ni de contentieux juridique pour les accompagner dans la gestion de ces nouveaux enjeux. [...] Les employeurs sont quand même responsables d'offrir un lieu de travail sécuritaire et, à date, peu d'outils ont été mis à leur disposition par les gouvernements pour les aider», poursuit-elle.

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON

Un «labo» pour la planète

MONTRÉAL — Des médias européens et des organisations en provenance de la France, de l'Allemagne et de l'Italie ont participé mardi à la conférence de presse en prévision de l'ouverture des premières succursales de la Société québécoise du cannabis (SQDC).

Le journaliste François Malye, du magazine d'actualité *Le Point*, est débarqué au Québec la semaine dernière pour couvrir cet événement. Tout comme KShoo, président du Collectif d'information et de recherche cannabique (CIRC). Une organisation qui se bat pour la décriminalisation du cannabis en France.

«Le système de santé canadien est très respecté en France lorsqu'on fait des comparaisons à l'international. C'est très intéressant de voir comment, entre le bénéfice et le risque, un gouvernement a organisé une distribution et une commercialisation d'un produit qui est totalement interdit en France», note M. Malye. «C'est très courageux. C'est un problème qui existe depuis plusieurs décennies. On laissait prospérer un marché noir avec tout ce que cela comporte. Il faut bien le dire, c'est comme l'alcool et le tabac. Là, la criminalité devrait prendre un sacré coup dans la figure. Le Canada sera un formidable laboratoire, d'autant plus que les législations sont différentes d'une province à l'autre. Cela va donner du grain à moudre à tous ceux qui tentent de changer leur politique», poursuit-il.

DES DOUTES

Selon KShoo, il serait surprenant que la SQDC parvienne à concurrencer le marché noir.

«On suit le dossier depuis longtemps, car c'est un événement historique. Nous sommes très déçus, nous avons l'impression d'être dans un système cryptoprohibitionniste. C'est un manque de convivialité autour du cannabis. Cela va poser des problèmes pour lutter contre le marché noir», avance-t-il. «Personnellement, j'ai l'impression, lorsque je rentre dans les succursales de la SQDC, d'être traité comme une personne malade. De me trouver dans une pharmacie. Ce n'est pas très encourageant. Les prix sont aussi élevés, le marché noir va toujours pouvoir lutter contre cela», ajoute-t-il.

Ce dernier est d'avis que la meilleure solution pour combattre le marché noir aurait été que des associations ou des entreprises privées gèrent le marché du cannabis récréatif. Il déplore «le manque de marge de manœuvre».

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON

SOMMAIRE

BD et jeux	30, 31 et 37
bourses	29
décès	39 à 42
horaire cinéma	36
horaire télé	34
horoscope	31
loteries	14
opinions	22 et 23
petites annonces	37 à 39

MÉTÉO

Max. 7
Min. 1
Faible pluie

EN DÉTAIL › 38

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle?
nouvelles@lesoleil.com

Vous avez une opinion?
opinions@lesoleil.com

RÉDACTION 418 686-3394
Sans frais 1 866 686-3394

ABONNEMENTS 418 686-3344
Sans frais 1 866 686-3344
abonnements@lesoleil.com

RENSEIGNEMENTS 418 686-3233

PUBLICITÉ 418 686-3435

PETITES ANNONCES 418 686-3311
Sans frais 1 866 686-3311
petitesannonces@lesoleil.com

Le Soleil, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par *Le Soleil*, 410, boul. Charest Est, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec) G1K 7J6. *Le Soleil* est imprimé au 5000, rue Hugues-Randin, bureau 4, à Québec (Québec) G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec) H3B 3N2. Envoi de publication — Numéro de convention 40065022. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans *Le Soleil*. ISSN 0319-0730. **Merci de recycler ce journal**.

Crimes sexuels : fini la révision à «l'interne»

Viol-Secours participera avec la police de Québec au réexamen des plaintes

MARC ALLARD
mallard@lesoleil.com

Le Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) ne se limitera plus à réviser des plaintes pour des crimes sexuels à «l'interne». Il va mettre sur pied un comité qui inclura notamment l'organisme Viol-Secours, a appris *Le Soleil*.

S'inspirant du modèle de la police de Philadelphie, cité en exemple partout dans le monde, le SPVQ va collaborer avec des organismes communautaires dans la révision de centaines de plaintes pour des crimes sexuels qui avaient été jugées «non fondées» entre 2011 et 2016.

«On est en train de mettre en place un comité de révision des plaintes en matière d'agressions sexuelles. Ce comité va impliquer plusieurs partenaires externes, dont Viol-Secours», dit David Poitras, porte-parole de la police de Québec, qui précise que le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) en fera aussi partie.

Il y a environ un an, le SPVQ avait amorcé le réexamen de 365 plaintes pour des crimes sexuels qui avaient été rejetées entre 2011 et 2016. Mais la participation des organismes communautaires à la révision des plaintes — pilier du «modèle de Philadelphie» — avait été exclue au départ.

«On commence par faire notre examen à l'interne», avait déclaré le chef du SPVQ, Robert Pigeon. «On verra où ça va nous porter et on verra aussi les bénéfices qu'on peut retirer des projets pilotes qui ont cours ailleurs au Québec.»

PARTENAIRES EXTERNES

Un an plus tard, la police de Québec opte pour une autre approche qui implique donc des partenaires «externes». La directrice de Viol-Secours, Julie Tremblay, a confirmé au *Soleil* que son organisme «va faire partie de la démarche».

En décembre dernier, l'organisme, qui est le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) de la région de Québec, avait demandé à la police de Québec d'imiter la Sûreté du Québec (SQ) et de faire participer les organismes d'aide aux victimes d'agressions sexuelles à la révision de plaintes pour des crimes sexuels. «Je trouve ça dommage que ce soit la police qui révise la police», avait déploré Mme Tremblay.

«Depuis, nous avons été interpellés et on va participer» à la révision des plaintes jugées non fondées par le SPVQ, a dit mardi Mme Tremblay, qui n'était pas en mesure de s'avancer davantage sur le rôle précis de l'organisme.

L'EXEMPLE DE LA SQ

La mise sur pied d'un comité de révision des plaintes d'agressions sexuelles au SPVQ emboîte le pas à la SQ.

En janvier, le corps de police provincial a amorcé un projet-pilote de révision de plaintes pour des agressions sexuelles. Ce projet a pris la forme d'un comité indépendant composé des policiers, d'organismes de défense des victimes et du (DPCP) dans la révision des enquêtes.

La capitaine Martine Asselin, de la SQ, soutient que le travail du comité «permet de revoir l'ensemble du processus» pour savoir «où le dossier est devenu non fondé».

«Nous avons été interpellés et on va participer» à la révision des plaintes jugées non fondées par le SPVQ, a dit la directrice de Viol-Secours, Julie Tremblay.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Des victimes ou des organismes qui ont vu des failles dans ce processus peuvent ainsi demander des vérifications additionnelles qui pourraient réactiver un dossier. Et, à l'inverse, les organismes peuvent aussi aider les victimes à mieux comprendre les questions des policiers, souligne Mme Asselin.

À la Sûreté du Québec, environ 2000 plaintes pour des crimes sexuels rejetées depuis 2013 sont admissibles à un réexamen. Mais depuis janvier, «très peu» de présumées victimes concernées ont contacté la SQ, indique Martine Asselin. «Présentement, dit-elle, c'est tant la Sûreté que les organismes qui identifient des dossiers» à réexaminer.

À Philadelphie, la participation des organismes communautaires dans la révision des plaintes depuis près de 10 ans a eu un impact. Le taux de plaintes pour viol jugées non fondées par la police a chuté de 18 % en 1998 à 6 % en 2016.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

CROTON, *nom masculin*

Définition – [Botanique] *Les crotons* : arbustes tropicaux à feuilles persistantes bordées de rouge et dont les graines fournissent une huile toxique purgative.
Étymologie – Du grec ancien *krotōn*, 'ricin'.
Citation – « Il examina Germinie et ordonna l'application de l'huile de croton. » (Edmond et Jules de Goncourt, *Germinie Lacerteux)*
Paronymes – *creton(s)* (charcuterie du Québec au porc) et *croûton* (petit morceau de pain).

Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5319084

Autour d'une chapelière

MYLÈNE MOISAN
CHRONIQUE
mmoisan@lesoleil.com

Il y a plus de 20 ans, Mireille Racine a organisé une exposition sur le monde de la chapellerie de Québec, elle a glané quelques informations sur la douzaine de chapelières de la ville. Toutes sauf une.

«Je n'avais rien trouvé sur Laurette Dulac.»

Même pas un chapeau.

Elle avait inscrit son nom dans la liste de ces femmes qui «chapeautaient» à une époque où le couvre-chef était une convention sociale. Certaines portaient le nom de leur époux, comme Éliane Cloutier qui signait ses chapeaux «madame Léopold Cloutier» . Cette époque des femmes effacées.

D'où la difficulté, pour Mireille, de les retracer.

Laurette Dulac n'avait pas pris le nom de son mari, mais elle avait «usurpé» une autre identité.

Le père Noël.

Je vous ai raconté en juillet l'histoire du petit Jean-Louis Blouin, 10 ans, qui était tombé en décembre 1942 sur une page du *Soleil* où on invitait les enfants à envoyer une lettre au père Noël. Jean-Louis lui a écrit pour lui demander des cadeaux. Et pour savoir pourquoi il n'allait pas chez les pauvres.

Le père Noël a répondu.

Avec la lettre, une boîte remplie de bonbons.

C'est au tour de Mireille Racine de transmettre cet art et cette tradition qui ne tient qu'à un fil

Le généreux père Noël, c'était Laurette Dulac, dont le père, Edmond, travaillait comme traducteur au *Soleil*. On suppose qu'il a remis la lettre de Jean-Louis à sa fille. Laurette a pris sa famille sous son aile pendant plus de 10 ans, sa mère et ses neuf frères et sœurs. Elle a fini par dévoiler sa véritable identité.

La fille de Jean-Louis a gardé les lettres.

Lorsque Mireille a lu l'histoire, elle était à son bureau. «J'ai tourné la tête et j'ai vu le nom de Laurette Dulac sur un panneau qui faisait partie d'une exposition que j'ai réalisée sur la chapellerie à Québec. [...] Je m'amuse à croire qu'elle m'inspire de l'au-delà lointain ou de mon mur si près...»

Mireille est chapelière.

Comme Laurette.

Enfant, Mireille portait des chapeaux pour le plaisir, chapeaux que sa mère faisait. Elle aimait la couture, a étudié en histoire de l'art. Elle a suivi un cours sur la mode, a été attirée par les outils de la chapellerie. «Je cherchais des chapelières plus âgées pour parler du métier. J'ai trouvé Émérentienne Dubé, je l'ai rencontrée, elle était devenue fonctionnaire au gouvernement. Elle ne voulait pas être payée, je lui donnais en échange des confitures, des cadeaux.»

C'est ainsi que Mireille a appris les rudiments du métier de chapelière, qu'elle enseigne aujourd'hui à la Maison des métiers d'art. À son tour de transmettre cet art et cette tradition dont elle est l'héritière.

Une tradition qui tient à un fil.

Elle m'a invitée dans son univers, dans sa maison où elle continue à jouer avec les chapeaux, avec la matière. Elle ne fait plus de prêt-à-porter, le chapeau est devenu un objet de créativité. Elle en a «un millier» , tous des témoins d'une autre époque. «Le chapeau est près de la personne, il y a un lien. Des fois, quand j'en reçois un, je sens encore son parfum. Qu'est-ce qui fait que cette personne a conservé son chapeau toute sa vie? Il y a une histoire dans chaque chapeau, comme un mystère.»

Enfoui dans «le silence du chapeau» .

Elle aime marier les histoires aussi. Elle m'a montré un de ses projets, des phrases imprimées sur des tranches de moules ajustables, pratiques pour faire plusieurs grandeurs de chapeaux à partir d'un seul moule. Les phrases qu'elle a imprimées sont celles écrites par son père, dans le journal qu'il tenait chaque jour.

Janvier «1941. Congé fête du Roi. Sors avec Yvette. Froid. Premier essai de *blackout*, 10h à 10h25 PM.» C'était la guerre, en cas d'attaque.

Mireille Racine a appris les rudiments du métier de chapelière, qu'elle enseigne aujourd'hui à la Maison des métiers d'art. — PHOTO LE SOLEIL, JEAN-MARIE VILLENEUVE

Mois d'août «1943. J'ai veillé chez Yvette. Roosevelt arrive à Québec pour rencontrer Churchill.»

Il a marié Yvette.

C'est aussi pendant la guerre que Laurette Dulac est devenue le père Noël des Blouin de Saint-Louis-de-Blandford. Elle l'a fait comme elle a mené sa vie, discrètement. Et des années plus tard, grâce à la fille de Jean-Louis, des gens qui l'ont connue l'ont rappelée à leur mémoire.

De ceux-là, Adrienne Tremblay m'a écrit pour me parler de sa tante Laurette, qu'elle appelait Colette, qui «a appris son métier d'une Française, Madame Nicoulau — dont elle a racheté le commerce sur la rue Saint-Jean, non loin de la côte du Palais, dans les années 1948-1950» .

Elle m'a envoyé une photo.

Je l'ai fait parvenir à Mireille, elle était contente de mettre un visage sur ce nom dont elle avait tant cherché l'histoire.

Même si elle voit bien que la casquette a depuis longtemps détrôné le haut-de-forme, la chapelière ne baisse pas les bras. «Je trouve qu'on revient à une époque où on se questionne sur l'origine des choses. Il y a une sensibilité à ce qui est local, à l'importance de faire de bons produits qui vont durer longtemps. Il y a un espoir.»

Laurette Dulac devant sa boutique sur la rue Saint-Jean, près de la côte du Palais, qu'elle avait rachetée de celle qui lui avait appris le métier de chapelière, Madame Nicoulau. — PHOTO FOURNIE PAR ADRIENNE TREMBLAY

FRONTIÈRE AMÉRICAINE

Les fumeurs de cannabis pourraient être refoulés

MAXIME BERGERON
La Presse

OTTAWA — Les Canadiens qui admettront avoir déjà consommé de la marijuana et les travailleurs de l'industrie légale du cannabis pourraient se voir refuser l'entrée aux États-Unis, ont averti mardi après-midi les autorités douanières américaines. Les agents auront une «vaste latitude» pour traiter les dossiers au «cas par cas».

Todd Owen, un commissaire adjoint de la U.S. Customs and Border Protection (CBP), a lancé cette mise en garde aux Canadiens à quelques heures de la légalisation de la marijuana au pays.

«L'usage antérieur de marijuana et l'implication dans l'industrie pourraient vous rendre inadmissible en vertu des lois américaines sur l'immigration, a-t-il indiqué pendant une téléconférence. Nos agents auront une vaste latitude à la frontière pour questionner les voyageurs sur leurs objectifs et leurs intentions pour déterminer s'ils sont admissibles ou pas.»

Les États-Unis ne reconnaîtront pas non plus systématiquement les pardons judiciaires octroyés aux Canadiens qui ont déjà été inculpés pour possession simple de cannabis, si l'on se fie à M. Owen.

«Nous ne reconnaissons pas l'amnistie canadienne, a-t-il indiqué. Si vous avez été sujet à une violation des lois américaines, vous serez encore considéré inadmissible dans notre pays.»

LOIS INCHANGÉES

Les autorités douanières américaines insistent : les lois fédérales des États-Unis sur les drogues n'ont pas changé, même si le Canada a décidé d'assouplir les siennes.

«La marijuana est toujours vue comme une substance narcotique illégale en vertu des lois fédérales, a lancé Todd Owen. La possession d'un tel narcotique à la frontière sera passible d'une arrestation et de poursuites, ou de poursuites différées, et vous êtes sujets à une amende de 5000 $.»

Le refus de répondre à toute question d'un agent douanier pourrait aussi rendre les voyageurs canadiens inadmissibles aux États-Unis, a-t-il averti. Il recommande fortement aux voyageurs de dire la vérité.

Les Canadiens, qui pourront légalement acheter jusqu'à 30 grammes de marijuana, ne devraient pas être questionnés davantage qu'auparavant sur leur usage récréatif.

Mais les officiers auront «une vaste latitude» pour interroger les voyageurs à leur guise s'ils détectent des signes d'un usage excessif de drogue, a précisé M. Owen. «L'admission d'un usage illégal de drogue peut rendre quelqu'un inadmissible aux États-Unis.»

Les officiers pourront faire une distinction entre la marijuana consommée avant et après la légalisation, lorsqu'ils analyseront le dossier d'un voyageur.

OTTAWA SAVAIT

Le gouvernement de Justin Trudeau, qui a fait de la légalisation du cannabis l'une de ses principales promesses électorales, ne s'attendait pas à une clémence particulière des autorités américaines après la légalisation.

Un haut fonctionnaire de Justice Canada, qui participait à une séance de breffage avec des représentants de plusieurs ministères fédéraux tenue mardi matin, a confirmé à *La Presse* qu'Ottawa n'avait obtenu aucune garantie de Washington en ce sens.

«On a eu plusieurs discussions, mais on pense qu'au final, les États-Unis sont un pays souverain et vont appliquer les règles qui les intéressent», a-t-il indiqué à condition de ne pas être nommé.

«Si les États-Unis décident de limiter l'accès à leur pays à des employés de compagnies de cannabis, ça va être leur choix, a-t-il poursuivi. Ça va être la même chose que des gens qui admettent avoir consommé du cannabis.»

NOUVELLE QUESTION AU CANADA

En parallèle, les voyageurs qui entrent au Canada doivent s'attendre à se faire poser systématiquement une nouvelle question dès mercredi matin : «Est ce que vous entrez avec du cannabis ou des produits qui contiennent du cannabis au Canada?»

Un haut fonctionnaire de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a confirmé à *La Presse* que cette question serait désormais posée à tous les points d'entrée au pays, qu'ils soient terrestres ou aériens.

«C'est une façon de s'assurer que les gens seront en conformité avec la loi», a-t-il expliqué.

Bien que le cannabis sera légal partout au Canada, avec la possibilité de posséder jusqu'à 30 grammes par adulte, il demeurera illégal de tenter d'entrer ou de sortir du pays avec cette substance, a-t-on rappelé.

ZONES GRISES

Le gouvernement fédéral mène en quelque sorte un blitz médiatique pour tenter de démystifier les nombreuses zones grises qui persistent à quelques heures de la légalisation du cannabis.

Les inquiétudes restent vives, comme en témoignent une série de sondages, d'études et de mises en garde médicales publiées au cours des derniers jours.

Une enquête menée pour le compte de la Fondation Jean Lapointe révèle notamment que 76 % des parents d'adolescents québécois sont «inquiets» de la légalisation, et 35 %, «très inquiets».

Des fonctionnaires d'une série de ministères et d'agences gouvernementales prenaient part à la séance de breffage organisée mardi matin à Ottawa, soit Santé Canada, Sécurité publique, la Gendarmerie royale du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada, Justice Canada, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, et Emploi et Développement social Canada.

Armés de gros cartables, ils ont tenté de répondre pendant une heure aux nombreuses questions des journalistes, à la condition de ne pas être nommés. Plusieurs se lançaient la balle de ministère en ministère, ou référaient les journalistes vers des ministères absents de la rencontre.

Le ministère des Transports du Québec a installé aux abords des axes routiers qui traversent la frontière et près des postes de douanes des panneaux avertissant l'interdiction d'entrer aux États-Unis avec du cannabis.

— ILLUSTRATION MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Une campagne de prévention de Santé Canada

MONTRÉAL — Un responsable de Santé Canada a indiqué qu'une nouvelle campagne publicitaire sera mise en branle dès mercredi pour faire davantage de prévention sur les méfaits du cannabis.

Le gouvernement fédéral a alloué 108 millions $ à cette fin dans ses deux derniers budgets, mais il n'est pas clair si la nouvelle campagne sera financée à même cette enveloppe.

Des représentants canadiens se sont rendus dans plusieurs États américains où le cannabis est légal afin d'apprendre de leur expérience, a indiqué ce fonctionnaire. Les «jujubes» et autres formes de marijuana comestibles ont notamment créé des problèmes au Colorado, a-t-il confié.

Cette forme de cannabis ne deviendra pas légale cette semaine, mais elle doit être autorisée dans la deuxième phase de mise en œuvre de la légalisation au Canada, dans un an. **LA PRESSE**

LÉGALISATION DU CANNABIS

Le Québec prêt à bouger, l'Ontario rechigne

MÉLANIE MARQUIS
La Presse canadienne

OTTAWA — À quelques heures de l'entrée en vigueur de la légalisation du cannabis, le premier ministre ontarien Doug Ford a écrit au premier ministre Justin Trudeau pour se plaindre que les choses vont trop vite. Du côté du Québec, on se dit «prêt» à affronter la situation.

Le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Dominic LeBlanc, a déploré mardi que l'on commence «à exagérer ou tirer l'alarme à feu» alors que l'on est «à 20 minutes de minuit» car, selon lui, les provinces ont eu suffisamment de temps pour se préparer.

Dans sa missive datée du 16 octobre, le premier ministre Ford soutient que les forces policières ne sont pas prêtes à composer avec le problème de la conduite avec facultés affaiblies par la drogue, et il enjoint le gouvernement libéral à poser «immédiatement» des gestes pour s'attaquer à l'enjeu.

Le ministre LeBlanc a balayé ces allégations du revers de la main. «Les autorités policières confirment qu'elles sont prêtes. Alors moi, je fais beaucoup plus confiance aux autorités policières qu'aux politiciens conservateurs sur ces enjeux-là», a-t-il lancé en mêlée de presse.

Du côté de Québec, le gouvernement désigné de la Coalition avenir Québec (CAQ) est «prêt»; une modification législative sera «rapidement» mise de l'avant afin de respecter les engagements formulés pendant la campagne électorale, a indiqué le porte-parole Mathieu St-Amand.

Il a précisé que les fonctionnaires planchaient déjà sur les modifications législatives, lesquelles devraient venir «fort probablement d'ici la fin de l'année». C'est donc dire que les jeunes de 18 ans auront quelques semaines pour se procurer légalement du cannabis.

«Nous avons été clairs sur nos intentions de ramener l'âge légal à 21 ans, notamment en raison des études qui démontrent clairement que les risques permanents au cerveau associés à cette substance augmentent plus elle est consommée en bas âge», a noté M. St-Amand.

Il y a un décalage entre Ottawa et Québec sur ce plan comme sur celui de la culture à domicile — le gouvernement de François Legault compte prohiber la pratique alors que la loi fédérale permet de faire pousser jusqu'à quatre plants par foyer.

> **«Les autorités policières confirment qu'elles sont prêtes. Alors moi, je fais beaucoup plus confiance aux autorités policières qu'aux politiciens conservateurs sur ces enjeux-là»**
>
> — Le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Dominic LeBlanc

Selon l'élue caquiste Geneviève Guilbault, le seul fait que les Québécois aient voté massivement pour la CAQ le 1er octobre prouve qu'ils sont pour la hausse de l'âge légal et de l'interdiction de consommer dans les lieux publics.

Son collègue François Bonnardel a décelé des préoccupations au sein de la population. «Je suis inquiet, la population est inquiète, a-t-il affirmé. J'ai toujours dit que c'était pour moi un fléau social de légaliser le cannabis.»

MODÈLE ONTARIEN REDOUTÉ

Le gouvernement fédéral avait envoyé au front, mardi, une flopée de hauts fonctionnaires issus de divers ministères impliqués de près et de loin dans la légalisation du *pot* afin de répondre aux questions des journalistes à Ottawa.

Au ministère fédéral de la Justice, l'un d'entre eux a signalé que le modèle du gouvernement Ford risquait de poser problème. Arrivés au pouvoir à Queen's Park en juin dernier, les progressistes-conservateurs ont mis à la poubelle le plan des libéraux.

Le gouvernement Ford a annoncé fin septembre que le cannabis sera vendu uniquement en ligne au moins jusqu'en avril. «Il faut payer avec une carte, et ça laisse des traces», a relevé ce fonctionnaire, notant que certains ne voudront pas courir le risque de fournir leurs données.

La légalisation du cannabis se fera aussi sentir sur la colline du Parlement.

S'il sera interdit de fumer un joint dans les édifices de la cité parlementaire, en griller un sur la pelouse en face du parlement sera autorisé, a signalé dans un courriel — de façon un peu cryptique — Kadé Rémy, porte-parole du Service de protection parlementaire (SPP).

«Nous reconnaissons l'utilisation récréative du cannabis et la possession en petites quantités de marijuana qui seront légales à l'ensemble du Canada. [...] L'usage du cannabis autour de la cité parlementaire sera réglementé conformément à la loi en vigueur», a-t-il écrit.

Le Sénat ne compte pas adopter de politique formelle, mais rappelle aux sénateurs et aux employés qu'ils doivent se «comporter de manière professionnelle dans leur milieu de travail», a déclaré Alison Korn, porte-parole de la Chambre haute.

Selon le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Dominic LeBlanc, les provinces ont eu suffisamment de temps pour se préparer à la légalisation de la marijuana. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, ADRIAN WYLD

TRUDEAU VEUT RASSURER

À son arrivée au parlement, mardi matin, le premier ministre Justin Trudeau a fait valoir que les parents devront aussi avoir une bonne discussion avec leurs enfants au sujet de la consommation de cannabis.

Il a répété que la réglementation du marché du cannabis au pays — une des promesses de sa campagne électorale de 2015 — contribuera à garder le cannabis hors de la portée des enfants et à lutter contre le marché noir.

Le premier ministre a aussi soutenu que le gouvernement fédéral s'employait également à rendre le système de traitement des demandes de pardon plus accessible pour les Canadiens qui ont été par le passé reconnus coupables de possession simple de cannabis.

Le premier ministre a dû faire face à des pressions, y compris au sein de son propre caucus, pour se pencher sur cet enjeu de la suspension du casier judiciaire, en raison des conséquences de telles accusations de possession simple pour les Canadiens marginalisés.

Murray Rankin, porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière de justice, a récemment déposé un projet de loi aux Communes prévoyant la suspension du casier judiciaire (ou «pardon») pour les Canadiens qui ont été accusés de possession simple.

Des peines plus sévères pour contrer le marché noir

MONTRÉAL — Parmi les nombreux changements législatifs décrétés dans le cadre de la légalisation, les peines d'emprisonnement liées à la vente de cannabis à des jeunes ont été fortement augmentées, pour atteindre jusqu'à 14 ans.

Ces peines s'appliqueront également aux adultes qui tenteraient de recourir à un adolescent pour faire le trafic de marijuana.

L'objectif avoué d'Ottawa est de donner un coup dur au marché noir, un objectif qui pourrait être difficile à atteindre. La production légale de *pot* sera nettement inférieure à la demande au cours de la première année, et les revendeurs ont déjà commencé à baisser leurs prix de façon draconienne pour affronter le *pot* légal.

La mise en œuvre de la légalisation risque de poser de nombreux casse-têtes, alors que les provinces et les municipalités adopteront toutes des façons de faire différentes sur l'âge minimal et les lieux où la consommation sera permise.

Le Québec pourrait devenir la province la plus restrictive si le nouveau gouvernement de la Coalition avenir Québec fait bel et bien passer de 18 à 21 ans l'âge minimal pour acheter du *pot*.

Ce relèvement de l'âge pourrait permettre au marché noir de prospérer auprès de cette jeune clientèle, réputée friande de marijuana.

LA PRESSE

En Uruguay, une législation pionnière qui avance pas à pas

MONTEVIDEO — Pionnier dans la légalisation de la consommation du cannabis, l'Uruguay a autorisé il y a un an sa vente en pharmacie. D'abord réfractaire, la population y est désormais favorable, et des experts soulignent son impact potentiel sur le commerce illicite.

En décembre 2013, le petit pays d'Amérique latine (3,5 millions d'habitants) attirait les regards du monde entier en devenant le premier de la pla nète à légaliser la production, la distribution et la consommation du cannabis à des fins récréatives. Trois modes d'accès sont prévus par la loi uruguayenne : la culture à domicile pour consommation personnelle, l'appartenance à un club cannabique ou, depuis le 19 juillet 2017, l'achat en pharmacie d'une production fournie par des entreprises privées, ce dernier volet ayant été le plus difficile et long à mettre en œuvre.

Selon Monitor Cannabis, qui étudie la mise en pratique de la loi, «trois années après la mise en place de la réglementation, l'évolution de la consommation de cannabis montre une augmentation qui n'est pas spectaculaire par rapport à la tendance» générale, à la hausse depuis le début des années 2000.

Les quatre variétés disponibles sont en vente dans des petits sachets fermés de cinq grammes, à 1,40 $ le gramme. Chaque consommateur, dûment enregistré, peut acheter 40 grammes par mois. Seuls les citoyens uruguayens ou ceux qui possèdent un permis de résidence peuvent s'inscrire.

Les dernières données fournies par l'Institut de régulation et de contrôle du cannabis (IRCCA) montrent que les consommateurs de marijuana sont déjà 54 % à avoir régulièrement recours à une des alternatives proposées dans le cadre légal, alors qu'ils ne pouvaient se fournir jusque-là que sur le marché illicite. La mise en place de cette réglementation pionnière a toutefois connu quelques soubresauts : problèmes à la récolte, limitations imposées par les banques, obligées de se conformer à la législation américaine sur les stupéfiants pour les entreprises travaillant dans ce secteur et souhaitant ouvrir un compte.

À ce jour, l'Uruguay compte près de 7000 cultivateurs à domicile, 107 clubs cannabiques et 28 500 consommateurs légaux, soit six fois plus que le nombre enregistré le premier jour de vente, selon des chiffres officiels. **AFP**

Premier effort de légalisation du cannabis en 1970

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

BONAVENTURE — Le cannabis est maintenant légal au Canada. Mais saviez-vous qu'un premier exercice de légalisation de cette drogue a eu lieu en 1970? Il y a donc 48 ans, une recommandation à cet effet, incluse dans un rapport remis au Secrétariat d'État fédéral en 1971, est restée tablettée.

Le Gaspésien Médor Doiron terminait ses études en travail social à l'Université de Moncton en 1970 quand il a été recruté comme coordonnateur d'une vaste consultation du Comité jeunesse du Nouveau-Brunswick, sa province d'origine. Toutes les provinces comptaient sur un tel comité pour alimenter la commande passée du gouvernement du Canada au Comité jeunesse national.

«Le but de la démarche visait à déterminer les besoins, les aspirations, les problèmes, les attentes des jeunes. Nous étions arrêtés dans toutes les principales villes du Nouveau-Brunswick», se souvient M. Doiron. «Dans le protocole même du Comité jeunesse national, on nous demandait de poser des questions sur la décriminalisation du cannabis.»

Afin d'avoir une idée des préoccupations des jeunes, la tournée de 1970 avait été précédée de rencontres avec des groupes-témoins de jeunes et des principales sphères publiques comme la santé et l'éducation.

La place des jeunes dans les préoccupations des gouvernements croissait en 1970, souligne Médor Doiron. «Les jeunes avaient la force du nombre. Je me rappelle qu'à Bathurst, il y avait eu en plein hiver une manifestation de 200 jeunes réclamant des services de loisirs», dit-il, notant que les adolescents et les jeunes adultes étaient alors de deux à trois fois plus nombreux que maintenant.

Les échanges portant sur le cannabis étaient reçus comment par les jeunes?

> **«C'est de valeur parce qu'on a perdu 47 ans»**
>
> — Médor Doiron, coordonnateur d'une vaste consultation du Comité jeunesse du Nouveau-Brunswick en 1970

«Ils en discutaient d'emblée, mais ils étaient suspicieux. Ils me demandaient : "Comment il se fait que le gouvernement veut savoir pourquoi on consomme? Ils savent qu'on consomme." On leur disait aussi, pour les rassurer, que la commission Le Dain menait des travaux spécifiques aux drogues. Ils répondaient que nous n'étions pas connectés sur leur réalité. Je leur disais : "J'ai 24 ans et j'étudie en travail social à l'Université de Moncton. Je suis connecté"», décrit M. Doiron.

«SECRÉTARIAT SUR LA DROGUE»

Intitulé *C'est parti…*, le rapport final déposé le 5 juillet 1971 au Secrétaire d'État par le Comité jeunesse pancanadien recommandait «que la culture, la vente, la possession et l'usage du cannabis soient légalisés». Il recommandait aussi «que les jeunes […] de 18 ans et plus aient le droit d'acheter et de consommer le cannabis».

Il y était aussi spécifié que «la distribution et la commercialisation du cannabis soient réglementées et contrôlées par le gouvernement». Enfin, le Comité jeunesse demandait au ministère de la Santé et du Bien-être de prendre en charge un «Secrétariat sur la drogue».

Ce secrétariat aurait élaboré «un programme réaliste d'éducation sur les drogues, en collaboration avec les municipalités et les provinces», entrepris «immédiatement des recherches sur les effets prolongés de toutes les sortes de drogues», tout comme des recherches sur le meilleur traitement de l'abus de la drogue. On recommandait aussi de surveiller la qualité de la production, de la commercialisation et de la distribution du cannabis.

Pendant longtemps, jusqu'au début des années 2010, Médor Doiron a tenté de parler aux vice-présidents du Comité jeunesse, Pierre Bourdon et Vincent Kelly, sans succès. Il voulait notamment savoir pourquoi aucune suite n'avait été donnée aux deux pages touchant «la législation sur la drogue», sur un rapport de 210 pages touchant bien des sujets.

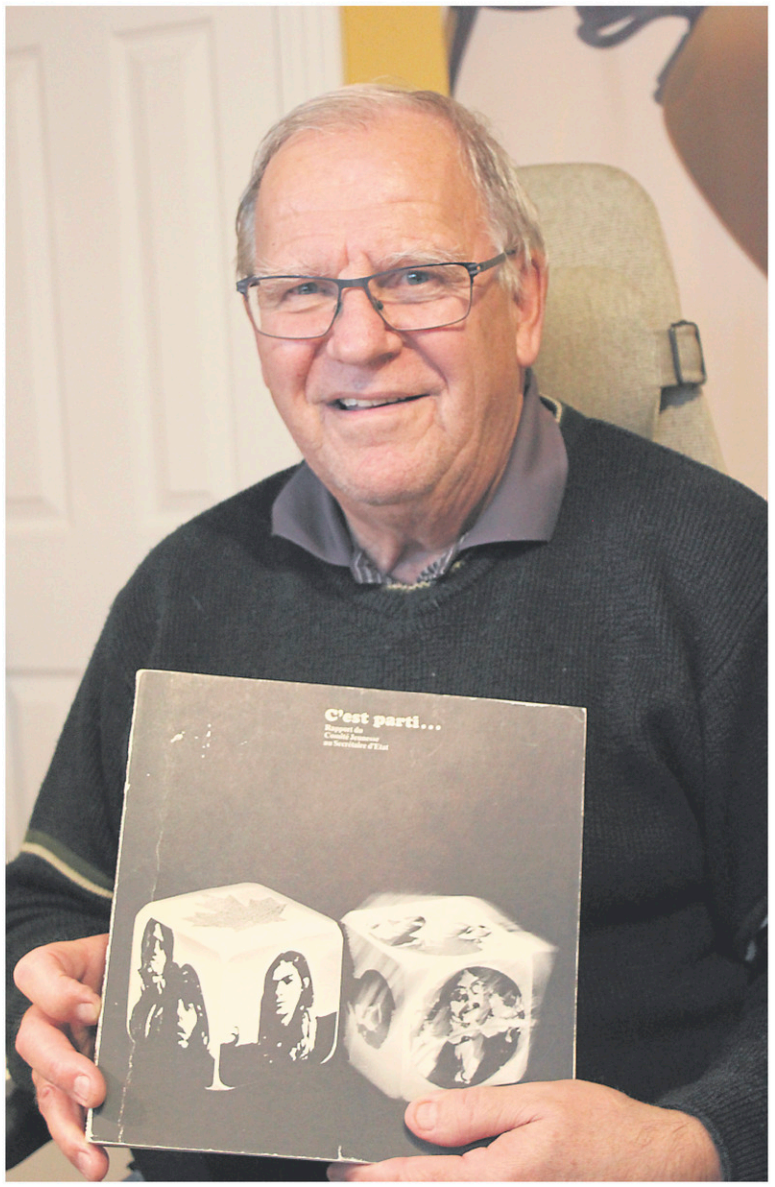

Médor Doiron a conservé précieusement le document *C'est parti…* qui avait été remis en juillet 1971 au Secrétaire d'État, Gérard Pelletier. Mais la recommandation sur la légalisation du cannabis n'a jamais eu de suite.
— PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE GILLES GAGNÉ

«Je voulais savoir comment Gérard Pelletier, secrétaire d'État, avait reçu le rapport, notamment la partie sur la drogue», dit-il, à propos de l'un des ministres proches du premier ministre Pierre Elliot Trudeau, père de Justin.

Quand il regarde le tohu-bohu créé depuis des mois par la légalisation du cannabis, Médor Doiron ne peut s'empêcher de dire que «c'est de valeur parce qu'on a perdu 47 ans. On était déjà rendu [en 1971] à regarder quelque chose pour légaliser le cannabis. Tout ce qui se dit actuellement, comme ce cardiologue qui rappelle qu'un joint équivaut à 10 cigarettes de nicotine, tout ça était connu il y a 47 ans. Je suis persuadé qu'il va se faire des grandes choses, et il y aura aussi des erreurs. Ça va réveiller les responsabilités des parents. Ça va forcer le dialogue», conclut M. Doiron.

Le DPCP réévaluera des causes pendantes

ISABELLE MATHIEU
imathieu@lesoleil.com

Les procureurs du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) réévalueront toutes les causes pendantes de possession simple de cannabis et de production de quatre plants et moins. L'accusation ne sera retirée que dans les cas les plus légers.

Le DPCP a rendu publique mardi l'instruction donnée, le 7 septembre, par la Directrice Me Annick Murphy aux 600 procureurs de la province.

Il y est précisé que l'entrée en vigueur de la Loi sur le cannabis n'a aucun effet rétroactif, mais «est un fait nouveau qui commande une réévaluation des causes pendantes impliquant le cannabis ou ses dérivés».

En 2017, les procureurs du DPCP ont autorisé 7000 accusations de possession simple de cannabis à l'échelle de la province. Ce n'est qu'une faible portion de ces accusations qui pourront bénéficier d'un retrait.

Le DPCP a élaboré une grille d'analyse spécifique aux dossiers de possession simple de cannabis (30 grammes et moins) et de production à des fins personnelles (quatre plants et moins).

Une accusation de possession simple et de production sera maintenue dans une série de circonstances, détaillées en 17 points dans l'instruction.

GRILLE D'ANALYSE

Par exemple, l'accusation de possession sera maintenue si l'infraction est commise en présence d'un mineur ou dans un milieu scolaire (incluant l'université et la formation professionnelle). Pas de retrait en vue non plus pour les possessions de cannabis en milieu carcéral, hospitalier ou de la santé. L'accusation sera maintenue si elle est commise au volant ou au travail.

L'infraction de possession de cannabis sera conservée si elle n'est pas la seule reprochée au délinquant et si elle est accompagnée de violence ou de menace.

Aussi, le procureur maintiendra l'accusation si le délinquant a des problèmes de santé mentale et que sa consommation de drogue nuit au travail de son équipe soignante.

En plus des nouveaux critères liés au cannabis, le procureur de la Couronne pourra faire la réévaluation en examinant les critères déjà utilisés pour toutes les infractions du Code criminel : les circonstances particulières de l'infraction, l'âge du prévenu, le caractère technique de l'infraction, la peine qui pourrait être imposée, la fréquence de la commission de l'infraction, le temps écoulé, etc.

Lorsque certains de ces facteurs sont présents, les procureurs de la Couronne recommandaient déjà que certains dossiers soient envoyés en non judiciarisation.

Ce programme de traitement non judiciaire de certaines infractions criminelles est accessible aux gens sans antécédent judiciaire. Le procureur de la Couronne envoie une lettre d'avertissement ou propose une mesure de rechange au contrevenant.

En raison précisément de l'existence de la non-judiciarisation, le DPCP ne prévoit pas d'engorgement des tribunaux avec la légalisation du cannabis.

L'accusation de possession sera maintenue, entre autres, si l'infraction est commise en présence d'un mineur ou dans un milieu scolaire, si elle n'est pas la seule reprochée au délinquant et si elle est accompagnée de violence ou de menace. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

«Comme pour toute nouvelle loi, il va y avoir une période d'adaptation et de flottement, estime Me Jacques Blais, procureur en chef adjoint, coordonnateur provincial de l'application de la Loi sur le cannabis. On va sûrement assister à de nouvelles stratégies de défense, mais on ne s'attend pas à une vague de procès pour possession de cannabis.»

Quelques dizaines de procureurs ont été formés sur la nouvelle loi. De retour dans leurs districts, ils formeront à leur tour tous les procureurs de la province.

LIRE AUTRES TEXTES › 18

Du 18 au 24 octobre 2018

Achetez plus
et économisez plus
avec Whirlpool et Maytag

Obtenez 5 % de rabais à l'achat
d'un électro, 10 % à l'achat de deux électros
et 15 % à l'achat de trois électros.*

Whirlpool® MAYTAG

LÉVESQUE ÉLECTROMÉNAGERS
3000, chemin Royal
Québec (Québec) G1E 1T6
418 663-4605
levesqueelectro.com
LIVRAISON GRATUITE!

* ***Jusqu'à concurrence de 15 % de rabais.*** *Photos à titre indicatif seulement. Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin et en ligne au levesqueelectro.com.*

5339843

politique

EN BREF

Troisième lien : la CAQ ne bronche pas

Même si la Ville de Québec a commandé une étude qui établit que les étapes préalables à la construction d'un troisième lien entre Québec et Lévis prendront environ 10 ans, la Coalition avenir Québec (CAQ) ne bronche pas. Le gouvernement croit qu'il est toujours possible de commencer la construction de ce tunnel ou de ce pont entre les deux rives en 2022. «On a fait une promesse; on va respecter cette promesse-là», a martelé le député de La Peltrie Éric Caire, en minimisant la portée de l'étude commandée par le maire de Québec Régis Labeaume. «Le maire Labeaume, il fait ce qu'il veut.» Pour le député de Chauveau Sylvain Lévesque, seulement «réaligner la mission du bureau de projet» sur le troisième lien en enlevant les scénarios de l'ouest fera gagner beaucoup de temps. Le député de Beauce-Sud Samuel Poulin ajoute que le temps accordé aux étapes préalables au projet, comme l'étude d'opportunité, les études environnementales, devra être «maximisé», sans préciser comment. **PATRICIA CLOUTIER**

Des bureaux de circonscription vides

Certains députés caquistes, comme le député de Beauce-Sud Samuel Poulin, ont découvert des bureaux de circonscription complètement vides à leur arrivée. Dans son cas, le député libéral sortant Paul Busque n'avait pas laissé de trace des dossiers en cours. «Je trouve ça dommage l'attitude qu'une formation politique peut avoir envers des gens d'une région qui lui ont fait confiance pendant plusieurs années», a commenté M. Poulin. Le libéral Pierre Michel Auger a également refusé de rencontrer Sonia Lebel, la nouvelle députée de Champlain, qui n'a vu que quelques dossiers être transférés. Ces nouveaux députés disent «réfléchir» à l'idée de créer des règles pour assurer une transition harmonieuse après des élections, question de rassurer la population. Ils ont toutefois souligné que d'autres ex-députés libéraux ont donné l'exemple en transférant l'ensemble des dossiers qu'ils avaient en main. C'est ce qu'ont fait, entre autres, Véronyque Tremblay dans Chauveau, Marc H. Plante dans Maskinongé et Mireille Jean dans Chicoutimi. **PATRICIA CLOUTIER**

Le crucifix : objet du patrimoine

Même si le nouveau gouvernement caquiste souhaite que les personnes en autorité ne portent pas de signe religieux, il n'est pas question pour lui de retirer le crucifix du Salon bleu de l'Assemblée nationale ou des palais de justice du Québec. «Pour nous, le crucifix, il fait partie de l'histoire du Québec. Alors, pour nous, il est normal qu'il puisse demeurer au Salon bleu», soutient le député Samuel Poulin. Le rapport Bouchard-Taylor, sur lequel s'appuie la CAQ dans ses positions sur les signes religieux, recommandait toutefois de le retirer de l'endroit où les lois du Québec sont votées. «De dire qu'à partir de maintenant, on va marquer de façon claire le fait que le Québec est une société laïque, c'est se tourner vers l'avenir, c'est se connecter avec le présent. Mais il ne faut pas tourner le dos à notre passé», justifie la députée Sonia Lebel. **PATRICIA CLOUTIER**

Après l'assermentation des 73 députés de son parti, le chef de la Coalition avenir Québec et premier ministre désigné, François Legault, formera son conseil des ministres jeudi.
— PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

«Au nom de chaque citoyen»

François Legault invite ses députés de s'«élever au-dessus des considérations partisanes»

JEAN-MARC SALVET
jmsalvet@lesoleil.com

Au terme de l'assermentation de ses 73 députés, le premier ministre désigné, François Legault, les a invités à s'élever au-dessus des joutes partisanes.

Le plus beau titre est celui de député et il s'accompagne de responsabilités, leur a dit M. Legault à l'issue de la cérémonie qui s'est déroulée mardi après-midi à l'Assemblée nationale.

Chacun doit parler «au nom de chaque citoyen» de sa circonscription, y compris au nom des électeurs ayant préféré un autre parti, a-t-il insisté avant de donner l'exemple qui est et qui sera le sien.

«Je parle au nom des enfants, au nom des aînés, des familles, des gens seuls, des malades, des plus démunis de ma circonscription. Et, comme vous, désormais, je parle aussi au nom des électeurs péquistes, libéraux, solidaires, qui n'ont pas voté pour moi.»

«Ça nous oblige à nous élever au-dessus des considérations partisanes, dans l'intérêt supérieur du Québec et de nos concitoyens», a encore déclaré le premier ministre, qui formera son conseil des ministres jeudi.

En point de presse, peu après, le député de Beauce-Sud, Samuel Poulin, a souligné qu'il fallait un «changement de ton» à l'Assemblée nationale. Il a dit avoir «bon espoir» qu'avec tous les nouveaux députés, les femmes et les jeunes qui ont été élus, «cette fois-ci sera la bonne». «On ne marche pas dans les mêmes pas que tout le monde», croit-il.

M. Poulin aimerait que tous les partis puissent, par exemple, travailler en collaboration à la rédaction de projets de loi.

RECONNAÎTRE SES ERREURS

Dans son allocution, François Legault a aussi invité ses députés à reconnaître leurs erreurs lorsqu'ils en commettront. Il a rappelé qu'il l'a lui-même fait durant la campagne électorale. «Les Québécois ne s'attendent pas à ce que l'on soit parfait», a-t-il soutenu.

Lors du débat télévisé des chefs sur les ondes de TVA, M. Legault s'était livré à un *mea culpa*. «Je ne suis pas parfait. Ça m'arrive de faire des erreurs», avait lancé le chef caquiste en faisant référence aux réponses inexactes qu'il avait données quelques jours plus tôt sur l'immigration. «J'écoute les gens et je corrige mes erreurs», avait-il affirmé.

HOMMAGE AUX ADÉQUISTES

Le premier ministre a chaleureusement salué les quatre députés caquistes qui ont déjà été élus sous la bannière adéquiste, Éric Caire, François Bonnardel, Marc Picard et Sébastien Schneeberger. Un peu plus tôt, M. Caire avait rendu hommage au fondateur de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont. La Coalition avenir Québec a succédé à l'ADQ en 2011-2012.

À ce moment-là, François Legault lançait souvent : «On verra». Aujourd'hui, «on voit», s'est-il réjoui en embrassant du regard ses 73 députés.

AVEC PATRICIA CLOUTIER

PRÉSIDENCE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

François Paradis veut combattre le cynisme

PATRICIA CLOUTIER
pcloutier@lesoleil.com

C'est pour combattre le cynisme ambiant et moderniser le parlement que le député de Lévis François Paradis posera sa candidature comme président de l'Assemblée nationale.

M. Paradis a assuré aux journalistes mardi qu'il ne voyait pas ce poste comme un prix de consolation, mais plutôt comme «un défi extraordinaire». Le député a dit ne pas chercher à devenir ministre dans le gouvernement Legault. «On m'a proposé de belles opportunités. Celle dans laquelle je me vois, et c'est mon choix, c'est la présidence.»

M. Paradis tentera d'occuper le siège que le libéral Jacques Chagnon a quitté en juin dernier. Pour y arriver, il doit être élu par la majorité des députés de l'Assemblée nationale, qui tiendront un vote secret au premier jour des travaux parlementaires, au cours des prochaines semaines.

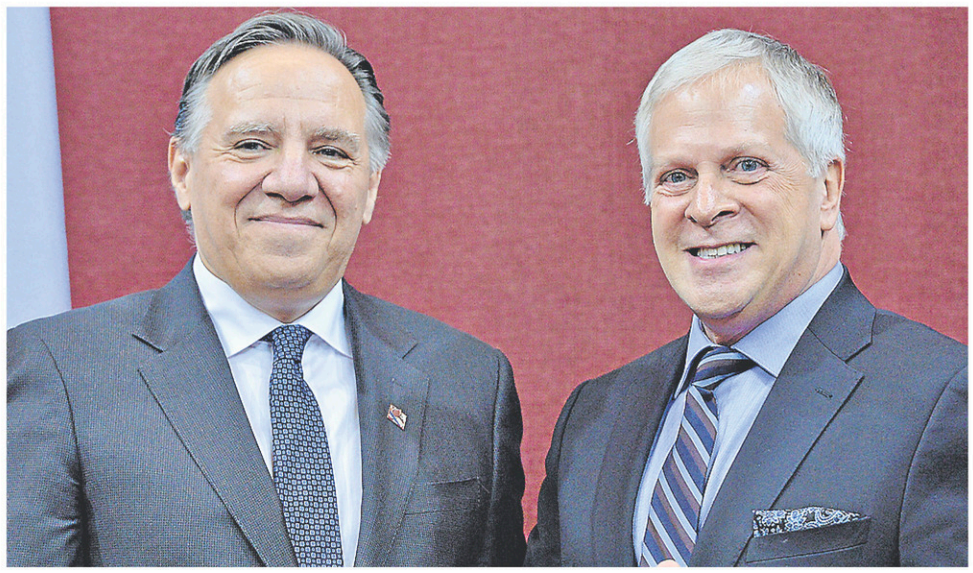

Le député de Lévis, François Paradis, qui a dit ne pas chercher à devenir ministre dans le gouvernement de François Legault, posera sa candidature comme président de l'Assemblée nationale. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

«UN BEAU DÉFI»

Le député de Lévis souhaite apporter plusieurs changements à la fonction. Notamment faire en sorte que les dépenses de l'Assemblée nationale soient plus transparentes. «Il y a un cynisme récurrent à l'endroit du travail des politiciens, de l'institution. Je pense qu'il a moyen d'inverser cette tendance-là. Ça, c'est un beau défi. C'est un défi de rassembleur, d'efficacité et tout ça. Je m'y sens bien.»

Le député croit que les travaux de l'Assemblée doivent «se rapprocher de la population, faire en sorte que les gens reprennent possession de cette institution-là». Il n'a toutefois pas voulu donner de détails sur les changements qu'il compte faire adopter.

Le président de l'Assemblée nationale est celui qui donne la parole aux parlementaires et qui a pour mission de maintenir l'ordre et le décorum en chambre.

Si M. Paradis obtient cette fonction, il devra être neutre, juste envers tous les partis et observer un devoir de réserve. Il ne serait plus partisan et ne participerait plus aux délibérations et au vote du caucus caquiste.

Normalement, c'est un membre du gouvernement qui occupe ce poste et jusqu'à maintenant, aucun autre député de la CAQ n'a clairement affiché ses intentions de l'occuper.

QS veut abolir le serment d'allégeance à la reine

JEAN-MARC SALVET
jmsalvet@lesoleil.com

Québec solidaire (QS) veut abolir le serment d'allégeance à la reine. Le parti présentera un projet de loi en ce sens lorsque l'Assemblée nationale reprendra ses travaux.

Les 10 élus de Québec solidaire prêteront mercredi les deux serments qui leur confèreront officiellement le titre de député. Ils modifieront à leur façon celui sur l'«allégeance à la reine» en y ajoutant une touche personnelle. Ils pourraient le faire précéder des mots suivants : «En attendant l'émergence d'une république libre, forgée en partenariat avec les peuples autochtones du Québec...»

Mais ce mercredi, «on va aussi s'engager à présenter un projet de loi pour abolir dans l'avenir le serment à la reine d'Angleterre», a annoncé au *Soleil* le député élu de la circonscription de Jean-Lesage, Sol Zanetti.

«On est très mal à l'aise avec ce rite», a confié M. Zanetti. D'abord, parce que ce serment à la chef de l'Église anglicane a été utilisé en Angleterre et dans les colonies britanniques «pour faire de la discrimination religieuse» à l'endroit des catholiques, notamment. «Il va donc contre la laïcité des institutions», a-t-il dit.

Ce malaise provient ensuite de ce qu'il est «irrespectueux» des peuples ayant subi la colonisation britannique, a enchaîné le député. «C'est une pratique qui n'a plus lieu d'être.»

Sol Zanetti espère que les autres partis soutiendront le sien dans cette voie. On peut penser que le Parti québécois suivra QS sur cette question. Mais la clé pour que ce projet de loi soit un jour adopté sera dans les mains de la Coalition avenir Québec (CAQ).

M. Zanetti a bon espoir de voir le gouvernement Legault l'évaluer d'un œil favorable. Il s'appuie sur le fait que M. Legault a présenté la CAQ comme «nationaliste» ces derniers mois et durant la campagne électorale.

Mais le Québec aurait-il le pouvoir d'abolir ce serment? «Si certains affirment qu'on n'a pas le pouvoir de l'abolir, ce n'est pas une opinion qui fait consensus», répond le solidaire.

DEUX SERMENTS

Les élus de l'Assemblée nationale prêtent deux serments d'allégeance : l'un à la reine, qui a été conservé depuis la création du Canada, en 1867, et l'autre au peuple du Québec. Ils se lisent ainsi : «Je déclare solennellement que je serai fidèle et porterai vraie allégeance à Sa Majesté la reine Élisabeth II.»

«Je déclare sous serment que je serai loyal envers le peuple du Québec et que j'exercerai mes fonctions de député avec honnêteté et justice, dans le respect de la constitution du Québec.»

Contrairement au Parti libéral du Québec et à la Coalition avenir Québec, Québec solidaire et le Parti québécois feront retirer le drapeau canadien de la salle où se déroulera leur cérémonie d'assermentation, soit le Salon rouge de l'Assemblée nationale. Seul le fleurdelisé y trônera.

5332332

Plantation d'arbres à la Baie de Beauport

Le Port de Québec a lancé mardi la première d'une série de journées de plantation d'arbres et d'arbustes pour végétaliser ses installations.

La trame verte est l'une des 27 mesures issues du plan d'action de développement durable 2017-2022 du Port de Québec. Mardi, des employés du Port participaient à la plantation de 150 premiers arbres et arbustes dans le secteur de la Baie de Beauport.

D'ici le printemps 2019, 1200 végétaux seront plantés en bordure du fleuve dans le secteur de la plage et plus à l'est où niche l'hirondelle de rivage, une espèce aviaire protégée.

FIN EN 2022

Le plan de végétalisation se terminera en 2022. Sans connaître les prochaines étapes, le président-directeur général du Port, Mario Girard, se réjouit de cette mesure de protection contre l'érosion des berges et qui favorise le maintien d'habitats naturels.

«Le plan consiste à intégrer des îlots végétaux stratégiquement disposés pour bonifier les corridors écologiques existants. Un autre exemple où il sera possible de planter des arbres est dans le secteur de la promenade du Foulon», illustre-t-il.

L'opération se déroule en collaboration avec Fonds d'action Saint-Laurent, un organisme à but non lucratif qui travaille à la réhabilitation des berges du fleuve, et l'Association forestière des deux rives, qui promeut l'importance de l'arbre et de la forêt.

Le coût de la première phase de plantation s'élève à 50 000 $, payés en parts égales entre le Port et le fonds d'action. En 2022, le Port souhaite avoir regarni de végétaux 4,4 hectares de terrain.

SIMPLE «HASARD»

Cette annonce survient au lendemain de l'ouverture du procès intenté par des citoyens de Limoilou contre le Port de Québec et l'entreprise Arrimage Québec, tous deux tenus responsables d'un nuage de poussière rouge qui a envahi le quartier populaire le 25 octobre 2012.

À ce sujet, M. Girard a souligné qu'il s'agissait d'un simple «hasard» et que l'annonce faite mardi n'avait aucun lien avec d'autres sujets d'actualité.

JEAN-FRANÇOIS NÉRON

Mario Girard, pdg du Port de Québec, a défendu sa position à propos de l'achalandage monstre dans le Vieux-Québec la fin de semaine de l'Action de grâces pendant laquelle sept navires de croisières étaient amarrés. — PHOTO LE SOLEIL, CAROLINE GRÉGOIRE

CRITIQUES CONTRE LE NOMBRE DE CROISIÉRISTES

«C'est comme la capacité maximale»

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
jfneron@lesoleil.com

Il y avait 13 000 croisiéristes et membres d'équipage dans la capitale le vendredi 5 octobre au plus fort de la période des croisières. Si certains craignent que ce nombre important de visiteurs nuise à la qualité d'accueil et l'expérience client, le président-directeur général du Port de Québec rappelle que c'était une période de pointe exceptionnelle.

La semaine dernière, le copropriétaire de l'Hôtel Château Fleur de Lys exprimait au *Soleil* ses appréhensions par rapport au tourisme de masse que représente le marché des croisières.

«Ça n'a pas de sens. Depuis deux ans, on entend des clients se plaindre, ce qui n'était pas le cas avant. Trop de monde, trop cher, trop de tourisme de masse, on marche porté par la foule et on ne voit rien… Nous avons même entendu des "pas sûr qu'on revienne l'été"», racontait Romuald Georgeon.

> Le Port souhaite doubler sa capacité d'accueil de 200 000 touristes et membres d'équipage à 400 000 d'ici à 2025

«C'est comme la capacité maximale. On ne peut pas mettre les bateaux dans les airs», a lancé en boutade Mario Girard, pdg du Port, à propos de la fin de semaine de l'Action de grâces fort achalandée pendant laquelle sept navires étaient amarrés.

Le Port souhaite doubler sa capacité d'accueil de 200 000 actuellement, touristes et membres d'équipage, à 400 000 d'ici à 2025. Un souhait pouvant laisser penser que la capitale accueillera encore plus de monde en même temps. Mais il n'en est rien, soutient M. Girard.

«Ce qu'on veut, c'est étaler les croisières. L'arrivée par bateau de 400 000 visiteurs passe inévitablement par une saison des croisières qui débute en juin», poursuit-il.

Du même souffle, le pdg souligne que le Port n'a aucun contrôle sur la programmation des croisières. «Est-ce qu'on peut dire à un bateau : "Tu viens le samedi et pas le dimanche?" On ne peut pas faire ça.» La programmation se fait longtemps à l'avance, parfois jusqu'à deux ans.

M. Girard tient aussi à nuancer la responsabilité attribuée au Port pour le développement des croisières. «On dit : "Le Port veut plus de croisières." Mais en réalité, le Port de Québec est un contributeur. On travaille avec les autres acteurs de l'industrie.

«La plainte du monsieur de l'hôtel, c'est la première fois que j'entendais ça», lance-t-il, d'un air surpris. «On va regarder ça, on va voir ce qui peut se faire», ajoute-t-il, signalant qu'il est habilité à reconnaître quand les infrastructures portuaires sont au maximum de leur capacité, mais pas nécessairement les équipements touristiques de la ville.

LOIN DU POINT DE RUPTURE

Le directeur de l'Office du tourisme de Québec se fait rassurant : la capitale peut accueillir le nombre de visiteurs qui a sillonné les fortifications la fin de semaine de l'Action de grâces, dit-il, même s'il reconnaît qu'il y avait beaucoup de monde.

N'en déplaise à certains, «il va toujours y avoir des périodes avec des *peaks*». Mais selon lui, Québec est loin d'une surabondance de touristes que vivent plusieurs grandes villes européennes. «On n'est pas là et on ne veut pas que ça arrive», résume-t-il.

S'il y a un point sur lequel il est d'accord avec M. Georgeon, c'est l'importance de l'expérience client. «On est tous à la même place. On a ce souci-là. Mais ce n'est pas si facile. Il faut répondre à la demande en donnant un service à la clientèle impeccable», résume-t-il, en soulignant que la qualité du travail doit être quand même bien puisque Québec gagne depuis quelques années des prix pour être parmi les meilleures escales au monde.

ÉCOLE SECONDAIRE CARDINAL-ROY

Les parents se mobilisent pour un programme complet

BAPTISTE RICARD-CHÂTELAIN
bricard@lesoleil.com

Des parents du centre-ville de Québec poursuivent leur offensive pour non seulement sauver les secteurs «régulier» et «adaptation scolaire» menacés de fermeture à l'école secondaire Cardinal-Roy, mais aussi pour y bâtir un programme d'enseignement complet, de la première à la cinquième secondaire, ouvert à tous les enfants de la basse ville.

Rappelons que la commission scolaire de la Capitale évalue la possibilité de réserver Cardinal-Roy à des programmes contingentés de sports-arts-études afin de répondre à la demande grandissante. Cela forcerait cependant les élèves du secondaire régulier et de l'adaptation scolaire à déménager.

Mardi, un comité militant a mis en ligne une pétition afin de rallier les opposants au changement de vocation de l'établissement. Ils convient également la population à une chaîne humaine le 30 octobre, à 18h30, autour de l'école, tandis qu'une assemblée publique de consultation se tiendra à l'intérieur.

Cette consultation est populaire. Plus d'une cinquantaine de groupes communautaires, parents, clubs sportifs, conseils d'établissement d'autres écoles et anciens élèves ont déposé des mémoires et demandé un droit de parole. La députée solidaire de Taschereau, Catherine Dorion, également.

La directrice de la Joujouthèque Basse-Ville, Audrey Santerre-Crête, espère que les personnes favorables à une école secondaire «inclusive», «diversifiée», se déplaceront nombreuses. Pas pour s'opposer aux programmes sports-arts-études. Mais pour réclamer aussi un cursus d'enseignement régulier enrichissant de la première à la cinquième secondaire.

POUR TOUT LE MONDE

Coporte-parole du comité de citoyens opposés à la mutation, elle dénonce l'approche privilégiée par la direction de Cardinal-Roy. «Ce que ça donne comme image aux enfants de la basse ville, c'est qu'il n'y a pas de place pour eux. [...] Il ne faut pas oublier que la mission [de la commission scolaire], c'est l'éducation de tous les enfants.» Pas seulement des plus performants dont les parents ont les moyens de décaisser des milliers de dollars pour des parcours de pointe, dit-elle.

L'autre coporte-parole, Claudine Thériault, espère que les représentants de la commission scolaire de la Capitale seront vraiment à l'écoute durant la consultation publique du 30 octobre. Son fils vient d'être admis en adaptation scolaire à Cardinal-Roy; il est en première secondaire, sauf qu'il est au niveau de la 3e année. Et voilà qu'on lui annonce qu'il pourrait devoir changer d'école pour laisser la place à l'élite sportive et artistique.

RÉTABLIR TOUS LES NIVEAUX

Le problème de Cardinal-Roy, évalue-t-elle, c'est que les secteurs régulier et de l'adaptation ne comptent que deux années scolaires : 1re et 2e secondaire. Voilà qui expliquerait la baisse des admissions. Pour requinquer l'école, il faut rétablir les parcours complets de cinq ans abolis il y a quelques années, plaide Mme Thériault.

«Malheureusement, c'est toujours les jeunes avec le plus de défis qui ont le moins de choix d'écoles. [...] Nous, ce qu'on dit, c'est qu'il y a de la place pour les trois secteurs.»

Le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur appuie les revendications du groupe de parents. «Dans un quartier défavorisé, on devrait favoriser l'accès à l'éducation», commente Éloise Gaudreau, animatrice coordonnatrice.

Elle ajoute que la vitalité de la basse ville est tributaire du maintien d'une école secondaire publique ouverte à tous. «On a perdu une clinique médicale, on a perdu une caisse populaire. [...] Le Centre Durocher aussi, on l'a perdu. On est un quartier qui a beaucoup de besoins, mais on perd des services.»

La commission scolaire de la Capitale songe à réserver l'école secondaire Cardinal-Roy à des programmes contingentés de sports-arts-études afin de répondre à la demande grandissante. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

De la buée dans vos fenêtres ?
Nous avons la solution ! GARANTIE 15 ANS*
AVANT
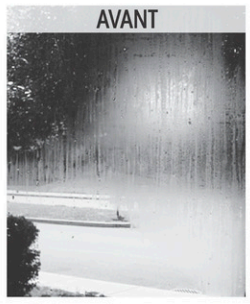
APRÈS
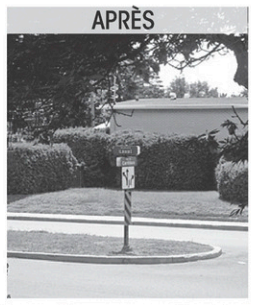
Pourquoi changer vos fenêtres lorsqu'on peut les réparer ? Économisez gros !
basco
• Désembuage • Remplacement de vitres thermos
• Calfeutrage • Mécanismes de fenêtres
*Certaines conditions s'appliquent. R.B.Q. : 5611-3756-01
www.desembuage.com • 418 456-2111 • 1 888 668-0880
5334930

LEXUS
VIVEZ L'EXCEPTIONNEL
L'ÉVÉNEMENT
72 HEURES CHRONO LEXUS
OFFRES EXCEPTIONNELLES DU 17 AU 19 OCTOBRE
RÉDUCTION DE 1,5 %∞ SUR LE TAUX DE LOCATION ET DE FINANCEMENT
AVEC
DES TAUX AUSSI BAS QUE 0,4 %*‡ SUR LES MODÈLES LEXUS SÉLECTIONNÉS
PLUS
CRÉDITS À LA LIVRAISON ALLANT JUSQU'À 6000 $^ SUR LES MODÈLES LEXUS SÉLECTIONNÉS

BOULEVARD LEXUS | boulevardlexus.com
Les offres prennent fin le 19 octobre. Visitez votre concessionnaire Lexus aujourd'hui.
122, rue du Marais, Québec 418 681-2121
Les offres de l'Événement 72 heures Chrono Lexus sont valides pour les clients au détail sur approbation du crédit chez les concessionnaires Lexus du Québec participants du 17 au 19 octobre 2018 («Période de l'offre»). ∞Pour être admissibles à la réduction jusqu'à 1,5 % sur les taux de location et de financement («l'Offre»), les clients au détail doivent signer une nouvelle entente de location ou de financement pour un véhicule Lexus 2018/2019 neuf et non enregistré auparavant par l'entremise de Lexus Services Financiers chez un concessionnaire Lexus du Québec participant pendant la Période de l'offre. L'Offre ne peut être combinée à toute offre de fidélité existante. Le taux de location ou de financement du client sera réduit de 1,5 % (pour un minimum de 0 %) pour toute la durée du terme, le cas échéant. Certaines conditions s'appliquent. Consultez votre concessionnaire ou Lexus.ca pour tous les détails. ^Le crédit à la livraison maximum de 6 000 $ s'applique seulement aux nouveaux modèles Lexus LS 500 2018 (suffixe C) et sera déduit du prix négocié après que les taxes seront appliquées. Consultez votre concessionnaire Lexus pour connaître les montants des crédits à la livraison offerts sur les autres modèles. Cette offre est d'une durée limitée et peut être modifiée ou annulée sans préavis. **Les offres de location et de financement sont faites par l'entremise de Lexus Services Financiers et sont conditionnelles à l'approbation du crédit. *Exemple de location pour un modèle Lexus LS 500 2018 suffixe «C» au prix total Lexus de 118 187 $ sur un terme de 40 mois au taux d'intérêt annuel de 0,4 % (incluant la réduction de 1,5 %) : total de 40 paiements mensuels de 1 258 $ chacun (incluant le crédit à la livraison de 6 000 $) avec acompte de 7 420 $ ou échange équivalent et aucun dépôt de garantie (0 $). Le premier paiement est exigible au début du contrat de location et les taxes, l'immatriculation, les assurances et les droits sur les pneus neufs (15 $) sont en sus. Le kilométrage total est limité à 48 000 km, et des frais de 0,20 $ pour chaque kilomètre excédentaire s'appliquent. ‡Exemple de financement pour un modèle LS 500 2018 suffixe «C» au prix total Lexus de 118 187 $ sur un terme de 60 mois au taux d'intérêt annuel de 0,4 % (incluant la réduction de 1,5 %) : les paiements mensuels sont de 1 889 $, le coût d'emprunt est de 1 144 $ pour une obligation totale de 113 331 $. L'immatriculation, les assurances et les taxes applicables sont en sus. Les concessionnaires Lexus sont libres d'établir leurs propres prix. Ces offres d'une durée limitée sont valides seulement pour les clients au détail chez les concessionnaires Lexus du Québec participants. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être nécessaire (mais peut être impossible dans certains cas). Les offres sont sujettes à changement ou annulation sans préavis. Les offres sont valides pendant la Période de l'offre. Consultez votre concessionnaire Lexus ou Lexus.ca pour tous les détails.
5347649

TRIPLE MEURTRE À TROIS-RIVIÈRES

Les deux corps dans l'auto ont été mutilés

MARIE-EVE LAFONTAINE
ET MATHIEU LAMOTHE
Le Nouvelliste

TROIS-RIVIÈRES — L'enquête progresse concernant le triple meurtre qui a jeté Trois-Rivières dans la stupeur. Et plus l'enquête progresse, plus cette affaire s'annonce sordide. *Le Nouvelliste* a appris que les présumés meurtriers ont tout fait pour effacer les preuves. Ils seraient même allés jusqu'à mutiler les corps des deux personnes trouvés dans le VUS complètement détruit par les flammes, près du chemin Bradley, dans le secteur Sainte-Marthe.

D'ailleurs, selon ce que *Le Nouvelliste* a pu apprendre d'une source proche de l'enquête, les deux individus étaient déjà morts lorsque le véhicule a été incendié.

Selon cette source, les policiers ont été très chanceux qu'une des deux jeunes femmes entraînées présumément par René Kègle et Francis Martel dans cette nuit d'enfer ait réussi à s'échapper parce que l'enquête aurait été extrêmement difficile. Rappelons qu'Ophélie Martin-Cyr a été trouvée morte, le mercredi 10 octobre, dans un champ à Yamachiche. Elle a été tuée par arme à feu. Quant à Steve Lamy, un entrepreneur en construction, son père l'a vu pour la dernière fois le lundi 8 octobre.

L'identité de Steve Lamy devrait être confirmée dans les prochains jours grâce à son ADN. Pour ce qui est de l'autre individu, les policiers ont une bonne idée de qui il s'agit. Son identification sera toutefois plus longue.

Par ailleurs, la police de Trois-Rivières et la Sûreté du Québec ne sont toujours pas en mesure de dire si une personne pouvant être la deuxième victime de ce brasier criminel a récemment fait l'objet d'un signalement de disparition, et ce, même si plusieurs rumeurs circulent présentement sur les réseaux sociaux.

De plus, le véhicule incendié a été retiré de la scène de crime dimanche alors que l'enquête se déroulait à cet endroit depuis mercredi matin. Une experte de l'Ontario a également été dépêchée sur les lieux pour prêter main-forte aux policiers, spécialement dans l'identification des corps.

Pour sa part, le professeur en science médico-légale à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Frank Crispino, considère que les informations que collectent les policiers dans le cadre de l'enquête permettront d'accélérer le processus d'identification des victimes. Comme les deux corps trouvés dans la voiture semblent avoir été considérablement brûlés, leur identification par des moyens de médecine médico-légale est plus difficile que s'ils avaient été intacts.

Les corps des deux personnes trouvés dans un véhicule incendié sur le chemin Bradley ont été mutilés pour compliquer leur identification. — PHOTO LE NOUVELLISTE, FRANÇOIS GERVAIS

«Dans une population ouverte, ça peut être n'importe qui. Ce n'est pas comme par exemple dans un avion de ligne alors que l'on peut avoir la liste complète des passagers. [...] Comme les policiers semblent avoir très peu d'informations [sur les corps trouvés brûlés], ça passera sûrement par une identification physique par les dents, d'où l'importance de l'enquête afin de réduire la population "suspectable"», explique le spécialiste en criminalistique.

RUMEURS DÉMENTIES

Par ailleurs, le ministère de la Sécurité publique dément les rumeurs persistantes ainsi que des informations rapportées par certains médias indiquant que René Kègle avait été sévèrement battu en prison et que son état avait nécessité un transport à l'hôpital.

Selon la directrice des services professionnels correctionnels pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, Nancy Corriveau, l'homme de 38 ans qui a été arrêté la semaine dernière après la découverte du corps de la jeune femme de 19 ans n'a subi aucune agression depuis son arrivée en prison, tout comme son présumé complice.

«Il n'y a aucune personne incarcérée relativement à l'homicide d'Ophélie Martin-Cyr qui a fait l'objet d'une agression physique ou d'une hospitalisation», mentionne M^me^ Corriveau.

Selon la directrice des services correctionnels, René Kègle n'a pas été battu en prison, comme le laissent entendre des rumeurs. — PHOTO FACEBOOK

Sans confirmer que les deux accusés font l'objet d'une attention spéciale depuis le début de leur incarcération, M^me^ Corriveau soutient néanmoins qu'il existe un processus de classement dans les établissements de détention québécois. Dans le cadre de ce dernier, les autorités carcérales évaluent les besoins du détenu en tenant compte notamment de sa santé physique, de la nature de ses délits ou de tout autre besoin particulier.

«On applique des mesures de sécurité qui sont vraiment en fonction des différentes situations et des risques inhérents. [...] Parfois, la nature des délits demande un secteur de vie différent qui peut être à l'écart des autres détenus», précise-t-elle avant d'ajouter qu'elle n'est également pas en mesure de révéler l'état de santé dans lequel se trouvent présentement les deux prévenus.

Rappelons que René Kègle et Francis Martel ont tous deux été arrêtés dans la nuit de jeudi à vendredi, puis accusés vendredi après-midi du meurtre prémédité d'Ophélie Martin-Cyr. Kègle est également accusé d'avoir déchargé une arme à feu en direction d'une autre personne, une jeune femme de 21 ans qui se trouvait en compagnie d'Ophélie et qui aurait sauté du véhicule dans lequel prenaient également place Kègle et Martel.

La jeune femme a été soignée à l'hôpital, et on ne craindrait plus pour sa vie.

LOTO QUÉBEC
RÉSULTATS DU : LUNDI 15 OCTOBRE 2018
Grande VIE 10 18 24 37 39 Grand NUMÉRO (GN) 1
Lotto 6/D 6 3 1 6 4 2 4 4
Quotidienne 2 87 3 990 4 7752
Sprint 24 32 37 39 47
Lotto Poker 3♠ 7♡ 9♢ D♡ D♠
Extra 8866850
Astro Jour - Mois - Année - Signe 20 AVRIL 56 CAPRICORNE
Banco 04 05 14 19 24 30 34 36 37 40 42 49 52 53 58 59 60 63 66 67
Turbo x 3
Tout ou rien 04 05 06 08 11 13 17 18 19 20 22 24
Triplex 21 24 36 38 40
Lotto 6/49 Ce soir, 5 MILLIONS (approx.) + 1 MILLION GARANTI
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
lotoquebec.com/loteries
5341222

EN BREF

Un homme arrêté pour menaces de mort à Québec

Le Groupe d'intervention tactique en collaboration avec les enquêteurs du module des crimes majeurs du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) ont procédé, mardi matin, à l'arrestation d'un homme de Québec pour avoir proféré des menaces de mort et avoir eu en sa possession des armes prohibées. Les policiers ont trouvé deux armes paralysantes (*stungun*), une machette, un poing américain, et du répulsif à ours. Le SPVQ a été prévenu par l'entourage du suspect que ce dernier avait tenu des propos menaçants et qu'il souhaitait commettre des actes de violence de masse, selon un communiqué envoyé par le SPVQ. Michael Riverin, 43 ans, qui est connu du SPVQ, a comparu mardi après-midi au palais de justice de Québec. Il a été accusé de vouloir causer la mort ou des lésions corporelles à deux punks. L'accusé avait aussi en sa possession, en vue d'en faire le trafic, du cannabis.

CÉLINE FABRIÈS

Chiens autorisés dans les parcs de la Sépaq sous conditions

La Sépaq autorisera l'accès des visiteurs accompagnés d'un chien dans certains secteurs et à certaines conditions dans la plupart des parcs nationaux du Québec à partir du 17 mai 2019. Ailleurs que dans ces secteurs, l'interdiction continuera à prévaloir, que ce soit pour préserver l'expérience des visiteurs qui ne souhaitent pas croiser de chiens ou pour protéger des milieux plus sensibles. «Nous avons effectué un travail rigoureux d'analyse des données récoltées dans cinq parcs nationaux. Nous constatons que les règles établies pour préserver les milieux naturels et favoriser une cohabitation harmonieuse sont respectées et que l'expérience client n'est pas affectée négativement par la présence des chiens», a noté la vice-présidente à l'exploitation des parcs nationaux, Catherine Grenier. Les parcs nationaux d'Anticosti et de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé ainsi que le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent, en raison de leurs contraintes biologiques spécifiques et leurs particularités propres, ne s'ouvriront pas aux chiens. Selon la Sépaq, le projet pilote de trois ans a permis de constater un taux élevé de conformité aux règles imposées aux propriétaires pour limiter l'impact de la présence de leurs chiens lors des périodes de grand achalandage. **CÉLINE FABRIÈS**

Lundi, 60 heures après l'incendie, la présence policière soutenue dans la maison de la route Poirier était visible par la fenêtre. Les enquêteurs étaient de retour, mardi. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE GILLES GAGNÉ

INCENDIE DE SAINT-SIMÉON-DE-BONAVENTURE

Un possible acte criminel, dit la Sûreté du Québec

GILLES GAGNÉ
Collaboration spéciale

SAINT-SIMÉON-DE-BONAVENTURE — Le Service des enquêtes sur les crimes contre la personne de la Sûreté du Québec (SQ) prend le relais pour élucider l'incendie mortel de Saint-Siméon, en Gaspésie. Une femme de 40 ans et deux adolescents de 14 ans ont péri dans le brasier survenu aux petites heures, samedi matin.

«Certains nouveaux éléments portent à croire qu'il pourrait s'agir d'un acte criminel», précise Béatrice Dorsainville, porte-parole de la Sûreté du Québec. Elle ne donne aucun autre détail sur les raisons qui ont poussé les policiers à confier le dossier au Service des enquêtes sur les crimes contre la personne, mardi en fin d'après-midi.

Les victimes de l'incendie sont Isabelle Lepage, 40 ans, de Saint-Siméon, son fils Philippe Lepage, qui vivait avec son père à Murdochville, et l'amie de cœur de Philippe, Laurence Lebrasseur, de Paspébiac.

La survivante, Marilou Lepage, 18 ans, a échappé de justesse au brasier. Dormant à l'étage de la maison sise sur la route Poirier, les trois victimes n'ont pas eu cette chance.

Béatrice Dorsainville reste avare de commentaires sur les «nouveaux éléments» ayant fait basculer l'enquête. Questionnée au sujet de la présence présumée d'accélérant dans la demeure, elle a indiqué ne pas connaître les éléments de l'enquête.

La Sûreté du Québec cherche-t-elle quelqu'un? «On ne cherche pas quelqu'un pour le moment», assure M^me^ Dorsainville.

MAISON EXAMINÉE

Trois groupes d'enquêteurs ont examiné la maison incendiée sous tous ses angles depuis samedi matin, l'Escouade des crimes majeurs dans les heures ayant suivi l'extinction du brasier, le Service d'identité judiciaire entre 8h et 17h dimanche, puis de nouveau l'Escouade des crimes majeurs lundi, avant l'intervention du Service des enquêtes sur les crimes contre la personne.

La Sûreté du Québec reste également discrète sur la présence ou non d'un détecteur de fumée dans la demeure de la route Poirier, tout comme sur l'élément qui aurait causé l'incendie.

«La cause n'est pas encore connue. Je ne peux pas dire s'il y avait des détecteurs ou pas. C'est l'enquête du coroner qui pourra répondre à ça», signale le sergent Claude Doiron, également porte-parole de la SQ.

LONGUE ENQUÊTE

Maintenant simple citoyen, Jean-Guy Poirier, qui a été maire de Saint-Siméon pendant 40 ans, note que la nouvelle tournure prise par l'affaire secoue davantage la population du village, déjà ébranlée par la tragédie. M. Poirier pensait depuis lundi que l'enquête était anormalement longue dans la maison et ses alentours.

«Je me doutais qu'il se passait quelque chose de spécial. Normalement, ça prend quatre-cinq heures, une enquête dans une maison incendiée. Il y avait encore des policiers dans la maison à 17h aujourd'hui [mardi], le quatrième jour après le feu. Il y a beaucoup de policiers dans le village. On les a vus sur le bord de la Baie des Chaleurs, à la recherche de quelque chose, dans les cours des maisons du voisinage», note M. Poirier.

Les trois victimes dormaient à l'étage de la maison, où leurs corps ont été trouvés. La survivante, Marilou Lepage, dormait au sous-sol. Elle a été réveillée par les cris de Laurence Lebrasseur, qui a péri dans le brasier.

Des représentants des services sociaux interviennent depuis samedi matin à Saint-Siméon, et les écoles fréquentées par les deux adolescents et leurs amis fournissent aussi du soutien aux élèves depuis lundi.

5289758

Victoire en Cour suprême pour Stéphanie Raymond

Un militaire canadien acquitté d'agression sexuelle en 2014 sur l'ancienne caporale Stéphanie Raymond (photo) devra subir un nouveau procès. La Cour suprême a rejeté l'appel d'André Gagnon mardi et a ainsi maintenu le jugement de deuxième instance qui ordonnait la tenue d'un deuxième procès.

En 2012, M^me^ Raymond avait accusé son supérieur hiérarchique, l'adjudant André Gagnon, de l'avoir agressée sexuellement. Il avait été acquitté deux ans plus tard à la suite d'un procès fortement médiatisé. Entretemps, M^me^ Raymond avait été congédiée.

La défense de M. Gagnon s'appuyait sur «la croyance sincère mais erronée au consentement» de Stéphanie Raymond. Les neuf juges de la Cour suprême ont conclu que l'acquittement de l'accusé n'aurait jamais dû être accordé sur cette base par la cour martiale.

«Nous sommes d'avis qu'il n'y avait aucune preuve qui permettait à un juge des faits de conclure que l'appelant avait pris des mesures raisonnables pour s'assurer du consentement de la plaignante», a indiqué le juge en chef Richard Wagner.

La décision a été rendue sur le banc, soit immédiatement après la présentation de l'argumentaire des parties mardi matin. La cause a été entendue de plein droit, c'est-à-dire qu'elle avait été automatiquement portée devant la Cour suprême en raison de la dissidence de l'un des trois juges de la Cour d'appel de la cour martiale.

Le cas de Stéphanie Raymond est perçu comme l'un des catalyseurs qui ont mené au lancement de l'opération Honour par les Forces armées canadiennes en juillet 2016 pour lutter contre les inconduites sexuelles.

LA PRESSE CANADIENNE

Incendie historique à Magog

Trois immeubles complètement rasés au centre-ville

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Trois immeubles rasés, au moins 26 personnes à la rue, des commerces emportés par les flammes, un centre-ville bouclé et une odeur de fumée flottant à des kilomètres à la ronde. Le violent incendie qui a éclaté au 12 de la rue Deragon en bordure de la Principale, dans la nuit de lundi à mardi à Magog, a affecté de près ou de loin des milliers de résidents de cette ville.

Un incendie a dévasté une partie du centre-ville de Magog mardi. Les pompiers ont dû travailler d'arrache-pied pendant des heures pour éteindre le brasier.
— PHOTO LA TRIBUNE, ANDRÉ VUILLEMIN

Le feu qui s'est déclaré au centre-ville de Magog serait l'un des plus importants à avoir fait rage dans cette ville. «C'est une des plus grandes interventions de l'histoire pour nos pompiers», affirme le nouveau directeur du service de protection incendie de la Ville de Magog, Sylvain Arteau.

Au plus fort du brasier, le panache de fumée était visible sur de nombreux promontoires tout autour de la ville. Les citoyens des zones les plus touchées ont d'ailleurs été invités à demeurer à l'intérieur de leur domicile pour éviter de respirer de la fumée.

Trois immeubles, qui abritaient sept ou huit commerces ainsi qu'une quinzaine de logements, ont été rasés par les flammes et un quatrième édifice a été sévèrement endommagé. Selon le dernier décompte, les noms de 26 personnes figuraient sur la liste des sinistrés. Plusieurs de ces gens ont été accueillis à l'Espace culturel de Magog, qui se trouve tout juste sous la Bibliothèque Memphrémagog.

Au total, une soixantaine de pompiers en provenance de Magog, Sherbrooke, Eastman, Orford, Thetford Mines, Ayer's Cliff, Austin et Saint-Denis-de-Brompton ont déployé leurs efforts pour éteindre le brasier. «Ils ont travaillé dans des conditions extrêmement difficiles. Je suis très fier d'eux», remarque Sylvain Arteau.

Pendant les premières minutes de l'intervention, les pompiers ont secouru une personne qui se trouvait au troisième étage à l'aide d'une échelle. Ce sinistré s'en serait tiré indemne.

EN PLEINE NUIT

Le brasier s'est déclaré vers 3h30 mardi au 12 de la rue Deragon. Un résident du secteur avait préalablement contacté les services d'urgence en affirmant que des prises électriques laissaient échapper de la fumée dans son logement. «À l'origine, on a reçu un appel pour un trouble électrique. Mais on a finalement eu affaire à un incendie.»

En raison des forts vents qui soufflaient mardi, la propagation des flammes s'est effectuée à grande vitesse. La chaleur était si intense, à un certain moment, que des vitres ont volé en éclats à une quinzaine de mètres du lieu de l'incendie. Des boyaux appartenant au service de protection incendie ont également brûlé.

«À cause de la force des flammes au début, il a fallu qu'on commence en faisant une approche défensive à partir de l'extérieur du bâtiment. Une des choses qu'on a rapidement effectuées, c'est de refroidir les immeubles autour pour ralentir la propagation. La situation aurait été bien pire sans le bon travail des pompiers», relate M. Arteau.

Un sapeur se serait blessé durant la longue opération et un autre aurait été incommodé par la fumée. Il a été impossible de connaître la gravité de leur état mardi en fin de journée.

RUES ET SERVICES FERMÉS

Les automobilistes qui traversent quotidiennement le centre-ville de Magog ont dû se résigner à emprunter un trajet alternatif mardi. En outre, des portions des rues Principale et Saint-Patrice ont été fermées à la circulation automobile.

L'hôtel de ville de Magog, le bureau de poste voisin de même qu'une série de commerces de la rue Principale ont par ailleurs gardé leurs portes closes. Les écoles dans le voisinage sont demeurées ouvertes, mais les enfants sont restés à l'intérieur toute la journée.

Se trouvant à proximité du lieu du sinistre, le centre de santé de Magog a fonctionné durant un moment grâce à des génératrices. La direction du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie — CHUS a tout de même invité les gens à ne pas se présenter sur place mardi.

OXFAM

Le Canada devrait en faire plus pour les femmes réfugiées

Oxfam affirme que les dépenses consacrées à l'aide internationale par le Canada sont quasiment à un creux historique, à un mince 0,26 % du revenu national brut par rapport à l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations unies — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

TERESA WRIGHT
La Presse canadienne

OTTAWA — Le gouvernement féministe autoproclamé de Justin Trudeau pourrait et devrait faire davantage pour s'attaquer aux problèmes reliés au genre de femmes déplacées par des guerres et des conflits à travers le monde.

C'est ce qui ressort d'un nouveau rapport d'Oxfam Canada, qui examine de près la manière avec laquelle le Canada contribue à l'aide humanitaire internationale et les lacunes qui existent en matière de résultats pour les femmes et les filles réfugiées.

Le Canada a fait de grands progrès pour faire de l'égalité entre les sexes et du féminisme une priorité clé de ses programmes de politique intérieure et extérieure, mais plus peut être accompli pour aider les femmes touchées de manière disproportionnée dans des crises à travers le monde, indique le rapport.

> Le financement de l'aide internationale du Canada est en décalage par rapport à son ambition d'être un chef de file en matière d'égalité entre les sexes

Selon le document, le financement de l'aide internationale du Canada est en décalage par rapport à son ambition d'être un chef de file mondial en matière d'égalité entre les sexes, d'aide féministe et de politique étrangère.

Oxfam affirme que les dépenses consacrées à l'aide internationale par le Canada sont quasiment à un creux historique, à un mince 0,26 % du revenu national brut par rapport à l'objectif de 0,7 % fixé par les Nations unies, ce qui «affaiblit sa crédibilité et son leadership sur la scène internationale».

L'étude se concentre sur les zones de conflit où les femmes ne reçoivent pas l'aide dont elles ont besoin ou sur lesquelles les efforts visant à améliorer l'égalité des sexes ne sont pas pleinement réalisés.

Certaines des conclusions sont troublantes, notamment une statistique montrant que 25 à 50 % des décès maternels dans les camps de réfugiés sont causés par des avortements non sécuritaires et par les complications qui y sont associées.

Cela est dû en partie à un manque d'accès adéquat aux services de santé sexuelle et reproductive, qui sont souvent considérés comme une priorité «secondaire» lorsque les personnes sont forcées de fuir leur domicile en raison d'un conflit.

«Notre argument est que ces services sauvent vraiment des vies si vous considérez, par exemple, que l'an dernier, 500 femmes et filles sont décédées des suites de complications liées à la grossesse et à l'accouchement chaque jour simplement parce que la santé et les droits sexuels et reproductifs n'étaient pas une priorité», a fait valoir Brittany Lambert, spécialiste des politiques et de la défense des droits des femmes chez Oxfam Canada.

«Ces éléments devraient être prioritaires dès le début de ces interventions humanitaires et pourraient sauver de nombreuses vies», a-t-elle ajouté.

L'organisation demande au Canada d'élaborer un plan décennal pour atteindre l'objectif d'aide des Nations unies de 0,7 % du revenu national.

Oxfam souhaite également que le Canada établisse un segment particulier de 15 % de toute son aide humanitaire pour les besoins des femmes et des filles.

En plus, Oxfam Canada soutient que le gouvernement Trudeau devrait prendre des mesures plus fermes pour éviter que des armes ne tombent entre les mains de ceux qui commettent des actes de violence fondés sur le genre.

DIAL TEXTILE
Depuis 65 ans
CLUB TEXTILE
1177, route de l'Église Québec
418 658-4422
www.dialtextile.com
85, rte Président-Kennedy Lévis
418 838-2211
RIDEAUX PRÊT-À-POSER
PLUS DE 300 MODÈLES
Nous payons les 2 TAXES
Détails en magasin, certaines conditions s'appliquent.
LA COLLECTION
COUTURE MODE AUTOMNE • HIVER
20% SUR LE PRIX RÉGULIER
Détails en magasin.
SUR LA COLLECTION ALTEX
50% DE RABAIS
DÉTAILS EN MAGASIN
PRODUITS QUÉBÉCOIS
TOILES À ROULEAUX
• OPAQUES
• ALTERNÉES
• PANNEAUX COULISSANTS
• SHEERWEAVE
• AMBIO
GALERIE DE DÉCOR
TISSUS SUR COMMANDE
Détails en magasin.
NOUS PAYONS LES 2 TAXES
(MINIMUM D'ACHAT DE 500$ D'UN MÊME TISSU)
TISSUS ET BOUTONS EUROPÉENS
DIAL TEXTILE Boutique JarJour
CARTE V.I.P. PRIVILÈGE
CARTE-RABAIS MEMBRE V.I.P. GRATUITE
Quantité limitée. Détails en magasin.
RECEVEZ VOTRE CARTE PRIVILÈGE «V.I.P.» et PROFITEZ À L'ANNÉE de rabaiset de promotions sur la marchandise en magasin et la décoration intérieure.
Quantité limitée. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. Jusqu'au 31 octobre 2018 inclusivement.
5348178

Ottawa compte accélérer les demandes de pardon

JIM BRONSKILL, JORDAN PRESS ET KRISTY KIRKUP
La Presse canadienne

Ottawa compte agir dès mercredi afin d'accélérer le processus de «pardon» pour les Canadiens qui ont déjà été reconnus coupables de possession simple de marijuana, a appris La Presse canadienne.

Le gouvernement libéral de Justin Trudeau en fera l'annonce le jour même de l'entrée en vigueur de la légalisation du cannabis.

Le premier ministre a dû faire face à des pressions intenses, y compris au sein même de son caucus, pour se pencher sur cet enjeu en raison des conséquences de telles accusations pour les Canadiens marginalisés.

Jusqu'à mercredi, la possession simple de marijuana — pour consommation personnelle, sans intention de trafic — était passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1000 $ et d'une peine d'emprisonnement de six mois. Les inculpés pouvaient demander cinq ans plus tard à la Commission des libérations conditionnelles que leur casier judiciaire soit «suspendu». Le casier n'est pas effacé : il est par contre retiré de la base de données du Centre d'information de la police canadienne, et classé à part des autres dossiers criminels.

Une telle suspension du casier peut faciliter l'obtention d'un emploi, les déplacements à l'étranger et la contribution générale à la société. Mais les longs délais et le coût de ces demandes de suspension constituaient des freins pour certaines personnes.

PROJET DE LOI

Murray Rankin, porte-parole du Nouveau Parti démocratique en matière de justice, a récemment déposé aux Communes un projet de loi prévoyant la radiation du casier judiciaire des Canadiens qui ont été condamnés pour possession simple de cannabis.

Le chef néo-démocrate, Jagmeet Singh, est allé encore plus loin mardi, exhortant les libéraux à «supprimer immédiatement» les casiers judiciaires des milliers de Canadiens reconnus coupables de possession simple de cannabis.

Une source gouvernementale affirme que l'annonce de mercredi portera sur l'optimisation du processus existant pour suspendre les casiers judiciaires — et non sur une amnistie générale des inculpés.

Lors d'une séance d'information tenue quelques heures plus tôt mardi, des responsables fédéraux avaient expliqué qu'une grande partie des documents nécessaires pour une telle amnistie générale se trouve dans les multiples palais de justice du pays : le gouvernement fédéral et la Commission des libérations conditionnelles auraient donc du mal à traiter rapidement ces demandes.

ABANDON DES ACCUSATIONS?

Les hauts fonctionnaires à Ottawa ont par ailleurs précisé mardi que les Canadiens qui sont actuellement accusés de possession simple pourraient être poursuivis même après la légalisation de mercredi. Mais la grande majorité des causes liées à la drogue sont traitées par des procureurs fédéraux, et ils pourraient décider, dans l'intérêt public, de ne pas engager de poursuites, ont admis les responsables.

La réunion d'information de mardi faisait partie d'une dernière tentative du gouvernement fédéral pour répondre aux questions toujours en suspens face à un changement social et politique majeur, qui fait du Canada le premier pays du G7 à légaliser la consommation de cannabis à des fins récréatives, et la possession de petites quantités de marijuana.

Les fonctionnaires, qui ont parlé sous le couvert de l'anonymat, ont admis discrètement qu'ils se posaient encore de nombreuses questions — notamment sur la façon dont Santé Canada traitera les plaintes, sur les campagnes de sensibilisation et sur les tests de dépistage de la conduite automobile avec les facultés affaiblies par le cannabis.

Par ailleurs, le ministre de la Réduction du crime organisé, Bill Blair, a concédé mardi qu'il existait des risques «très importants» pour la santé publique et la société liés aux formes comestibles de marijuana, des produits susceptibles d'être largement achetés sur le marché noir tant qu'il sera illégal de les produire ou de les vendre au Canada.

Santé Canada devrait publier d'ici un an une réglementation sur les produits comestibles, a déclaré M. Blair, qui met en garde les consommateurs contre leur utilisation immédiate, puisque leur puissance n'est pas connue.

«Il sera très difficile de les consommer de façon sécuritaire tant que ces réglementations ne seront pas en place», a-t-il soutenu.

Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi encadrant le cannabis, l'étiquetage de la bière 1959 aux graines de chanvre biologique, brassée par Le Caveau des Trois-Pistoles, devient illégal. — PHOTO FOURNIE PAR NICOLAS FALCIMAIGNE

Une bière au chanvre devient illégale

Le microbrasseur contrevient à la loi sur l'affichage

JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

MATANE — Le premier jour de la légalisation du cannabis au Québec cause un véritable casse-tête pour un microbrasseur du Bas-Saint-Laurent, alors qu'il doit retirer près de 2000 bouteilles de bière de chanvre qui se trouvaient en vente dans quelque 300 points de vente.

Le problème, c'est que la nouvelle loi, en vertu de l'article 50, interdit l'utilisation du mot *cannabis* et toute image illustrant la feuille de la fameuse plante. Tout contrevenant s'expose à une amende pouvant atteindre 62 500 $.

Or, pour marquer le premier festival du cannabis, qui s'est tenu à Trois-Pistoles les 1er et 2 septembre, Le Caveau des Trois-Pistoles a brassé une édition spéciale de sa 1959 aux patates, à laquelle la microbrasserie a ajouté des graines de chanvre biologique.

ILLUSTRATION FAUTIVE

Sur la bouteille, on trouve une pastille illustrant une feuille de chanvre, qui est semblable à celle du cannabis. Puis au dos de la bouteille, le texte comporte le mot *cannabis* puisqu'on y présente le festival du même nom, officiellement appelé le Festival du bon plant.

«Le cannabis est légal, mais le mot *cannabis* est illégal», s'insurge le copropriétaire du Caveau, Nicolas Falcimaigne. «Quel pays interdit une image, une illustration ou un mot? Cette loi est énormément restrictive.»

Comme le microbrasseur dit n'avoir ni les ressources juridiques ni le temps pour faire analyser le texte de loi, il a décidé de ne pas prendre de risques et de communiquer avec les 300 détaillants où son produit est vendu afin qu'il soit retiré des tablettes. «Il y a un côté très arbitraire, soutient-il. Ce n'est rien pour aider une entreprise en démarrage! Ça n'aide pas l'économie du Québec! J'espère que la loi va s'adapter à la réalité.»

Nicolas Falcimaigne se console en se disant que les conséquences de cette loi sur son entreprise sont beaucoup moins négatives que de plus grosses comme la brasserie Le Saint-Bock, à Montréal. «C'est la première à faire une bière au cannabis sans cannabinoïdes, indique-t-il. Ils ont fait faire des objets, des t-shirts et autres. Ce sont des milliers et des milliers de dollars qui risquent d'être perdus. L'impact est énorme!»

Donald Trump insulte Stormy Daniels sur Twitter

WASHINGTON — Le président américain Donald Trump a dénigré mardi l'apparence physique de l'actrice de films pornographiques Stormy Daniels (photo), dont la poursuite en diffamation a été rejetée lundi par un juge fédéral.

M^me^ Daniels, de son vrai nom Stephanie Clifford, dit avoir eu une liaison avec M. Trump en 2006. Elle a déposé une poursuite contre lui en avril, après que le président Trump eut commenté le portrait-robot d'un homme qui aurait menacé l'actrice en 2011 pour qu'elle garde le silence sur leur relation présumée. M. Trump avait écrit sur Twitter qu'il s'agissait d'une «arnaque».

M. Trump avait écrit que l'homme en question «n'existait pas» et que Stormy Daniels tentait de prendre les «médias de fausses nouvelles» pour des «imbéciles».

En rejetant la plainte, le juge a évoqué la liberté d'expression garantie par le Premier Amendement.

«Si ce tribunal devait empêcher M. Trump de participer à ce type de "discours hyperbolique" contre un adversaire politique, cela minerait de manière importante la fonction du président», a écrit le juge. «Toute réponse aux mots durs par un président à un autre politicien ou figure publique pourrait faire l'objet d'une action pour diffamation. Cela priverait ce pays du débat au centre du processus politique.»

Se réjouissant mardi de sa victoire, M. Trump a lancé sur Twitter : «Fantastique. Maintenant je peux m'en prendre à Face de cheval [Horseface] et à son avocat de 3^e^ ordre».

L'avocat de M^me^ Daniels, Michael Avenatti, a estimé que les commentaires du président sont «scandaleux». M. Trump traîne une longue histoire de commentaires dérogatoires concernant l'apparence physique des femmes.

Une autre poursuite de Stormy Daniels à propos d'une entente de confidentialité suit son cours. **AP**

PHOTO AFP, EDUARDO MUNOZ ALVAREZ

APRÈS 25 ANS DE PRISON FERME

Paul Bernardo demande sa libération conditionnelle

COLIN PERKEL
La Presse canadienne

Paul Bernardo, dont les déviances sexuelles avaient horrifié le pays dans les années 1990, doit demander mercredi sa libération conditionnelle en affirmant qu'il a tout fait pour s'améliorer au cours de ses 25 ans de prison, passés la plupart du temps en isolement cellulaire.

Désigné «délinquant dangereux» par le système judiciaire, Paul Bernardo, aujourd'hui âgé de 54 ans, est devenu admissible à la libération conditionnelle en février dernier, mais il n'a pas été autorisé jusqu'ici à sortir des limites de sa prison à sécurité maximale de l'est de l'Ontario.

L'audience de libération conditionnelle, qui devrait attirer de nombreux observateurs, intervient deux semaines après que la Couronne a retiré son accusation de possession d'armes, liée à la découverte d'une vis fixée à un stylo à bille dans la cellule de Bernardo.

Son avocat n'a pas répondu mardi à une demande d'entrevue sur la demande de libération. Mais lors du procès avorté pour possession d'arme, plus tôt ce mois-ci, M^e^ Fergus O'Connor a offert des indices sur ce que Paul Bernardo devrait plaider mercredi devant la Commission nationale des libérations conditionnelles.

L'avocat soutenait alors que son client était horrifié par ce qu'il avait fait, qu'il en assume l'entière responsabilité et qu'il exprimerait des remords sincères. Bien que l'isolement cellulaire ait limité son accès aux programmes de réhabilitation, Paul Bernardo aurait fait selon lui un «effort résolu non pas pour se réconcilier avec ses gestes — puisque cela est impossible — mais pour devenir meilleur».

M^e^ O'Connor a soutenu par ailleurs que Paul Bernardo avait fait preuve d'une bonne conduite dans des «conditions très difficiles» de détention.

LES CRIMES

Les crimes de Paul Bernardo, commis pendant plusieurs années à la fin des années 1980 et au début des années 1990 — et certains filmés sur vidéos —, ont suscité la terreur et la répulsion pendant le procès.

Paul Bernardo et son épouse d'alors, Karla Homolka, ont enlevé, torturé et tué Leslie Mahaffy, 14 ans, de Burlington, en Ontario, en juin 1991, à leur domicile de Port Dalhousie, en Ontario, avant de démembrer son corps et d'enfouir les restes dans du ciment et de les jeter dans un lac voisin. Paul Bernardo a également torturé et tué Kristen French, 15 ans, de St. Catharines, en Ontario, après l'avoir séquestrée pendant trois jours.

Arrêté au début de 1993, il a été reconnu coupable en 1995 des meurtres au premier degré des deux adolescentes, en plus de nombreuses agressions sexuelles. Il a été aussitôt condamné à une peine de prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant 25 ans.

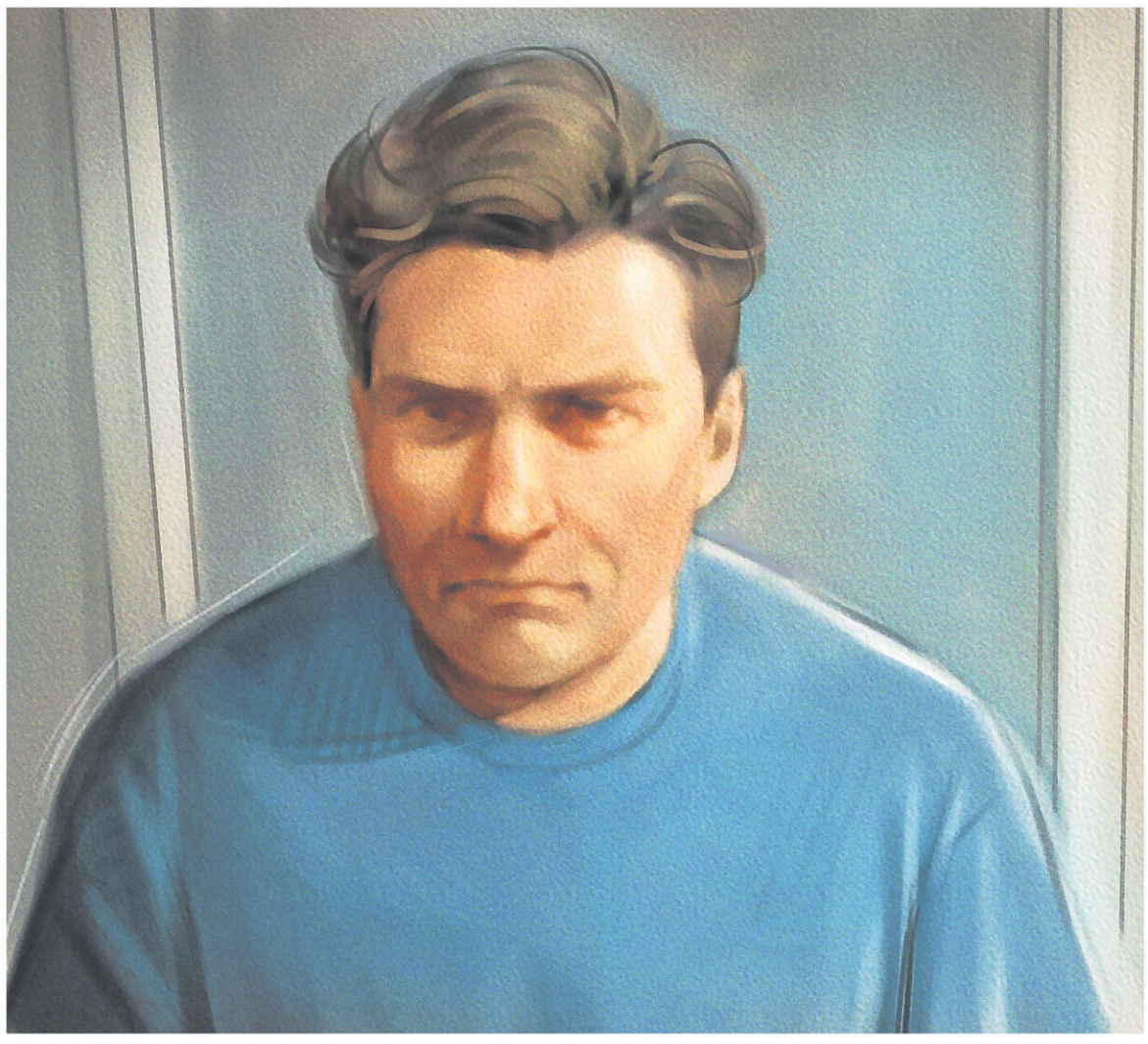

Paul Bernardo, illustré par un dessin de cour le 5 octobre dernier, est devenu admissible à la libération conditionnelle en février dernier, mais il n'a pas été autorisé jusqu'ici à sortir des limites de sa prison à sécurité maximale de l'est de l'Ontario. — IMAGE LA PRESSE CANADIENNE, GREG BANNING

Tim Danson, avocat depuis longtemps des familles des deux victimes, n'a pas voulu discuter de la demande de libération conditionnelle de Bernardo. «Pour diverses raisons très délicates, ni les familles ni moi ne ferons de commentaires publics jusqu'à la fin de l'audience», a-t-il prévenu mardi.

DANGER POUR LA SOCIÉTÉ?

M^e^ O'Connor, de son côté, soutient que son client est aujourd'hui révulsé par ses «crimes horribles». Pourtant, il peut compter sur des «parents aimants», qui lui rendent visite régulièrement, et la Commission des libérations conditionnelles tiendra compte de son comportement en prison et des risques qu'il représente pour la communauté, a déclaré l'avocat.

Selon lui, les commissaires ne devront pas se demander si Paul Bernardo mérite de demeurer en prison, mais plutôt s'il représente un danger pour la société.

Paul Bernardo, qui a admis avoir violé 14 autres femmes, a également été reconnu coupable d'homicide involontaire relativement au décès de la sœur cadette d'Homolka, Tammy, en décembre 1990. L'adolescente de 15 ans est morte après avoir été droguée et agressée sexuellement par le couple. Karla Homolka a expliqué plus tard qu'elle voulait offrir à Paul Bernardo la virginité de sa sœur en cadeau de Noël.

Karla Homolka a purgé 12 ans de prison, jusqu'en 2005, après avoir plaidé coupable à l'accusation réduite d'homicide involontaire coupable, en acceptant de témoigner au procès de Paul Bernardo.

le monde

L'Amérique vit son «année de la femme»

ELODIE CUZIN
Agence France-Presse

WASHINGTON — Mobilisées pour ou contre Donald Trump, portées par le mouvement #moiaussi ou divisées par le douloureux processus de confirmation à la Cour suprême du juge Kavanaugh, les électrices joueront un rôle crucial lors des scrutins parlementaires du 6 novembre aux États-Unis, où se présente un nombre record de candidates.

«Il y a encore trois ans, je n'étais qu'électrice, maintenant je suis une électrice qui organise aussi des appels pour inciter à voter et qui fait du porte-à-porte. Tout ça, je ne le faisais pas avant Trump», confie à l'AFP Barbra Bearden, 37 ans.

Consultante dans le développement international à Washington, cette votante démocrate s'est portée volontaire pour organiser chez elle un centre d'appels pour encourager les femmes à travers le pays à voter.

L'initiative, «Call your sister», a été lancée par les organisatrices de la marche des femmes, qui avait rassemblé plus d'un million de personnes aux États-Unis après l'investiture de Donald Trump en janvier 2017.

Première occasion de voter depuis l'arrivée du milliardaire à la Maison-Blanche, ces prochaines élections sont «vraiment cruciales», souligne Barbra Bearden.

Le 6 novembre, les Américains renouvelleront les 435 sièges de la Chambre des représentants et un tiers du Sénat.

C'est tout l'équilibre du pouvoir qui est en jeu, les démocrates espérant reprendre la majorité au Congrès pour contrer les politiques du président républicain.

Cette reconquête ne se fera pas sans les femmes.

«Les électrices ont plus tendance à fluctuer entre les deux partis», explique Steven Schier, professeur de sciences politiques à l'université de Carleton. Les stratèges démocrates et républicains font donc tout pour les convaincre.

RECORD DE CANDIDATES

Scientifiques, anciennes combattantes, avocates, chefs d'entreprises, mères de famille : les électrices n'ont jamais eu à choisir parmi autant de candidates. Un nombre record de femmes — 198 démocrates et 59 républicaines — se présentent au Congrès, où elles n'occupent encore que 20 % des sièges.

Parmi elles, les minorités sont mieux représentées. Et plusieurs figures charismatiques ont déjà explosé sur la scène nationale, comme la socialiste hispanique Alexandria Ocasio-Cortez à New York.

Pour l'instant, le grand enthousiasme de l'électorat féminin profite surtout aux démocrates dans les intentions de vote.

CIBLE CONVOITÉE

Alisha Johnson et Nicole Archambeau ne se connaissent pas, mais toutes deux vivent dans une circonscription où leur voix pourrait être déterminante : un bastion républicain au sud de Saint Paul, dans le Minnesota, où une candidate démocrate arrive au coude-à-coude avec le républicain sortant.

Participant chacune à la grande parade annuelle des écoles de leurs enfants, dans la banlieue résidentielle de Mendota Heights, elles appartiennent à un groupe d'électeurs ultra-convoités car parmi les plus susceptibles de basculer d'un parti à l'autre : les «mères des banlieues» («Suburban moms»).

Un terme employé pour désigner des femmes surtout blanches, diplômées, de la classe moyenne qui pourraient être écœurées par les politiques et le style de Donald Trump... au point de se détourner des républicains.

Des participantes à une manifestation contre la politique «anti-femmes» de Donald Trump, le 13 octobre dernier, à Chicago. Le 6 novembre, les Américains renouvelleront les 435 sièges de la Chambre des représentants et un tiers du Sénat. — PHOTO AFP, KAMIL KRZACZYNSKI

> Un nombre record de femmes, 198 démocrates et 59 républicaines, se présentent au Congrès, où elles n'occupent encore que 20 % des sièges

Ce n'est pas le cas d'Alisha Johnson, responsable d'une agence bancaire âgée de 52 ans. Républicaine, elle votera pour son parti le 6 novembre.

Donald Trump «avait promis du changement et je constate un impact positif dans ce pays sur l'économie, l'éducation, l'éducation financière, alors bien que je ne sois pas toujours contente des choses qu'il dit, je suis satisfaite du résultat», explique cette grande femme au sourire engageant.

Enseignante, mère de quatre enfants, Nicole Archambeau, 48 ans, votera elle démocrate. «Ce n'est pas seulement que je ne partage pas les opinions politiques de Donald Trump mais plutôt quelque chose d'éthique», explique cette brune entourée d'un groupe jovial d'amis. «Je ne pense vraiment pas qu'il donne un bon exemple».

«UNE IMMENSE ÉNERGIE»

Les démocrates comptaient sur plus de sept points d'avance le 11 octobre pour le Congrès, selon le site RealClear Politics. La grande colère provoquée par la confirmation du juge Kavanaugh après le témoignage poignant de l'une de ses accusatrices, Christine Blasey Ford, pourrait creuser la différence.

Mais les républicaines favorables à la nomination d'autres juges conservateurs à la Cour — qui peuvent avoir un vote décisif sur des sujets comme l'avortement et sont confirmés par le Sénat — pourraient aussi se sentir plus motivées à aller voter.

Siégeant à la commission chargée de la fameuse audition de Blasey Ford, la sénatrice démocrate Mazie Hirono, 70 ans, ne veut pas croire à cette dernière possibilité.

«Mon espoir c'est que les femmes restent mobilisées, transforment leur colère et se concentrent sur les prochaines élections», explique à l'AFP la première femme à représenter Hawaï au Sénat.

«Il y a une immense énergie, un immense enthousiasme», renchérit une autre pionnière au Sénat, pour le Michigan, la démocrate Debbie Stabenow, 68 ans. «Les femmes en ont assez des discours qui divisent.»

Deux ans après Trump, voix de républicaines dans le Minnesota

ELODIE CUZIN
Agence France-Presse

SAINT PAUL — Quand les États-Unis ont appris à leur réveil la victoire-surprise de Donald Trump en novembre 2016, une statistique a interpellé : malgré les scandales et les remarques sexistes, le milliardaire a attiré plus de la moitié des voix des femmes blanches.

Les femmes devraient donc jouer un rôle primordial lors des élections du 6 novembre. Si beaucoup comptent éviter le parti républicain, hérissées par les tirades de Donald Trump et la tumultueuse nomination de Brett Kavanaugh à la Cour suprême, les républicaines restent encore majoritairement fidèles au «Grand Old Party».

Zoom sur trois républicaines et une indécise, toutes certaines d'aller voter dans le Minnesota, où plusieurs scrutins se joueront sur le fil du rasoir.

LA COUR SUPRÊME, MALGRÉ TRUMP

Leah Jacobson attend son septième enfant, révèle-t-elle dans un sourire contagieux qui semble rarement la quitter. En ce soir d'octobre déjà froid, cette femme de 37 ans a organisé dans la petite ville de Crosby, au bord d'un lac, une rencontre entre des électeurs et le candidat républicain Pete Stauber, qui a de bonnes chances de gagner dans ce bastion longtemps démocrate du nord du Minnesota.

Elle dit avoir voté ces dix dernières années aussi bien pour les républicains que pour les démocrates, mais toujours avec la question de l'avortement au coeur de ses choix. Elle dirige une ONG qui milite contre l'IVG à travers l'ouverture de centres de santé pour le femmes, The Guiding Star Project.

L'élection de 2016 «a été l'une de mes pires expériences dans l'isoloir. Je me souviens d'être là, debout, et de ne pas pouvoir choisir Trump parce que je pensais qu'il ne respectait pas les femmes, qu'il avait changé d'opinion sur l'avortement de nombreuses fois et je me disais : "Je n'aime pas cet homme et je ne lui fais pas confiance". Mais, au final, je savais qu'il pourrait nommer des juges à la Cour suprême et je le croyais quand il disait qu'il choisirait un candidat anti-avortement. Je ne dirais pas que c'est quelqu'un que je respecte, mais, jusqu'à présent, je suis satisfaite de ses politiques concernant l'avortement».

BONNE NOTE SUR L'ÉCONOMIE, MALUS SUR LE STYLE

«Je suis une femme diplômée satisfaite de la marche des choses», souligne Alisha Johnson, 52 ans, responsable d'une agence bancaire et titulaire d'un MBA, comme en réponse aux nombreux analystes s'attendant à voir des électrices ayant son profil se détourner de Donald Trump.

Derrière elle, la fanfare du lycée privé où étudie sa fille répète quelques notes avant le traditionnel défilé de rentrée scolaire. Mendota Heights, banlieue résidentielle de la ville de Saint Paul, est située dans un fief républicain qui pourrait bien passer démocrate en novembre.

«D'un point de vue économique, je suis très heureuse de l'impact» de Donald Trump «sur le pays, sur les impôts, sur l'éducation. Le président ne dit pas les choses comme je les dirais et c'est dommage, mais je ne suis pas à sa place. Ce qui est très important pour moi, c'est sa capacité à accomplir les choses et à créer le changement».

Quatre citoyennes du Minnesota se prononcent sur les élections du 6 novembre. Dans le sens des aiguilles d'une montre, en partant de la gauche : Leah Jacobson, Jennifer Haley et Alisha Johnson, trois républicaines, ainsi que Mallory Stevenson, une mère de cinq enfants indécise. — PHOTOS AFP, KEREM YUCEL

TRUMP À LA MAISON-BLANCHE, DÉMOCRATES AUX LÉGISLATIVES

Protégé du froid par un bonnet Trump, son fils de huit ans avance, timide, avec Jennifer Haley dans la longue file d'attente pour voir le président américain en *meeting* à Rochester, Minnesota.

«C'est une occasion unique de l'entendre parler», explique d'une voix douce cette mère au foyer de quatre enfants, âgée de 37 ans.

«Nous avions toujours été plutôt progressistes, mais Trump nous a vraiment convaincus, il partage beaucoup de nos valeurs. La chose la plus importante, c'est protéger nos droits, particulièrement le deuxième amendement» de la Constitution sur le port d'armes à feu, «ainsi que sa position sur l'immigration».

Mais le 6 novembre, «nous allons pencher plutôt démocrate».

L'INDÉCISE, PROIE CONVOITÉE DES DEUX PARTIS

Mallory Severson, mère de cinq enfants âgée de 34 ans, est venue en famille rencontrer le républicain Stauber dans une petite brasserie de la ville de Crosby, pour s'informer avant de décider. Elle ne révèle pas qui elle a choisi en 2016.

«Je fais encore des recherches sur les candidats, mais je penche plutôt pour les valeurs» défendues par ce candidat, explique cette responsable administrative dans le cabinet juridique de son époux.

«Je cherche quelqu'un qui a élevé une famille comme moi, qui a travaillé dur toute sa vie comme nous tentons de le faire, quelqu'un qui comprend les difficultés et défis de la vie de famille et tente d'améliorer les choses pour les travailleurs américains».

5342007

opinions

Président et éditeur CLAUDE GAGNON Rédactrice en chef VALÉRIE GAUDREAU

ÉDITORIAL

Une démocratie qui vacille

PIERRE ASSELIN
passelin@lesoleil.com

Un politicien d'extrême droite est venu à un cheveu de se faire élire à la présidence du Brésil en fin de semaine. Tout semble indiquer que ça devrait être chose faite au prochain tour, à moins d'un imprévisible revirement...

Jair Bolsonaro est comparé au président Donald Trump, mais en réalité, ces despotes s'inspirent tous les uns des autres, chaque fois que l'un d'eux normalise une nouvelle transgression, méprise une autre convention.

Chaque victoire d'un de ces extrémistes repose autant sur l'instrumentalisation de l'anxiété d'un groupe électoral que sur l'incapacité d'un gouvernement plus «libéral» à démontrer qu'il est en mesure de trouver les solutions pour réduire les inégalités sociales, administrer l'État afin d'offrir les services que les électeurs attendent de lui.

C'est une pente glissante qui peut mener jusqu'au fascisme

C'est une dynamique fréquente dans tout système démocratique, mais nous assistons depuis quelques années à la résurgence d'un autre phénomène. Les partis politiques sont relégués au second rôle, supplantés par un culte de la personnalité à l'endroit du leader qui se croit le messie, seul capable de restaurer un mythique ordre naturel révolu.

C'est la même recette pour tous. Vladimir Poutine, Hugo Chavez, Bolsonaro, Trump, Matteo Salvini en Italie ou Doug Ford en Ontario. On la voit aussi chez Kim Jong-un, comme chez les leaders de l'extrême droite européenne. C'est une pente glissante qui peut mener jusqu'au fascisme dans des pays qui, comme le Brésil, ont déjà connu des régimes militaires, la corruption.

L'abdication totale du parti envers son chef, comme c'est présentement le cas avec le Parti républicain, est un premier pas dans cette direction. Mais pour cimenter l'autorité d'un régime, celui-ci doit saper les institutions capables d'entraver son action, de miner son autorité.

Donald Trump le fait de manière systématique, contre la presse d'abord et avant tout, mais aussi contre toute institution qui placerait sa mission au-dessus de la loyauté envers le despote. L'Agence de protection de l'environnement, par exemple, ou bien le FBI, les services de renseignement, etc.

Jason Stanley, un professeur de philosophie à l'université Yale, décortique ces mécanismes dans son livre *How fascism works*, à propos duquel il a donné plusieurs entrevues récemment.

L'affaiblissement des institutions n'est qu'une pièce de plus sur l'échiquier. Le dirigeant autoritaire doit affaiblir une autre fondation de la démocratie s'il veut exercer le plein contrôle auquel il aspire. Il doit discréditer les sources d'information, semer le doute dans l'esprit des citoyens, afin de substituer sa «vérité» à celle des faits et des données.

Et cet élément est probablement celui qui a le plus évolué avec l'avènement des réseaux sociaux. Le cas de la Birmanie nous en a fourni un autre exemple cette semaine encore. Le *New York Times* a révélé hier que depuis près de cinq ans, l'armée birmane avait noyauté un réseau de comptes Facebook pour distiller la propagande contre la minorité Rohingya, avant d'entreprendre le «nettoyage ethnique» de cette région.

Les attaques du président Trump contre les médias sont du même ordre et, aujourd'hui, il a du sang sur les mains. Le régime saoudien n'aurait pas pris le risque de mettre à mort un journaliste du *Washington Post* si la Maison-Blanche n'avait pas encouragé aussi systématiquement le mépris et la violence à l'endroit des médias.

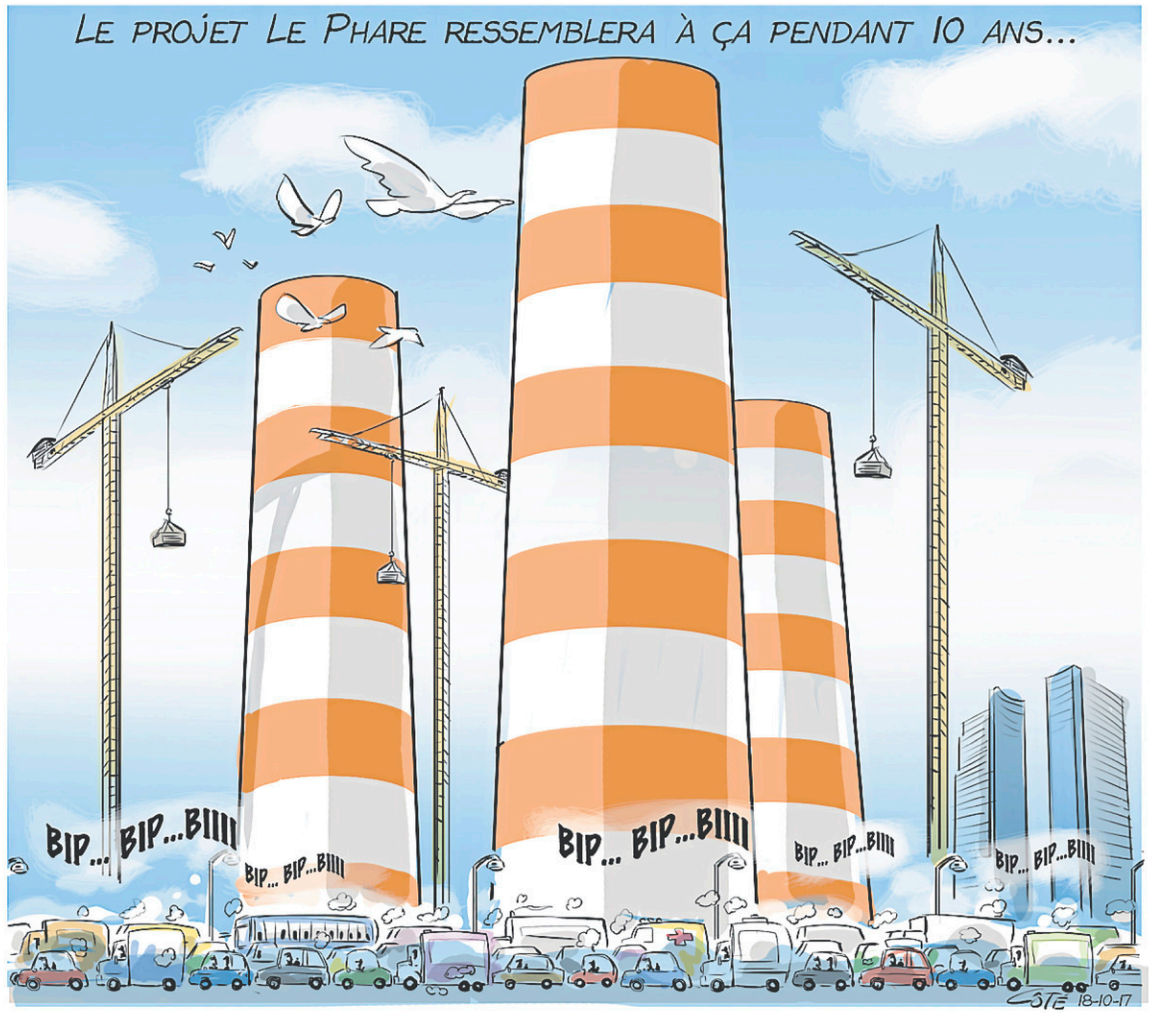

CARREFOUR DES LECTEURS

Un marathon shakespearien

Je pense que les organisateurs du marathon n'ont absolument pas entendu le cri du cœur du maire de Québec pour le français et l'Accent d'Amérique. Dimanche dernier, on a eu droit, en plein cœur de Québec, à un marathon avec une animation musicale 100 % en anglais. C'est excessivement insultant, déplorable, déplaisant. Des rythmes et de la musique entraînante en français, il y en a 10 tonnes.

Le cœur me levait dimanche matin où, de 7h30 à midi, les haut-parleurs ne diffusaient que la langue de Shakespeare. La ville est totalement conquise, imaginez les cerveaux. Les organisateurs ont affirmé vouloir en faire l'édition de la diversité. Depuis quand la diversité doit-elle exclure celle du pays hôte? Le français fait lui aussi partie de cette diversité!

Merci, M. Labeaume, pour votre écoute et pour montrer l'exemple quand vient le temps de chérir notre belle différence.

Félix Laberge
Québec

La sagesse du compromis

Faut-il, pour le port de signes religieux, adopter la solution préconisée par Jean Chrétien, soit ne rien faire et laisser passer le train? Est-ce là une forme de sagesse venant d'un vieux routier de la politique? Difficile à dire. Mais il me semble que le compromis proposé par l'homme d'affaires Alexandre Taillefer, aussi mis de l'avant par la commission Bouchard-Taylor, me semble juste. Celui-ci propose de limiter le port de signes religieux à ceux qui exercent une autorité contraignante, tels les juges, les policiers et les gardiens de prison. Les enseignants et éducatrices ou gardiennes d'enfants seraient à juste titre exclus de cette courte liste.

Cette solution a le grand mérite d'indiquer que la laïcité et la liberté religieuse, dans une société, ne sont pas des principes absolus. Que l'État peut en aménager l'exercice de façon raisonnable, s'il juge que cela est requis pour le bien commun. Exiger que les services publics soient donnés et reçus à visage découvert (loi 62) et limiter le port de certains signes religieux pour certains officiers publics me semble des plus raisonnables.

Ceci étant dit, ces limites à la liberté religieuse seront contestées devant les tribunaux, la loi 62 l'étant déjà. Mais la vie en société exige des compromis et il me semble excessif, voire nuisible, d'absolutiser les libertés fondamentales et le principe de laïcité.

Il appartiendra au gouvernement et ultimement au Parlement québécois de juger s'il est approprié d'utiliser la clause dérogatoire prévue aux Chartes pour mettre en œuvre ses dispositions législatives limitant la liberté religieuse, si les tribunaux les jugent déraisonnables et inconstitutionnelles. La question deviendra alors éminemment politique.

Michel Lebel
Ancien professeur de droit constitutionnel
Entrelacs

POINT DE VUE

Étudiants pour un meilleur contrôle des armes à feu

Wendy Vasquez, présidente de la Confédération pour le rayonnement étudiant en ingénierie au Québec
Manuel Klaassen, président de l'Association étudiante de Polytechnique
Guillaume Lecorps, président de l'Union étudiante du Québec
Zenon Kripki, président de la Fédération canadienne étudiante de génie

En mars dernier, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-71 ayant comme objectif d'accroître la sécurité des Canadiennes et des Canadiens en renforçant la législation sur les armes à feu. Cependant, le projet de loi C-71 n'interdit pas les types d'armes qui ont été utilisés dans les pires tueries de masse dans notre pays et aux États-Unis.

Aujourd'hui, nous invitons tous les citoyens canadiens soucieux de leur sécurité et celle des générations futures à se joindre à nous pour demander un meilleur contrôle des armes à feu. Nous croyons, comme la vaste majorité des chercheurs et la majorité de la population canadienne, qu'un contrôle des armes plus strict permettra l'amélioration de la sécurité publique.

Quatre-vingt pour cent des décès causés par des armes à feu sont des suicides, et on constate une augmentation de 7 % d'homicides entre 2016 et 2017. Nous demandons donc d'obtenir l'avis d'un spécialiste de la santé dans des cas où l'individu a manifesté des facteurs de risques sérieux comme des troubles de santé mentale ou un passé violent.

En effet, la nouvelle législation n'aurait pas sauvé Adrian Clavier, qui a utilisé une arme enregistrée pour se suicider en 2015. Il avait fait part de ses troubles de santé mentale lors de sa demande de permis d'arme à feu, il a été sous des soins psychiatriques pendant 35 ans et utilisait de la médication ayant pu contribuer à des pensées suicidaires.

Pourtant, le fonctionnaire de Saskatchewan responsable d'approuver sa demande n'a jamais contacté son psychiatre ni demandé d'avis médical. La famille d'Adrian a contacté les autorités pour partager ses craintes, mais il a tout de même pu obtenir une arme légalement.

Bien que le projet de loi C-71 permettra aux enquêteurs d'accéder aux antécédents d'un candidat sans restriction temporaire (c'est-à-dire sans être limité aux cinq dernières années), la législation telle qu'écrite ne changera en rien les nombreux cas où la possession d'armes a été autorisée malgré les facteurs de risque sérieux déjà connus par les autorités.

Nous demandons aussi l'interdiction des armes de poing et des armes d'assaut semi-automatiques.

Ce sont les deux types d'armes les plus utilisées dans les tueries de masse aux États-Unis. L'objectif n'est pas d'interdire toutes les armes à feu, mais bien de prévenir l'accès légal aux types d'armes qui sont les plus dangereux pour la vie humaine.

Les étudiants signataires de la lettre appellent à un contrôle plus strict des armes pour améliorer la sécurité publique.
— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Devant ces faits, nous croyons que les étudiantes et les étudiants à travers le pays ne devraient pas avoir à se préoccuper de leur sécurité lorsqu'ils sont à l'école et qu'un meilleur contrôle des armes à feu au Canada aurait un effet positif sur les plus de 165 000 membres que nos organisations représentent.

C'est la raison pour laquelle, nous, les étudiantes et étudiants provenant du Canada entier, avons commencé à nous mobiliser afin d'exiger à Ottawa une législation qui aura des ambitions et une vision d'avenir beaucoup plus grandes que l'actuel projet de loi C-71, tant au niveau des armes qui devraient être interdites qu'au niveau du contrôle sur celles permises.

Ainsi, tout en nous inspirant de la campagne des étudiantes et des étudiants américains de Parkland, nous unissons nos voix à celles des Canadiennes et des Canadiens qui ont manifesté pour le mouvement March For Our Lives, des proches de victimes, des villes de Toronto et de Montréal et de la majorité du public pour réclamer un meilleur contrôle des armes à feu au Canada.

POINT DE VUE

Santé : une pénurie liée à nos conditions de travail

Manon Gallichand, travailleuse sociale en CLSC
Lévis

De nombreuses directions de CISSS quittent les tables de négociations locales. Geste concerté? J'en suis convaincue!

Les points qui achoppent sont les notions de déplacement et de port d'attache (ce dernier détermine où vous travaillez). En clair, cela signifie que l'employeur veut pouvoir vous déplacer comme bon lui semble, sur de vastes territoires, sans considération pour votre réalité, parfois au détriment de votre champ d'expertise et, surtout, sans compensation pour les désagréments engendrés. C'est ridicule de croire qu'il réglera ainsi les problèmes d'attraction et de rétention de personnel qualifié.

Sérieusement, est-ce en rendant encore plus difficiles les conditions de pratique qu'il pourra assurer une meilleure accessibilité de la population aux soins et services? Depuis 2015, la réalité est la suivante : les gens d'expérience devancent leur retraite, les jeunes quittent le réseau ou leur profession, les congés de maladie se multiplient. Et que dire des effets pervers de la baisse de motivation, la fatigue, l'anxiété et le sentiment d'incompétence causés par l'inconnu et les adaptations perpétuelles, le présentéisme? D'ailleurs, saurons-nous un jour les coûts réels de la «réforme Barrette»?

En attendant, camarades, je m'adresse à vous car l'heure est grave. Cette prochaine convention locale risque d'être la dernière avant longtemps (conséquence directe de la loi 30). Il est grandement temps de se mobiliser! Soyons fiers de ce que nous sommes! Défendons nos conditions de travail pour assurer la pérennité de nos services publics et soyons présents à nos conseils d'administration respectifs au cours du mois d'octobre. Réclamons ce à quoi nous avons droit : une convention collective décente et négociée de bonne foi!

Aux directions d'établissement, sachez que vos fidèles et dévoués employés sont toujours prêts à chercher, avec vous, des solutions aux problèmes rencontrés, pour peu que vous les respectiez et les écoutiez. Le défi qui nous attend au cours des prochaines années est immense, vous avez besoin de nous, alors pourquoi ne pas travailler ensemble? Sachez aussi que le mépris dont vous faites ironiquement preuve en ce mois de la reconnaissance (en tout cas, «chez nous») n'est qu'un souffle de plus sur les braises de la mobilisation qui couvent depuis trop longtemps maintenant… Solidarité!

affaires

TORONTO
15 579,74
+ 170,27

TSX 60
928,38
+ 10,77

NASDAQ
7645,49
+ 214,75

NEW YORK
25 798,42
+ 547,87

LE DOLLAR
+ 0,33
¢US 77,29

facebook/
lesoleildequebec

@cyblesoleil

Le Hilton Québec sera inaccessible pendant une année complète. — PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Le Hilton Québec fera peau neuve en 2020

GILBERT LEDUC
gleduc@lesoleil.com

Le Hilton Québec va se refaire une beauté en 2020.

Pendant cette importante cure de rajeunissement, l'établissement de 571 chambres et suites fermera ses portes.

Compte tenu de la nature et de l'ampleur du chantier, l'hôtel du boulevard René-Lévesque sera inaccessible pendant une année complète.

Du 1er janvier 2020 jusqu'à la fin du mois de décembre de la même année, a fait savoir le propriétaire des lieux, InnVest Hotels.

Les 400 employés de l'établissement seront temporairement mis à pied. Ils ont appris la nouvelle mardi.

Seuls les membres de la direction et l'équipe affectée aux ventes garderont le fort pendant la durée des travaux.

Évidemment, les clients qui devaient se pointer au Hilton Québec quelque part en 2020 recevront un coup de fil au cours des prochains mois afin d'évaluer la possibilité de reporter leur présence à 2021 ou encore d'aller cogner à la porte d'un autre établissement. S'il reste encore de la place dans les autres hôtels de Québec évidemment.

UN INVESTISSEMENT RECORD

En ce qui a trait au montant de l'investissement pour retaper le Hilton Québec, c'est l'inconnu pour le moment. Le propriétaire s'accorde un peu de temps pour éplucher et évaluer les appels d'offres.

«La transformation du Hilton Québec se traduira par l'un des plus importants investissements jamais réalisés au sein d'un même hôtel de l'histoire du Canada», avance InnVest Hotels dans un communiqué publié mardi en fin d'après-midi.

Le portefeuille de cette société privée de la région de Toronto comprend pas moins de 80 hôtels exploités sous les marques de franchise reconnues internationalement comme Fairmont, Hilton, Hyatt, Marriott, Delta, Holiday Inn et Confort Inn.

Pour les curieux, le Hilton Québec, avec ses 571 chambres, est le deuxième plus grand établissement hôtelier de Québec derrière le Château Frontenac qui compte 611 chambres.

TOUT Y PASSERA

«Les rénovations qui seront faites visent l'aménagement extérieur du bâtiment, incluant les fenêtres, une mise à niveau des systèmes d'infrastructure de l'hôtel et la refonte complète des espaces intérieurs», énumère le communiqué de presse d'InnVest Hotels.

Tout y passera: les chambres incluant les salles de bain, les salles de réunion, la salle de bal, le hall, les restaurants, le centre de remise en forme et la piscine située sur le toit de l'édifice.

«Lorsque les travaux du Hilton Québec seront exécutés, son emplacement central, ses salles de conférence en hauteur et ses vues panoramiques définiront le nouveau standard à suivre», a indiqué le vice-président de la gestion des actifs chez InnVest Hotels, Nicholas Lakas.

«Nous sommes très heureux d'investir dans des employés talentueux, un emploi de choix et des gens formidables», a-t-il ajouté.

Pour la petite histoire, la célèbre famille Hilton avait vendu le Hilton Québec à InnVest Hotels en 2006. La transaction incluait quatre autres établissements au Canada et s'élevait à l'époque à 243 millions $.

Même si Hilton n'est plus le propriétaire de l'immeuble du boulevard René-Lévesque, il a continué d'en assurer la gestion quotidienne des opérations.

Au cours des dernières années, des rumeurs sont remontées à la surface à quelques reprises au sujet de la vente du Hilton Québec par InnVest Hotels à d'autres intérêts.

Une source proche du dossier a laissé entendre au *Soleil* que l'investissement annoncé mardi par InnVest Hotels clouait le bec à ceux et à celles qui juraient que l'hôtel de Québec allait changer de propriétaire.

ACCORD ÉTATS-UNIS–MEXIQUE–CANADA

Exceldor en croissance malgré une autre «brèche»

ANNE DROLET
adrolet@lesoleil.com

Si le grand patron d'Exceldor convient que le nouvel accord de libre-échange nord-américain est une «brèche additionnelle» pour l'industrie de la volaille, il assure que la croissance sera au rendez-vous pour la coopérative. Des projets de modernisation et d'acquisition restent au menu pour les prochaines années.

«C'est une brèche additionnelle par rapport à ce qu'on avait déjà vu dans le cadre du Partenariat transpacifique (PTP), mais somme toute on s'en tire relativement bien par rapport au secteur laitier qui a été beaucoup plus impacté», a commenté René Proulx, président-directeur général d'Exceldor, en marge d'une conférence qu'il a prononcé devant la Chambre de commerce de Lévis.

La coopérative œuvre dans la transformation et la distribution de poulets et dindons.

Plus de 12 millions de kilos de volaille américaine supplémentaires pourront atterrir en sol canadien avec l'Accord États-Unis–Mexique–Canada. Selon les Producteurs de poulet du Canada, les différents accords représentent un accès américain équivalent à plus de 10, 7 % de la production actuelle canadienne.

«Avec la croissance qu'on connaît dans la consommation, ça va compenser les pertes qu'on pourrait avoir par l'importation qui pourrait rentrer» des États-Unis, estime M. Proulx. Le poulet est la protéine est la plus consommée au pays, bien avant le bœuf et le porc, précise-t-il.

LES QUOTAS AUX TRANSFORMATEURS

Le pdg d'Exceldor espère toutefois que les nouveaux quotas d'importation de volaille américaine seront donnés aux transformateurs pour les aider à absorber le choc, et non aux détaillants.

L'organisation continuera par ailleurs à mettre de l'avant la provenance de ses produits pour que le consommateur les distingue de ceux de nos voisins du Sud.

Exceldor vend sa volaille sous les noms Exceldor et Butterball, mais aussi sous différentes marques maison comme Kirkland (Costco) ou Le choix du président (Loblaw).

ACQUISITIONS

Au Québec, Exceldor et Olymel contrôlent 94 % de l'abattage de tout le poulet qui se produit dans la province, indiquait récemment *La Presse*.

«Avec la croissance qu'on connaît dans la consommation, ça va compenser les pertes qu'on pourrait avoir par l'importation qui pourrait rentrer»

— René Proulx, président-directeur général d'Exceldor

Ailleurs au Canada, il reste plus de joueurs, constate M. Proulx, bien que le marché soit passé d'une trentaine de transformateurs à une quinzaine en 2018. Il s'attend à ce qu'il y ait des possibilités d'acquisitions pour Exceldor. «Des opportunités, il va y en avoir dans les prochaines années, c'est sûr.»

Sous le règne de M. Proulx, depuis 2006, le chiffre d'affaires consolidé de la coopérative est passé de 284 millions $ à 727 millions $. Une croissance qui s'est faite entre autres par acquisitions. L'homme d'affaires a toutefois expliqué devant les autres entrepreneurs que la croissance ne doit pas se faire à n'importe quel prix, qu'il faut prendre des risques, mais bien calculés.

«On a beaucoup de projets sur la table. La majorité de nos projets, je ne peux pas vous en parler», a-t-il lancé, taquin.

Il a tout de même ouvert un peu son jeu, en indiquant qu'Exceldor investira cette année 72 millions $ pour améliorer ses infrastructures. De ce montant, 35 millions $ serviront à la mise sur pied d'un premier centre de distribution, à Beloeil, présentement en construction.

La coopérative étudie aussi un projet pour une nouvelle usine de transformation primaire, qui remplacerait celle de Saint-Damase en Montérégie, qui est à la fin de sa vie utile.

«Et là on parle d'un investissement qui va dépasser les 175 millions», note-t-il, tout en soulignant que ce montant n'est qu'une évaluation préliminaire.

«Il reste quelques ficelles à attacher, dont l'aide gouvernementale et une entente avec nos employés. On espère d'ici la fin de l'année annoncer ce projet de construction-là, qui va être le plus grand projet de l'organisation jusqu'à maintenant», a souligné le pdg.

Exceldor compte quelque 2350 employés, dont un peu plus de 600 dans son usine de Saint-Anselme. Le siège social, situé à Lévis, et emploie 85 personnes. La production totale est de 214 millions de kilos par année.

René Proulx, président-directeur général d'Exceldor, s'est adressé aux gens d'affaires lors d'un dîner-conférence de la demande de la Chambre de commerce de Lévis. — PHOTO LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

EN BREF

L'immigration, «planche de salut»

L'homme d'affaires René Proulx a livré un plaidoyer en faveur de l'immigration, une véritable «planche de salut» pour les entreprises aux prises avec la pénurie de main-d'oeuvre. Parmi ses quelque 2350 employés, environ 800, soit le tiers, viennent d'ailleurs dans le monde. Actuellement, l'organisation n'arrive pas à combler 210 postes, une trentaine en administration, la balance dans ses trois usines (Saint-Anselme, Saint-Damase, Saint-Bruno-de-Montarville). Une situation qui «freine la croissance» d'Exceldor et du Québec en entier, fait valoir M. Proulx. «C'est important que les instances gouvernementales l'entendent aussi.» La Coalition avenir Québec a fait de la baisse des seuils d'immigration une de ses promesses. «C'est sûr qu'on va faire des représentations au moment opportun pour les sensibiliser à notre situation. [...] Nous on demande au gouvernement de faciliter l'arrivée d'immigrants, pis après ça on va s'en occuper.» Pour les intégrer et leur faire apprendre le français, précise-t-il. **ANNE DROLET**

Tolérance zéro pour le *pot*

Avec la légalisation mercredi du cannabis, le pdg d'Exceldor a indiqué que ça serait tolérance zéro pour les employés sur les lieux de travail. Une politique à l'image de celle déjà en place pour l'alcool. «C'est clair que nos politiques en termes d'alcool et de drogues sont extrêmement sévères déjà.» **ANNE DROLET**

Airbnb : «une infime fraction du parc de logements de Québec»

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
jmgagnon@lesoleil.com

Moins de 1,3 % de tous les logements de la ville de Québec ont accueilli des voyageurs au moyen d'Airbnb au cours des 12 derniers mois, selon une analyse de la plateforme Web d'hébergement.

«Bien qu'Airbnb ait connu une croissance au cours des dernières années, ses inscriptions ne représentent toujours qu'une infime fraction du parc de logements de Québec», mentionne dans son rapport la compagnie.

Cette dernière a analysé entre octobre 2017 et le même mois en 2018 le nombre de réservations effectuées dans la capitale. Sur les 266 409 logements à Québec, 3300 ont fait l'objet d'un séjour. Airbnb avance aussi que 40 % des logements inscrits ont été loués pour une période de moins de 30 jours et 66 % l'ont été moins de 90 jours.

2,8 M$
Sommes remis par Airbnb au gouvernement du Québec. De ce montant, 285 000 $ ont abouti dans les coffres de l'Office du tourisme de Québec

«Ces chiffres suggèrent que la plupart des hôtes partagent leur propre espace à temps partiel, et donc, ne retirent pas des unités de logement du marché locatif à long terme», note l'entreprise.

Et si on pousse la recherche plus loin, 7600 logements entiers dans la région ont été annoncés sur Airbnb depuis sa création, dont 5500 ont accueilli des visiteurs.

«La majorité des hôtes Airbnb à Québec sont des gens normaux, qui partagent leur maison quelques nuits par mois pour pouvoir joindre les deux bouts», avance au *Soleil* Alex Dagg, directrice des politiques publiques chez Airbnb au Canada.

Entre octobre 2017 et mars 2018, Airbnb a remis 2,8 millions $ au gouvernement du Québec. De ce montant, 285 000 $ ont abouti dans les coffres de l'Office du tourisme de Québec.

Rappelons que depuis 2017, Airbnb applique la taxe sur l'hébergement de 3,5 % par nuitée.

Toujours selon des données d'Airbnb, seulement 7 % des hôtes dans la capitale affichaient au 1er octobre sur le site Internet plus de trois annonces.

En juillet dernier, la Ville de Québec avait souligné lors d'un point de presse qu'elle prévoyait autoriser l'hébergement collaboratif de type Airbnb ou HomeAway sur l'ensemble de son territoire, pour une période de 31 jours ou moins. Le locateur pourra toutefois louer seulement sa résidence principale. Il devra aussi obtenir de la Ville un numéro d'enregistrement qu'il affichera sur la page de son annonce.

Pour une résidence secondaire, le propriétaire devra obtenir les permis nécessaires comme pour un hôtel s'il souhaite en faire la location.

Initialement, ce plan d'action devait être mis en branle dès cet automne. Pour l'heure, les discussions se poursuivent entre la municipalité et Airbnb.

Au 1er octobre, la ville de Québec comptait plus de 2600 hôtes Airbnb. «Ces derniers gardent 97% du prix de leur annonce, ce qui veut dire que l'argent que ces Québécois gagnent sur notre plateforme reste dans les familles et les entreprises de la ville. Nous voulons travailler avec les autorités pour que la ville et ses résidents puissent continuer à bénéficier des retombées économiques positives du partage de logement», conclut M^me^ Dagg.

En raison de l'abondance de condos dans le marché de Québec, leur valeur en prend un coup. Une baisse de 4,6 %.
— PHOTO LE SOLEIL, PASCAL RATTHÉ

Une maison... pour quelques dollars de plus

GILBERT LEDUC
gleduc@lesoleil.com

Entre un appartement en copropriété et une maison de plain-pied à Québec, la différence est d'à peine 24 112 $.

«À prix quasiment égal, plusieurs acheteurs font le choix d'une maison de plain-pied pour plus d'espace et un morceau de verdure bien à soi», affirme Michèle Fournier, vice-présidente de Royal-LePage Inter-Québec. «Un facteur qui joue en défaveur du marché de la revente d'appartement en copropriété.»

L'agence a publié, mardi, son étude sur le prix des maisons sur le marché immobilier à Québec.

Au troisième trimestre de 2018, le prix des propriétés a enregistré une hausse «modeste» de 2,7 % par rapport à la même période l'an dernier.

Le prix des maisons à deux étages a progressé de 5,6% au troisième trimestre pour afficher 377 796 $.

Celui des maisons de plain-pied n'a pratiquement pas bougé — une hausse d'à peine 0,1 % — pour s'établir à 269 576 $.

Quant au prix des appartements en copropriété, il a fait du surplace à 245 464 $.

Une mauvaise nouvelle pour les vendeurs.

Une bonne pour les acheteurs.

«Le prix des appartements en copropriété est resté au beau fixe au dernier trimestre, bien que beaucoup de propriétés ont été vendues au rabais», souligne Michèle Fournier en rappelant que l'on compte actuellement dans la capitale un acheteur pour 18 condos disponibles sur le marché, «soit le double du ratio de propriétés disponibles que l'on retrouve normalement dans un marché équilibré.»

En septembre dernier, la Ville de Québec dévoilait son rôle triennal d'évaluation des propriétés de l'agglomération pour les années 2019 à 2021.

En raison de l'abondance de condos dans le marché de Québec, leur valeur en prend un coup. Une baisse de 4,6 %.

«Lors du dernier rôle, les évaluations dans ce segment étaient gonflées par rapport au marché», explique Michèle Fournier. «Bien que l'évaluation foncière n'est pas le seul facteur à considérer dans l'établissement du prix d'une propriété, cet ajustement sera positif, puisque plus réaliste, en plus de diminuer légèrement le compte de taxes pour certains propriétaires.»

Selon la vice-présidente de Royal-Lepage Inter-Québec, l'accès à la propriété devient de plus en plus difficile à Québec. Une hausse prochaine des taux d'intérêt pour compliquera davantage la situation.

«Les banques sont moins enclines à prêter, puisque les hausses additionnelles de taux d'intérêt anticipées par plusieurs dans les prochains mois pourraient déstabiliser le marché», fait-elle remarquer. «Le resserrement des règles hypothécaires a déjà eu comme effet dans la région de forcer certains acheteurs à revoir leurs attentes à la baisse. De nouvelles hausses rendraient par ailleurs le refinancement d'une propriété plus difficile.»

VENTES À LA BAISSE

Alors les ventes résidentielles ont grimpé de 5 % dans la Belle Province au troisième trimestre par rapport à la même période l'an dernier, la région de Québec a enregistré une baisse de 1%. Il s'agit de la première diminution de l'activité en cinq trimestres.

Rien pour s'inquiéter, signale la directrice générale de la Chambre immobilière de Québec, Martine Bélanger.

«Il s'agit tout de même d'un excellent trimestre, puisque l'année dernière à la même période, nous avions enregistré un sommet d'activité en six ans pour la région», mentionne-t-elle.

Deux des trois catégories de propriétés ont vu leur nombre de ventes diminuer : l'unifamiliale a enregistré une variation de -2 % et le plex a connu une variation de -3 %. La copropriété a de son côté affiché une hausse des ventes de 3 %.

«Globalement, les conditions du marché ont peu changé depuis un an : elles sont légèrement à l'avantage des acheteurs, sauf pour la copropriété, où les acheteurs ont vraiment le gros bout du bâton dans les négociations», conclut Martine Bélanger.

LeddarTech aura pignon sur rue à Toronto et en Autriche

L'expansion de ses affaires amène LeddarTech à ouvrir les portes d'un bureau de recherche et de développement à Linz, en Autriche, et d'un centre d'excellence automobile à Toronto. Une entreprise de Québec, LeddarTech fait son pain et son beurre dans le développement de systèmes de détection et de télémétrie d'objets pour le marché de l'automobile. Sa technologie est intégrée dans les phares des véhicules intelligents. En septembre 2017, LeddarTech décrochait un financement de 130 millions $ pour l'aide à propulser sa plateforme de développement LiDAR à l'échelle planétaire. Puis, en août dernier, la compagnie livrait ses premiers systèmes sur puce destinés aux applications de conduite autonome à ses partenaires d'affaires. «Nous démontrons que LeddarTech a franchi le stade de la conceptualisation et qu'elle concrétise ses idées et tient ses promesses», affirmait alors l'organisation. Mardi, l'entreprise du Parc technologique du Québec métropolitain annonçait qu'elle ajoutait de l'expertise en matière d'ingénierie et qu'elle accélérait sa croissance pour répondre aux besoins du marché. À Linz, LeddarTech fera appel à des ressources hautement qualifiées dans le domaine de la microélectronique dans le but de soutenir les programmes d'intégration des systèmes sur puce. Du côté de Toronto, une équipe d'experts se consacrera au développement de solutions de sécurité active et de conduite autonome. «LeddarTech est fière d'attirer les meilleurs talents et notre investissement dans une expertise technique de renommée mondiale à Linz et à Toronto est une preuve de notre engagement d'offrir à nos clients la plateforme de développement LiDAR la plus polyvalente, flexible et évolutive de l'industrie», a indiqué Charles Boulanger, le président et chef de la direction de LeddarTech. **GILBERT LEDUC**

Charles Boulanger, pdg de Leddar Tech — PHOTO LA PRESSE, ALAIN ROBERGE

Le nouvel accord permet aux conducteurs de véhicules électriques d'utiliser librement les bornes de recharge de FLO et de ChargePoint où qu'ils soient au Canada ou aux États-Unis, et ce, sans devoir créer de multiples comptes et sans frais additionnels. — PHOTO FOURNIE PAR SERVICES FLO INC.

RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Un réseau dans toute l'Amérique du Nord

GILBERT LEDUC
gleduc@lesoleil.com

Le réseau de recharge de véhicules électriques FLO, une filiale de la compagnie AddÉnergie de Québec, s'entend avec son pendant américain ChargePoint pour permettre aux membres des deux réseaux d'accéder à plus de 33 000 bornes de recharge publiques à travers l'Amérique du Nord.

D'un côté, FLO est le plus vaste réseau de recharge de véhicules électriques au Canada avec plus de 10 000 bornes de recharge publiques, privées et résidentielles en service.

De l'autre côté de la frontière, ChargePoint compte 54 000 bornes de recharge en opération. Pas seulement aux États-Unis, mais aussi au Canada, au Mexique, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Les deux nouveaux partenaires viennent de signer une entente d'interopérabilité. Une première en Amérique du Nord, semble-t-il.

> FLO est le plus vaste réseau de recharge au Canada avec plus de 10 000 bornes publiques, privées et résidentielles en service

Cet accord permet aux conducteurs de véhicules électriques d'utiliser librement les bornes de recharge de FLO et de ChargePoint où qu'ils soient au Canada ou aux États-Unis, et ce, sans devoir créer de multiples comptes et sans engager des frais additionnels.

Pour démarrer la recharge, les «électromobilistes» n'ont qu'à localiser une borne, activer une session à l'aide de l'application mobile de leur réseau principal et brancher leur véhicule.

FLO et ChargePoint n'imposeront aucuns frais additionnels pour l'utilisation d'une borne d'un autre réseau. Toutes les transactions et les taxes sont administrées en fonction des législations de chaque pays, afin que les «électromobilistes» profitent d'une expérience familière à celle de leur réseau d'origine peu importe où ils se trouvent.

«À mesure que les véhicules électriques gagnent en popularité, il est essentiel que les leaders de l'industrie travaillent ensemble à optimiser l'expérience de recharge», a déclaré le président et chef de la direction de FLO, Louis Tremblay, par la voie d'un communiqué de presse. «Cette collaboration s'inscrit dans notre engagement à offrir la meilleure expérience dans l'écosystème de recharge de véhicules électriques, et contribuera certainement à convaincre plus de gens à choisir la mobilité électrique.»

Une opinion partagée par Pasquale Romano, chef de la direction de ChargePoint, une société basée en Californie.

«Une initiative comme la nôtre est non seulement une bonne nouvelle pour les conducteurs de véhicule électrique, mais aussi pour les exploitants de bornes de recharge puisqu'elle contribue à en augmenter l'utilisation, ce qui permet aux entreprises de participer activement au développement des transports du futur.»

En plus d'exploiter FLO et d'être le fournisseur d'infrastructure et l'opérateur du Circuit électrique au Québec et du Réseau branché au Nouveau-Brunswick, AddÉnergie, fondée à Québec en 2009, fabrique aussi des bornes de recharge et développe des logiciels de gestion de réseau. Son siège social est dans la capitale et possède des bureaux à Montréal, à Mississauga, à Vancouver, à San Francisco et à New York. Elle compte plus de 120 employés.

WALL STREET

Uber vise une entrée à 100 millliards $

AVIS AU PUBLIC
Avis légaux - Appels d'offres - Encans

SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES

AVIS PUBLIC

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique à la salle Cantin de l'hôtel de ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, au 200, route de Fossambault à Saint-Augustin-de-Desmaures, le 19 novembre 2018 à 10 h, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires s'il y a lieu, y compris les intérêts et les frais plus les frais encourus subséquemment, et ce, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q. c. C-19).

Tous les lots ci-après énumérés font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf.

Matricule	Propriétaire(s) inscrit(s) au rôle	Situation	Cadastre du Québec
2682-75-4960-1-000-0000	JEAN OUELLET	1737, chemin du Haut-Fossambault	3056646
2682-77-0661-1-000-0000	MICHEL NADEAU	1748, chemin du Haut-Fossambault	3056616
3078-61-5908-1-000-0000	SONYA RHÉAUME ET DOMINIQUE MICHAUD	125, du Tournesol	3058499
3081-90-6061-1-000-0000	HENRI MÉTIVIER ET MAUDE MÉTIVIER	242, rang des Mines	3056312
3178-70-3651-1-000-0000	PATRICK BRUNET	317, du Meunier	3057929
3179-56-0595-0-001-0002	COURTIER RX INC.	2-85, rue de Lisbonne	5549766 5549764 5537138
3278-15-1837-1-002-0002	JOSÉE LEBLANC	126A, rue Michel-Thibault	4160473 4160472 4119119
3279-50-9360-1-001-0002	GABRIEL ROY-TÉTREAULT	100D, rue de la Verrerie	4929410 4929408
3379-21-9611-1-002-0000	STEVE RACETTE	31-209, route 138	La maison mobile située sur le lot 2814291
3578-75-6642-1-000-0000	MICHEL DUPÉRÉ	2052, 24e avenue	2814322
3677-49-2096-1-000-0000	TATTUON KHAO ET MY-LIEN LINH	4990, rue Clément-Lockquell	2814016
3678-64-8904-1-001-0098	NICOLAS-MALLIK PAQUIN	210-4952, rue Honoré-Beaugrand	5477938 5213578 5477924
3678-64-8904-1-002-0004	BRITA PETERS	104-4944, rue Honoré-Beaugrand	5979681 5213578 5979671
3777-08-8018-7-001-0010	ÉMILIE ROY	111-4905, rue Lionel-Groulx	5754696 5754694
3779-11-4533-1-000-0000	MARIO DUBUC ET CAROLINE BÉDARD	4676, rue de l'Orée	2812299

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET CONDITIONS DE VENTE

- Toute personne qui désire se porter adjudicataire ou agir à titre de mandataire est invitée à s'inscrire au préalable de 9 h à 10 h, aux dates et à l'endroit indiqués pour la vente et remplir les conditions pour enchérir.

Conditions à respecter pour enchérir:

➢ Déclarer devant la personne faisant la vente, son nom, son prénom, son occupation et son lieu de résidence.

➢ Présenter une pièce d'identité parmi les suivantes :
- Permis de conduire
- Carte d'assurance-maladie
- Passeport

➢ Toute personne désirant enchérir pour une autre personne doit présenter copie de la pièce justificative l'autorisant d'agir :
- À titre de représentant d'une personne physique : sa procuration ou son mandat
- À titre de représentant d'une personne morale : copie de la pièce justificative l'autorisant d'agir. (résolution-mandat, procuration et autres)

- L'adjudicataire doit payer **immédiatement** le prix de son adjudication. Ce **paiement total** doit être fait au comptant, par chèque certifié, par traite bancaire ou par mandat-poste à l'ordre de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

À défaut d'un paiement immédiat, la personne faisant la vente remet sans délai l'immeuble en vente.

- L'adjudicataire est dès lors saisi de la propriété de l'immeuble adjugé et peut en prendre possession, sujet au retrait qui peut en être fait dans l'année qui suit, sans pouvoir cependant y enlever le bois ou les constructions pendant ladite année.
- La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent à ces ventes. L'adjudicataire qui est un inscrit auprès des gouvernements eu égard à ces taxes doit fournir ses numéros d'inscription au moment de l'adjudication.
- **Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Service de la trésorerie au 418-878-2955.**

Donné à Saint-Augustin-de-Desmaures, ce 17 octobre 2018, conformément à la résolution 2018-402 adoptée par le conseil de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, le 2 octobre 2018.

Le greffier de la Ville,
Daniel Martineau, notaire
www.ville.st-augustin.qc.ca

5348379

JULIE CHARPENTRAT
ET LUC OLINGA
Agence France-Presse

SAN FRANCISCO — Uber peine à redorer une image ternie par les controverses et perd des sommes astronomiques. Pourtant, le groupe américain espère bien réaliser l'an prochain la plus grosse entrée en Bourse du secteur technologique, à plus de 100 milliards $.

Cette opération très attendue, évoquée par le patron Dara Khosrowshahi dès son arrivée fin août 2017, pourrait même se faire au premier semestre de l'année prochaine, plus tôt que prévu, d'après des sources proches du dossier, selon lesquelles les investisseurs se bousculent au portillon.

Les banques d'affaires Goldman Sachs et Morgan Stanley, pressenties pour être les principales conseillères d'Uber dans cette opération, ont présenté au service de réservation de voitures avec chauffeur des propositions de valorisation, dont l'une des plus optimistes évoque 120 milliards $ de capitalisation boursière, affirme de son côté le *Wall Street Journal*.

Uber, Goldman Sachs et Morgan Stanley n'ont pas souhaité commenter.

À plus de 100 milliards, le groupe basé à San Francisco ferait l'objet de la plus grosse introduction en Bourse jamais enregistrée dans le secteur technologique. Et Uber vaudrait autant que General Motors, Ford et Fiat Chrysler Automobiles N.V., soit les trois premiers constructeurs automobiles américains combinés.

Au dernier comptage en septembre, Uber était valorisé à 72 milliards $, après un investissement de 500 millions $ du constructeur japonais Toyota.

CONFIANCE

Une entrée en Bourse d'une telle ampleur refléterait la confiance des investisseurs pour Dara Khosrowshahi, nommé pour succéder au sulfureux fondateur Travis Kalanick, poussé vers la sortie par des investisseurs puissants et inquiets des scandales.

Sur sa feuille de route : redorer l'image d'Uber et assainir les finances d'un groupe qui a encore perdu 891 millions $ au deuxième trimestre.

Malgré ces pertes, le groupe a des atouts susceptibles d'attirer les investisseurs, en particulier une activité en plein boum : le chiffre d'affaires du deuxième trimestre a flambé de 63 % à 2,8 milliards $ tandis que les réservations, qui mesurent la demande, se sont envolées de 41 % à 12 milliards.

De façon générale, le secteur attire les investisseurs car il «devrait être multiplié par huit pour atteindre 285 milliards $ en 2030», estimait l'an dernier une étude de Goldman Sachs.

VOITURE AUTONOME

Autre attrait majeur : le pari de la voiture autonome, vue comme l'avenir de l'automobile, sur laquelle travaille Uber, comme quasiment tous les grands groupes technologiques et gros constructeurs automobiles.

Car selon les experts, ce sera d'abord par les services de taxis et de réservation de voitures comme Uber que le grand public aura accès aux véhicules sans conducteur. Or, ce qui coûte cher actuellement, ce sont, précisément, les chauffeurs...

Mais c'est aussi un pari risqué en ce qui concerne Uber car sa division voiture autonome tourne au ralenti depuis un accident mortel en mars en Arizona.

En attendant la voiture autonome, Uber s'attache aussi à diversifier ses activités, notamment la livraison de repas (Eats) ou les vélos électriques en libre-partage (Jump).

CONFLITS ET ENQUÊTES

Dara Khosrowshahi a encore du pain sur la planche, pour régler notamment des conflits récurrents avec les régulateurs des transports de plusieurs pays, et Uber fait l'objet d'enquêtes aux États-Unis sur des soupçons de corruption de responsables étrangers, d'utilisation de logiciels illégaux ou encore d'accusations de discriminations salariales fondées sur le sexe.

Uber a signé deux accords à l'amiable avec la justice cette année, acceptant de verser 148 millions $ pour avoir dissimulé un énorme vol de données personnelles fin 2016, et 245 millions à Waymo (Alphabet/Google) qui l'accusait de vols de technologies.

Selon une source proche du dossier, le principal concurrent d'Uber en Amérique du Nord, Lyft, prépare également une entrée en Bourse pour 2019, mais de plus petite ampleur, aux alentours de 15,1 milliards $. Le groupe a déjà choisi ses banques-conseils, notamment JPMorgan, selon cette source.

INDICE RÉGIONAL

L'indice boursier régional IBR Québec/Chaudière-Appalaches valait hier

2071,20 points

en baisse de

7,52 points ou

0,36 %

sur la journée précédente.

L'IBR-QCA, marque de commerce du cyberjournal CommerceMonde (www.commercemonde.com) est mis à jour par Frédérick Tremblay.

Lire les cotes

Au moment de dresser cette liste, les titres retenus avaient eu un volume moyen de transactions d'au moins 100 actions au cours des 60 séances précédentes. Elle sera révisée périodiquement et contient principalement les actions ordinaires, celles généralement détenues par les particuliers. Chaque titre est identifié par le nom de la société et son symbole boursier. Le volume des transactions est en milliers d'actions.
Ferm : cours à l'arrêt de transactions.
Ch. net : changement en argent par rapport au précédent cours de fermeture.
Les valeurs sont fournies par la firme Financial Content et sont exprimées en dollars.
● :Indique que le cours a touché en séance le haut ou le bas des 52 dernières semaines.

Société	Volume (x1000)	Ferm.	Ch. net
A à C			
5NPlusInc	VNP 44	3.05	-0.07
AberdeenAsia-P	FAP 75	3.41	+0.04
AberdeenIntlJ	AAB 4	0.08	+0.01
AbsoluteSoftwa	ABT 98	7.70	-0.03
●AcadianTimberC	ADN 10	17.54	+0.16
Acasta Enterpr	AEF 103	1.15	+0.09
Acerus Pharmac	TRL 6	3.60	0.00
Acerus Pharmac	ASP 23	0.24	+0.01
AdvantageOil&	AAV 594	3.30	+0.01
Aecon Group	ARE 220	16.57	+0.38
AEternaZentari	AEZS 9	2.00	+0.05
Africa Oil Cor	AOI 131	1.31	+0.01
AGFManagementB	AGF.B 79	5.63	+0.12
AgGrowIntInc.	AFN 89	60.04	+0.35
Agnico-EagleMi	AEM 1042	48.23	-1.12
Aimia Inc.	AIM 187	4.04	+0.07
Airboss	BOS 18	12.00	+0.05
AirCanadaCIA	AC 1647	25.49	+0.98
Alacer Gold Co	ASR 458	2.20	-0.03
AlamosGoldInc	AGI 614	6.34	-0.05
AlarisRoyaltyC	AD 81	19.63	+0.26
AlbionPete	FF 450	0.36	-0.01
Alcanna Inc.	CLIQ 97	9.97	-0.03
Alderon Iron O	IRON 11	0.27	+0.01
AlexcoResource	AXR 49	1.41	-0.02
AlgomaCentralC	ALC 12	12.41	-0.10
AlgonquinPower	AQN 667	12.95	+0.13
AlimentationCB	ATD.B 704	62.20	+0.27
AliianceGrainT	AGT 75	17.80	+0.09
AlmadenMineral	AMM 33	0.73	+0.01
Almonty Indust	AII 16	0.73	-0.01
AltaGas Ltd.	ALA 1399	20.71	-0.14
AltiusMinerals	ALS 35	13.37	0.00
Altus Group Li	AIF 43	28.32	-0.09
Americas Silve	USA 55	3.12	-0.21
AmerigoResourc	ARG 75	0.95	+0.02
AmorfixLifeJ	PMN 32	0.29	0.00
AnacondaMining	ANX 29	0.26	-0.01
Andrew Peller	ADW.A 75	15.21	+0.09
Aphria Inc.	APH 15475	18.69	-1.21
ARCResourcesEx	ARX 1129	13.80	+0.07
●ArgexSilver	RGX 137	0.03	-0.01
ArgonautGoldLt	AR 171	1.58	-0.08
●Aritzia Inc. S	ATZ 661	18.71	+0.38
AsankoGoldInc.	AKG 119	1.05	-0.02
AtcoLtdCllN	ACO.X 353	35.41	+0.26
AthloneEg	ATH 564	1.50	+0.01
AtlanticPower	ATP 26	2.84	+0.03
Atrium Mortgag	AI 21	13.65	+0.03
ATS Automation	ATA 412	21.71	+0.62
Aurinia Pharma	AUP 28	7.70	+0.22
●Aurora Cannabi	ACB 70727	13.98	-1.09
AutoCanadaInc	ACQ 125	11.24	-0.21
AvalonRareMeta	AVL 31	0.07	0.00
AvcorpIndustri	AVP 5	0.05	+0.01
AvinoS&G	ASM 45	0.88	0.00
B2GoldCorpJ	BTO 3144	3.49	+0.05
BadgerIncomeFn	BAD 170	27.06	-0.17
BallardPowerSy	BLDP 143	4.90	+0.13
BalmoralResLtd	BAR 542	0.21	-0.02
BankofMontreal	BMO 1042	103.86	+0.96
●BankofNovaSco	BNS 2366	71.83	+0.73
BarrickGoldCor	ABX 3152	16.48	-0.04
Baylin Technol	BYL 22	3.91	+0.13
Baytex Energy	BTE 4502	3.09	-0.02
BCE	BCE 1231	51.79	+0.36
BellatrixExplL	BXE 114	1.31	-0.02
BELLUSHealthIn	BLU 54	0.99	+0.02
Belo Sun Minin	BSX 298	0.20	-0.01
BengalEnergyLt	BNG 50	0.09	-0.01
Birchclif	BIR 1209	4.98	+0.17
BirdConstrInc	BDT 57	7.37	-0.13
Black Iron Inc	BKI 18	0.08	0.00
BlackBerry	BB 1102	12.64	+0.36
BlackDiamondGr	BDI 154	3.69	-0.03
BlackPearlResI	PXX 769	1.39	+0.05
BMTCGroupCIA	GBT 6	15.06	0.00
BNKPetroleumIn	BKX 453	0.42	0.00
BombardierCIA	BBD.A 188	4.01	+0.02
BombardierCIB	BBD.B 6206	4.02	+0.03
Bonavista Ener	BNP 456	1.34	+0.01
BonterraEnergy	BNE 127	16.53	-0.24
BoralexInCCl	BLX 142	17.12	+0.20
BoyuanConGroup	BOY 11	0.45	-0.01
BramptonBrickA	BBL.A 22	8.40	-0.05
●Brompton Oil S	OSP 21	4.20	-0.28
BromptonLifeSp	LCS 21	3.96	+0.04
BromptonSpltBa	SBC 14	13.55	+0.25
Brookfield Ass	BAM.PF.E 40	23.92	+0.07
Brookfield Ass	BAM.PF.A 7	24.87	+0.01
Brookfield Ass	BAM.PF.G 47	24.75	+0.04
Brookfield Ass	BAM.PF.I 6	25.75	+0.11
Brookfield Ass	BAM.PF.F 19	24.80	+0.13
BrookfieldRIEs	BRE 7	16.35	-0.19
BrookfldAssetA	BAM.A 929	54.69	+0.61
BRP Inc. Subor	DOO 335	58.32	+0.97
BSMTechs	GPS 11	0.97	+0.02
●BurconNutrasci	BU 6	0.37	0.00
CABancorpInc.	CWI 5	1.86	0.00
CAE	CAE 387	24.79	+0.18
CaEngySeTechCo	CEU 896	3.73	+0.02
Caldwell Partn	CWL 28	1.39	+0.01
Caledonia	CAL 10	7.85	-0.18
CalfracWellSer	CFW 549	4.09	+0.06
CalianTechnolo	CGY 11	27.55	+0.05
Callidus Capit	CBL 34	1.84	0.00
CamecoCorporat	CCO 1203	15.28	+0.27
CanaccordFinan	CF 78	6.62	+0.13
●CanacolEgy	CNE 182	3.92	+0.08
Canada Goose H	GOOS 325	69.52	+3.70
CanBancCorp.	BK 9	11.68	+0.13
●Candente Coppe	DNT 168	0.07	0.00
Canfor Pulp Pr	CFX 120	23.87	+0.29
●CanforCorporat	CFP 687	21.42	+0.09
CanNatrResLtd	CNQ 3480	37.97	+0.58
●CannTrust Hold	TRST 4237	13.50	-1.37
CanPacRawayLtd	CP 345	271.16	+1.52
CanTireCorLtd	CTC.A 162	148.53	+1.18
●CanUtilityLtd	CU 255	29.45	+0.21
●CanWelHoldings	CWX 230	5.12	+0.07
CanWestBnk	CWB 245	34.15	+0.43
CanZincCorp	NZC 160	0.11	-0.01
CapitalPowerCo	CPX 320	28.08	+0.40
CapstoneMining	CS 131	0.66	0.00
Cardinal Energ	CJ 567	4.63	+0.05
CardiomePharma	CORV 13	4.62	+0.38
Cargojet Inc.	CJT 23	83.70	+1.34
Cascades	CAS 162	11.14	-0.08
CathedralEngyS	CET 38	0.73	0.00
CCLIndustriesB	CCL.B 269	56.28	+1.13
CelesticaInCSV	CLS 177	14.01	+0.19
CenovusEnergyI	CVE 3965	11.39	+0.38
CentaminEgyptO	CEE 5	1.82	+0.05
CenterraGoldIn	CG 443	5.21	-0.09
CentricHealthJ	CHH 289	0.37	-0.01
Century Global	CNT 9	0.15	0.00
●CequenceEnergy	CQE 4908	0.05	0.00
CeresGlobalAg	CRP 17	4.49	-0.20
●CervusEquip	CERV 14	13.13	+0.49
CGIGroupCIAS	GIB.A 547	80.73	+1.91
Chalice Gold M	CXN 5	0.13	-0.01
Champion Iron	CIA 74	1.16	+0.02
ChesswoodInCom	CHW 26	11.51	+0.03
China Gold Int	CGG 116	1.85	-0.03
Chinook Energy	CKE 72	0.24	0.00
Chorus Aviatio	CHR 349	6.94	+0.06
CIBC	CM 1018	116.40	+1.14
CIBTEducati	MBA 32	0.77	0.00
CIFinCorp.	CIX 576	19.18	+0.05
CineplexGalaxy	CGX 203	35.36	+0.65
CipherPharmaJ	CPH 17	3.01	-0.03
Clean TeQ Hold	CLQ 124	0.44	-0.01
Clearwater Sea	CLR 28	5.92	+0.11
CLifCmSplitCo	LFE 77	2.90	+0.03
CNationRwayCo	CNR 1347	111.96	+1.80
CogecoCableInc	CCA 101	66.59	+1.04
ColaborGroupIn	GCL 12	0.40	0.00
Colliers Inter	CIGI 159	90.63	+2.54
ColumbusGld	CGT 11	0.26	-0.02
Com Dev	CDV 18	0.42	0.00
ComputerModell	CMG 85	8.25	+0.26
Condor Gold pl	COG 5	0.64	-0.03
Condor Petrole	CPI 12	0.21	-0.03
Conifex Timber	CFF 182	3.02	+0.07
ConstellationS	CSU 55	927.14	+52.15
Continental Go	CNL 260	2.70	+0.11
CopperMountain	CMMC 86	1.15	-0.02
CorbyDistiller	CSW.A 5	20.40	+0.01
●CoroMiningCorp	COP 135	0.06	0.00
CorridorResour	CDH 43	0.66	0.00
CorusEntrtmntB	CJR.B 1186	4.76	+0.31
Corvus Gold In	KOR 49	3.10	0.00
CottCorp	BCB 358	20.12	+0.90
CrescentPointC	CPG 1872	7.39	0.00
Crescita Thera	CTX 11	0.48	0.00
CrewEnerg	CR 631	1.59	+0.03
CRH Medical Co	CRH 77	4.47	0.00
CrocodileGldCo	KL 932	27.99	+0.67
Cronos Group I	CRON 7287	14.93	-0.28
●CtiSunMin	CSM 7	0.03	0.00
CymbriaCorpCl	CYB 8	59.67	+1.32
D à G			
D-Box Technolo	DBO 49	0.21	+0.01
Data Communica	DCM 10	1.35	-0.04
DataWind Inc.	DW 48	0.05	-0.01
DeeThreeEx	GXO 14	1.82	+0.01
DejourEntDEJ	DXI 170	0.05	0.00
DelphiEnergyCo	DEE 53	0.72	-0.02
DenisonMinesCo	DML 333	0.84	+0.02
Descartes	DSG 140	40.79	+1.08
DetourGoldCorp	DGC 680	11.14	-0.02
DHXMedia	DHX 623	2.00	-0.06
DIRTT Environm	DRT 23	6.19	-0.09
Diversified Ro	DIV 350	2.94	+0.12
DivGrowthSplt	DGS 192	4.91	+0.06
Dividend Selec	DS 20	7.53	+0.09
Dividend15Splt	DF 90	4.29	+0.05
Dividend15Splt	DFN 285	8.90	+0.38
DollaramaInc	DOL 1224	39.54	+0.46
DomtarCorporat	UFS 45	58.88	+0.19
DorelIndIncB	DII.B 21	22.71	+0.76
DREAM Unlimite	DRM 68	7.56	0.00
DundeeCorpCl	DC.A 22	1.63	0.00
DundeePrecious	DPM 118	3.50	0.00
DynacorGoldMin	DNG 24	1.67	0.00
E Split Corp.	ENS 9	12.50	-0.20
Eagle Energy I	EGL 23	0.23	+0.02
●EasternPlatinu	ELR 22	0.20	-0.02
●EastmainResour	ER 167	0.18	+0.01
easyhomeLtd	GSY 66	45.63	+1.36
ECN Capital Co	ECN 643	3.43	+0.04
EldoradoG	ELD 1016	1.18	+0.01
ElectrovayaInc	EFL 5	0.22	-0.01
Element Fleet	EFN 668	8.24	+0.06
EmcMetalsCorp	SCY 57	0.27	+0.02
EmeraInCorpora	EMA 795	38.97	+0.53
EmpireCoCIAN	EMP.A 252	22.86	-0.08
Enbridge	ENB 3130	43.25	+1.27
Enbridge Inc -	ENB.PF.K 46	24.23	+0.07
Enbridge Inc.	ENB.PF.I 21	25.30	+0.05
Enbridge Inc.	ENB.PF.A 27	20.42	+0.09
Enbridge Inc.	ENB.PF.E 8	20.42	+0.09
Enbridge Inc.	ENB.PF.C 5	20.31	+0.11
Enbridge Inc.	ENB.PF.V 16	22.50	0.00
EnbridgeIncmOr	ENF 500	32.31	+0.85
EnCanaCorporat	ECA 2403	14.68	-0.01
EndeavourFin	EDV 311	21.27	+0.02
EndeavourSilve	EDR 261	3.12	-0.10
EnerCareInc.	ECI 666	29.00	+0.03
Enerflex Ltd.	EFX 287	16.79	+0.03
EnergyFuelsInc	ERF 383	4.26	+0.05
Enerplus Corpo	ERF 632	15.29	+0.28
EnghouseSystem	ENGH 100	75.75	+1.15
EnsignEngyServ	ESI 166	5.62	-0.15
Enterpris	E 5	0.41	-0.01
ENTREC Corpora	ENT 63	0.26	-0.01
EntreeGoldInc	ETG 86	0.52	-0.03
Equitable Grou	EQB 27	62.34	+0.34
ErdeneRes	ERD 11	0.28	+0.01
Ero Copper Cor	ERO 137	11.58	+0.13
●EspialGro	ESP 33	1.17	-0.02
Essential Ener	ESN 118	0.47	-0.01
Euro Sun Minin	ESM 44	0.64	+0.03
EuromaxRes	EOX 58	0.11	0.00
Evertz Tech	ET 16	15.26	-0.02
ExcellonResour	EXN 117	0.87	0.00
Excelsior Mini	MIN 257	0.99	+0.01
ExchangeIncome	EIF 81	30.09	-0.22
ExcoTechnologi	XTC 23	9.54	-0.02
EXFOElect	EXF 15	3.95	-0.01
ExtendicareREI	EXE 219	7.46	+0.15
FaircourtGldIn	FGX 8	2.63	-0.02
FairfaxFinanci	FFH 23	660.57	+4.83
Fiera Capital	FSZ 44	12.62	+0.32
Fin15SplitIl	FFN 310	7.44	+0.20
Financial15Spl	FTN 479	9.49	+0.63
FinningInt'lIn	FTT 507	31.81	+0.18
FiranTechGrpC	FTG 18	2.42	+0.04
FirmCapMortgag	FC 55	13.00	0.00
First Asset 1-	BXF 37	9.99	-0.01
First Asset MS	FQC 10	22.60	0.00
First Asset U.	FUT 12	22.73	0.00
●First Asset U.	FLI 18	11.28	+0.04
FirstAssetREIT	RIT 23	16.22	+0.13
FirstCapitalRe	FCR 312	19.10	+0.30
FirstMajesticJ	FR 801	8.09	-0.10
FirstNat'lFin	FN 50	27.10	+0.71
FirstQuantumMn	FM 2507	14.00	-0.06
FirstServiceCo	FSV 150	103.47	+1.94
Fission Uraniu	FCU 574	0.73	+0.01
FormationMetal	ECS 106	0.69	-0.01
ForsysMetalsCo	FSY 71	0.29	-0.01
FortisInc	FTS 1628	41.86	+0.72
FortunaSvrFVI	FVI 447	5.28	-0.07
FortuneMineral	FT 261	0.10	-0.01
Franco-NevadaC	FNV 544	85.05	-1.76
●Freegold Ventu	FVL 314	0.12	-0.01
Freehold Royal	FRU 338	10.69	+0.14
Freshii Inc. C	FRII 69	4.07	-0.13
Frontera Energ	FEC 35	17.75	+0.23
GamehostIncome	GH 27	11.11	+0.20
Gear Energy Lt	GXE 376	1.03	+0.05
GeneNewsL	GEN 66	0.06	+0.01
GenworthMICana	MIC 156	39.66	+0.56
Georgetown	AUG 191	1.67	+0.10
●GeorgeWestLtd	WN 149	90.45	+0.55
●Gibson Energy	GEI 1705	22.79	+1.94
GildanAct	GIL 368	38.79	+0.52
GlacierMediaIn	GVC 10	0.69	0.00
GlobexMiningEn	GMX 49	0.29	0.00
GluskinSheffSV	GS 198	13.34	-0.14
●GmpCapitalInc	GMP 34	2.14	-0.01
●GoGold Resourc	GGD 163	0.31	-0.01
Gold Standard	GSV 100	2.27	+0.06
Goldcorp	G 2280	13.96	-0.11
GoldenQueenMng	GQM 5	0.16	0.00
GoldenStarReso	GSC 92	0.94	0.00
Goldmining Inc	GOLD 137	0.88	0.00
GoldMoney Inc.	XAU 67	2.52	+0.01
Goodfood Marke	FOOD 14	2.91	+0.04
Gran Colombia	GCM 28	2.51	-0.07
GranTierraEner	GTE 2019	4.67	+0.17
●Great-WestLife	GWO 590	30.01	+0.22
GreatCdnGaming	GC 269	44.64	+1.14
Greenbrook TMS	GTMS 83	3.20	0.00
GrtPateSilvLtd	GPR 36	1.08	0.00
GuyanaGld	GUY 544	3.32	+0.08
H à M			
HammondMfgCIA	HMM.A 5	2.14	-0.03
HanweiEnergySe	HE 53	0.03	0.00
●Hardwoods Dist	HDI 91	14.49	-0.11
HarteGold	HRT 506	0.41	0.00
Harvest Brand	HBF 63	9.25	+0.18
Harvest Energy	HPF 8	5.27	+0.04
Harvest Health	HHL 84	8.58	+0.21
Harvest Tech A	HTA 6	10.26	+0.27
Helius Medical	HSM 6	11.22	-0.08
●HEXO Corp.	HEXO 13012	8.23	-0.72
HighArcticEngy	HWO 29	3.70	+0.01
HighLinerFoods	HLF 55	8.33	+0.01
HomeCapitalGro	HCG 205	13.58	-0.18
HorizonNthLogs	HNL 201	2.89	-0.02
●Horizons Activ	HAJ 8	12.76	-0.14
Horizons Morni	HHF 5	14.40	+0.20
Horizons S&P/T	HZM 7	0.06	0.00
Horizonte Mine	HBM 1908	6.22	-0.03
Hudson's Bay C	HBC 80	9.36	+0.18
HuskyEnergyInc	HSE 1350	20.41	+0.44
Hydro One Limi	H.IR 2418	25.75	+0.65
Hydro One Limi	H 417	19.37	+0.21
●HydukeEne	HYD 50	0.05	+0.01
IamgoldCorpora	IMG 1831	5.05	-0.06
IBI Group Inc.	IBG 62	4.23	-0.10
iFabric Corp.	IFA 6	2.17	0.00
IGMFinanc	IGM 170	33.07	+0.70
Immunovaccin	IMV 22	7.07	-0.15
ImperialMetals	III 34	1.74	+0.11
ImperialOilLtd	IMO 1351	43.98	+0.45
IndigoBooks&M	IDG 8	13.70	-0.05
●IndstrlAllianc	IAG 168	47.56	-0.52
●Information Se	ISV 9	15.53	+0.02
InMed Pharmace	IN 360	0.76	-0.03
InnergexRenewE	INE 230	11.99	+0.13
InPlay Oil Cor	IPO 274	1.59	+0.06
INSCAPECorpCl	INQ 5	1.70	0.00
Int'lForestCl	IFP 836	16.60	+0.33
Int'lTowerHill	ITH 40	0.77	-0.08
IntactFinCorp	IFC 255	102.55	-0.32
●Intellipharmac	IPCI 23	0.78	-0.05
Inter Pipeline	IPL 920	22.14	+0.45
International	IPCO 10	6.50	+0.18
InvanhoeMinesLt	ITP 218	17.87	+0.47
IntrinsycSoftw	ITC 15	1.40	+0.01
Invesco S&P/TS	TLV 5	26.50	+0.19
IPL Plastics I	IPLP 19	12.29	-0.55
Iron Bridge Re	IBR 6	0.84	-0.01
iShares Core M	XEF 40	29.24	+0.43
iShares Core M	XEC 46	24.83	+0.49
iShares Core S	XUS 72	45.56	+0.74
IterationEnerg	ITX 13	11.70	+0.20
Ivanhoe Mines	IVN 1038	2.80	+0.09
Jaguar Mining	JAG 85	0.21	+0.01
Jamieson Welln	JWEL 35	24.54	+0.24
Journey Energy	JOY 6	2.37	-0.02
JustEnergyInc	JE 113	4.02	+0.04
K-BroLinenInc	KBL 7	36.90	+0.19
Karnalyte Reso	KRN 55	0.28	+0.03
KatangaMi	KAT 280	0.57	-0.01
Kelso Technolo	KLS 25	0.60	-0.01
KelsoEnergyInc	KEL 424	7.16	0.00
●KerrMinesInc.	KER 292	0.14	-0.02
KeyeraFaciliti	KEY 422	35.73	+0.97
Kinaxis Inc.	KXS 122	86.25	+2.31
Kinder Morgan	KML 245	16.94	+0.23
KinrossGo	K 3508	3.72	-0.03
Knight Therape	GUD 73	8.28	+0.13
●KP Tissue Inc.	KPT 38	8.34	-0.19
Labrador Iron	LIF 112	28.71	+0.41
LaramideResour	LAM 479	0.43	+0.01
LargoRes	LGO 648	3.49	0.00
LaurentianBank	LB 199	41.71	+0.61
●Leagold Mining	LMC 141	1.80	-0.06
Levon Resource	LVN 23	0.17	-0.01
Life&BancSpli	LBS 73	8.48	+0.18
Linamar	LNR 332	56.17	+0.60
LisWldSeCacorp	SIA 122	16.48	+0.07
LoblawCom	L 500	63.84	+0.26
LorusTher	APS 46	3.21	+0.13
LucaraDia	LUC 151	2.16	+0.01
Lund Gold Ltd	LGD 214	0.37	-0.01
LundinGold In	LUG 40	5.15	+0.10
●LundinMin	LUN 2645	5.89	-0.07
LydianInt	LYD 236	0.21	0.00
MacDonaldDettw	MAXR 172	39.29	+1.09
MadisonPacifC	MPC.C 5	3.35	0.00
MagellanAerosp	MAL 23	18.85	+0.10
Magna Internat	MG 1182	63.77	+0.87
MAGSilver	MAG 190	10.35	-0.31
MajorDrillingG	MDI 17	4.89	-0.12
●MandalayRes	MND 973	0.10	-0.01
●Manulife	MFC 4761	20.06	+0.15
Maple Leaf Fd	MFI 186	32.12	+0.23
Marathon Gold	MOZ 75	0.82	-0.04
MarretInvestBn	FIG 26	10.64	+0.01
Martinreait'l	MRE 250	11.91	+0.38
Mason Resource	MNR 38	0.17	0.00
MAV Beauty Bra	MAV 30	13.97	+0.47
MawsonRes	MAW 351	0.31	+0.02
●MaximPowerCorp	MXG 6	2.22	+0.02
MayaGld&S	MYA 18	2.75	-0.01
MBNCorporation	MBN 20	6.71	-0.19
MCANMortgageCo	MKP 26	16.00	-0.29
McEwen Mining	MUX 194	3.00	+0.07
Medical Facili	DR 128	14.30	-0.22
Medicenna Ther	MDNA 37	1.81	+0.26
MEG Energy Cor	MEG 2813	10.71	+0.18
MegaUraniumLtd	MGA 308	0.12	-0.01
MethanexCorpor	MX 255	100.85	+2.91
Metro Inc.	MRU 429	39.70	-0.63
MicrobixBiosys	MBX 40	0.22	0.00
Midas Gold Cor	MAX 188	0.71	-0.02
MincoSilverCor	MSV 46	0.63	0.00
Mitel Networks	MNW 110	14.25	-0.06
Mogo Finance T	MOGO 29	3.42	+0.01
MonetaPorcupin	ME 135	0.09	+0.01
Morneau Shepel	MSI 160	28.13	+0.84
MorumbiO&G	ASND 5	0.73	+0.02
MountainProvin	MPVD 285	2.45	+0.04
●MTYFoodGr	MTY 177	69.81	+2.00
MullenGroupLtd	MTL 97	15.16	+0.15
N à Q			
Nat'lBank	NA 886	61.06	+0.73
NautilusMinera	NUS 161	0.09	-0.01
NemaskaExpl	NMX 1025	0.75	-0.03
Neo Performanc	NEO 8	17.68	+0.21
Neovasc Inc.	NVCN 153	3.18	-0.01
NeptuneTech	NEPT 473	5.78	-0.11
NevadaCopperCo	NCU 49	0.51	+0.03
NevsunResource	NSU 2040	5.69	+0.02
NewGoldIncJ	NGD 1199	1.04	-0.04
NewMillenni	NML 98	0.05	0.00
NexGen Energy	NXE 676	2.73	+0.04
NextSource Mat	NEXT 9746	0.11	+0.03
NFI Group Inc.	NFI 311	45.75	-0.63
NGExResourcesI	NGQ 5	1.05	0.00
Nighthawk Gold	NHK 36	0.43	+0.01
NikoResources	NKO 243	0.06	0.00
NioCorp Develo	NB 36	0.64	+0.01
NorbordInc	OSB 474	36.84	+1.01
NornDynMinLtd	NDM 138	0.69	-0.01
Northcliff Res	NCF 9	0.09	0.00
Northern Power	NPS 30	0.04	+0.01
Northland Powe	NPI 340	20.92	+0.41
NovaGoldResour	NG 192	5.43	-0.12
NRAmEngyParInc	NOA 110	14.85	+0.45
Nutrien Ltd	NTR 1222	72.23	+2.20
NuVistaEnergyL	NVA 1047	7.14	+0.08
NwfdCapcorpLtd	NCC.A 20	14.30	0.00
OceanaGoldCorp	OGC 3030	3.90	+0.04
●Oncolytic	ONC 36	4.39	+0.17
OnexCorp	ONEX 234	84.43	+1.35
OpenText	OTEX 478	45.38	+1.07
OpsensInc	OPS 5	0.84	+0.01
OrocobreLtd	ORL 21	3.59	+0.12
Orosur Mining	OMI 26	0.12	-0.01
OrvanaMin	ORV 35	0.15	0.00
Osisko Gold Ro	OR 473	10.48	-0.14
Osisko Mining	OSK 609	2.61	-0.02
Painted Pony E	PONY 438	2.62	+0.05
PanAmericanSil	PAAS 188	20.02	+0.02
ParamountResCl	POU 192	13.19	+0.04
ParexResIn	PXT 389	21.70	+0.89
Park Lawn Corp	PLC 33	24.26	-0.04
●Parkland Fuel	PKI 301	46.95	+0.43
PasonSystemsIn	PSI 88	20.45	+0.36
Pattern Energy	PEGI 17	24.42	+0.42
Pembina Pipeli	PPL.PF.A 6	25.39	-0.05
PembinaPipcorp	PPL 789	44.63	+0.82
PengrowthEnerg	PGF 610	0.98	0.00
PennWestEnergy	OBE 115	1.06	+0.01
●Perpetual Ener	PMT 28	0.27	-0.01
Pershing Gold	PGLC 14	2.13	-0.15
Petrus Resourc	PRQ 6	1.02	+0.01
Peyto Explorat	PEY 796	12.39	+0.35
PhotonCtr	PHO 361	1.72	+0.04
PHXEngServCorp	PHX 9	3.04	-0.06
PineCliff	PNE 15	0.31	0.00
Pinnacle Renew	PL 15	15.67	+0.12
Pivot Technolo	PTG 128	1.08	-0.10
●PizzaPizzaInc	PZA 85	8.81	+0.05
PlatinumGrpMet	PTM 15	0.22	0.00
PointsInt'lLtd	PTS 6	17.97	+0.64
Pollard Bankno	PBL 4	23.00	-0.07
Posera-HDX1Ltd	PAY 478	0.12	0.00
Postmedia Netw	PNC.B 7218	0.98	0.00
●PowerCorp	POW 606	27.00	+0.12
●PowerFinancial	PWF 856	28.43	+0.07
Prairie Provid	PPR 86	0.36	+0.01
PrairieSky Roy	PSK 492	21.88	+0.52
Precision Dril	PD 586	3.92	-0.03
PremierGoldMin	PG 420	1.94	+0.05
PremiumBrandsH	PBH 93	88.01	+1.26
PremiumIncomeC	PIC.A 7	7.08	-0.02
Pretium Resour	PVG 785	10.97	-0.11
Profound Medic	PRN 334	0.63	+0.03
ProMeticLifeJ	PLI 2005	0.55	+0.06
ProphecyRes	PCY 727	0.30	+0.01
PulseSeismicIn	PSD 61	2.28	+0.05
PwrtechUranium	AZZ 194	0.25	-0.01
QuarterhillIn	QTRH 130	1.60	+0.04
QuebecorIncCIA	QBR.A 5	26.47	+0.52
QuebecorIncCIB	QBR.B 535	26.56	+0.61
Ques

MOTS CROISÉS JUNIOR

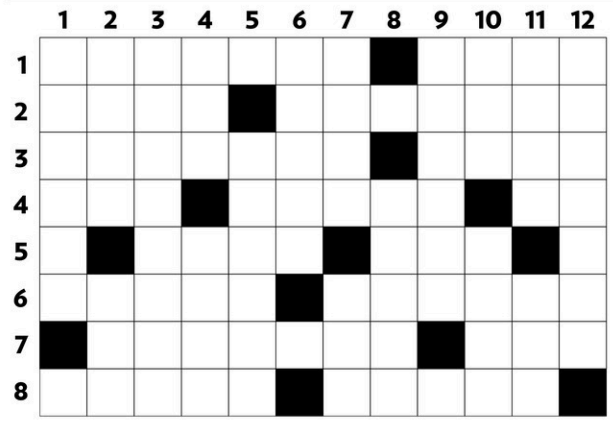

HORIZONTALEMENT

1 Projectiles formés d'une tige munie d'une pointe – Traîne çà et là, souvent avec de mauvaises intentions.
2 Sous le train électrique – Aviateurs.
3 Trouble neurologique consistant en une perte de la mémoire – Le toucher en est un.
4 Action de poser un pied devant l'autre pour marcher – Correspond à la durée de la révolution de la Terre autour du Soleil – À toi.
5 Fait un classement – Exprime un bruit sec.
6 Armes faites d'une lame d'acier pointue fixée à une poignée – Panoramix en est un.
7 Cours d'eau naturel de moyenne importance – Qui est prêt à être récolté.
8 Mettre mal à l'aise – Détériorées par l'usage.

VERTICALEMENT

1 Donne un coup.
2 Ruminant de la cordillère des Andes – Prairie naturelle.
3 Physicien considéré comme le plus grand savant du XXe siècle.
4 Objet qui permet de fermer et d'ouvrir une serrure – Laisse aller son imagination.
5 Exposer un aliment à feu vif.
6 Piquant d'une plante.
7 Qui lui appartient – Qui a des touffes serrées et abondantes.
8 Individus de l'espèce humaine.
9 Plante aquatique des étangs.
10 Enlevé – Extrémité supérieure d'une montagne.
11 Incisive ou prémolaire – Que l'on doit.
12 S'efforcer de faire quelque chose.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	R	O	C	O	L	I	■	G	I	T	E
2	R	A	V	I	S	■	M	O	L	L	E	T
3	O	R	A	L	■	L	I	T	I	E	R	E
4	C	E	T	■	T	E	T	E	S	■	M	■
5	H	■	I	M	A	G	E	■	S	A	I	N
6	E	P	O	U	S	E	■	D	A	M	N	E
7	T	O	N	S	■	R	E	U	N	I	E	S
8	■	U	S	E	E	S	■	O	T	E	E	S

MOT MYSTÈRE

ACAJOU
AIGLE
AMOUR
ARGENT
ARRONDI

BANC
BORNE
BOULE

CABRIOLET
CHINTZ
CLOISON
CUIVRE

DENTELLE
DROITE

EBENE
ERABLE
ESPACE
ETAGERE
ETOFFE
ETUI

FER
FLORE

GARNI
GUERIDON

HETRE
HOUSSE

IVOIRE

LAME
LAMPE
LIGNE
LION

MUR

AMEUBLEMENT - Un mot de 10 lettres

D	P	I	Q	U	E	X	Z	T	N	I	H	C	E	C
N	E	P	M	A	L	U	O	F	L	O	R	E	P	S
O	O	R	M	E	T	A	G	E	R	E	I	L	R	E
Y	L	Y	B	D	E	E	A	M	O	U	R	L	T	C
E	I	A	A	I	R	S	R	N	T	O	V	E	S	R
R	V	E	N	R	V	I	N	O	I	E	L	T	E	E
T	I	L	C	E	I	O	I	D	N	O	T	N	M	T
E	E	G	E	N	U	N	I	I	I	U	T	E	A	A
H	R	I	H	R	C	O	A	R	R	O	N	D	I	I
E	L	A	V	O	C	L	B	E	E	T	E	R	N	R
S	A	C	R	B	U	A	I	U	E	R	H	O	I	E
P	M	A	U	G	C	S	N	G	A	O	C	I	E	P
A	E	J	E	G	E	I	S	B	N	S	I	T	R	O
C	L	O	I	S	O	N	L	E	B	E	N	E	U	S
E	L	U	O	B	R	E	T	O	F	F	E	R	M	B

Solution du dernier numéro : TRAVERSIER 17 -10-2018

NACRE
NICHE
NOYER

OISEAUX
OLIVIER

ORME
OVALE
OVE

PIQUE

RAYON
REPOS
REPS
RIDEAU
ROSE
ROTIN

SALON
SECRETAIRE
SEMAINIER
SIEGE

TETE

TUB

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Complication inextricable.
2. Il fuit le monde - Lieu reposant.
3. Du Pacifique à l'Atlantique - Celle d'Orléans est très connue.
4. Passe-temps - Coule dans les veines.
5. Criblée - Désavoue.
6. Signe du zodiaque - Manger tout le contenu de.
7. Un article au pays du flamenco - Récipient - Titre ecclésiastique.
8. Action de ne pas agréer - Jamais - Electronvolt.
9. Mouille sa chemise - Huilées et frottées.
10. Qui exercent sur les tissus vivants un resserrement.
11. Cité antique - Habillé.
12. Chercher à - Classification.

VERTICALEMENT

1. Qui provoque une émotion violente.
2. Machination - Occlusion intestinale.
3. Personne considérée comme infaillible - Pièce ronde et plate.
4. Couleur locale - Pâtisserie - Etat des animaux.
5. Temps d'expiation.
6. Pesantes - Câblé.
7. Attachée - Rêve.
8. Asa-foetida - Divulgué.
9. Céréales - Considéré comme.
10. Etat insulaire d'Europe - Donne souvent des entrevues.
11. Dont on ne connaît pas le rang - Inflorescence.
12. Troisième personne - Sommet des Pyrénées-Atlantiques - Action de diriger une arme vers un objectif.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	O	P	H	I	S	M	E	■	A	V	E
2	E	P	O	U	S	T	O	U	F	L	E	S
3	R	I	T	E	■	A	M	■	E	T	R	E
4	V	U	E	■	A	G	I	T	E	E	■	R
5	I	M	A	G	I	N	E	E	■	R	O	I
6	T	■	U	R	N	E	■	R	O	N	I	N
7	U	S	■	A	E	R	E	■	R	A	S	E
8	D	O	R	I	S	■	R	O	S	T	I	■
9	E	M	I	S	S	I	O	N	■	I	V	E
10	■	B	A	S	E	■	D	■	A	V	E	N
11	O	R	N	E	■	R	E	A	L	E	S	E
12	R	E	T	R	O	U	S	S	E	S	■	E

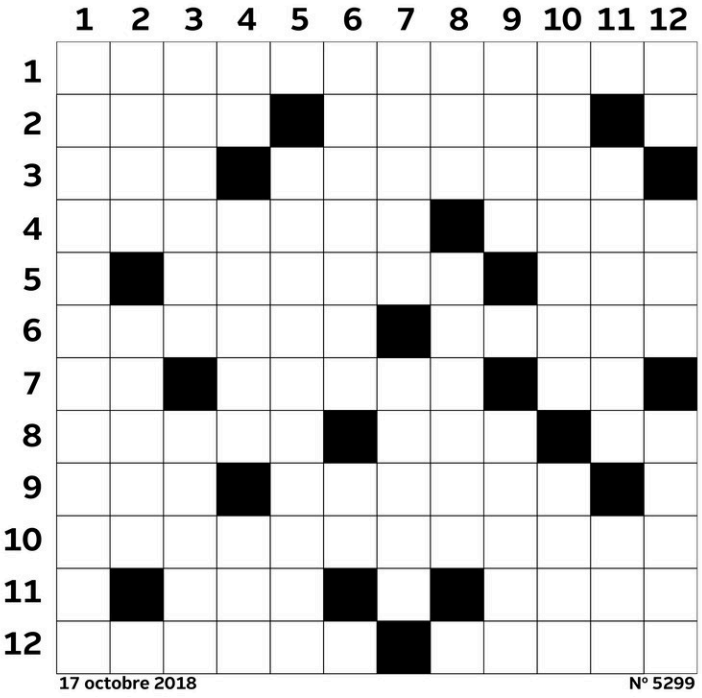

17 octobre 2018 N° 5299

SUDOKU

		2		9	8	5		
6			2				7	
9	5						6	4
		7	1					
		9	4				8	
3	2					6		
	3					4	5	
		6		4	1	8		
			7					2

Niveau de difficulté : moyen 4573

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

4	5	3	2	1	8	6	9	7
8	9	1	7	5	6	2	3	4
6	7	2	4	9	3	8	5	1
1	2	7	6	4	9	3	8	5
3	4	6	8	7	5	1	2	9
9	8	5	1	3	2	4	7	6
5	1	4	3	2	7	9	6	8
7	3	8	9	6	1	5	4	2
2	6	9	5	8	4	7	1	3

4572

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

NLT	SE	SCSO	EU	UVIP	ELNX	VNU	IQSE	NRU	TSEB	EE	LAS	OU	NXO	
			■					■						
■										■				
	■					■				■		■		
	■		■								■			

Thème : Citation de Maxime le Forestier

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Albert Camus: Au milieu de l'hiver, j'ai découvert en moi un invincible été.

HOROSCOPE

Mercredi 17 octobre 2018

Bélier (21 mars au 19 avril)

Tout le monde ne sait pas forcément lire entre les lignes. Vous pourriez obtenir ce que vous désirez, mais pour cela il faudra savoir oser le demander clairement. Vous pourrez vous permettre d'être plus explicite lorsque vous exprimerez vos attentes. Avec la Lune en Verseau, en tournant autour du pot, vous ne ferez que donner aux autres l'occasion de faire la sourde oreille.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Vous devriez profiter du passage de la Lune en Verseau, au carré de votre Signe, pour vous permettre de vous exprimer avec davantage de franchise et vous accorder le droit de dire non. Si vous ne déterminer pas vos limites, les autres finiront pas vous mener par le bout du nez. D'autant plus qu'une assurance mieux affranchie plaira à la personne que vous souhaitez étonner...

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Être vraiment amis, c'est pouvoir demander n'importe quoi, et pourtant ne jamais avoir besoin de le faire. L'influence de la Lune en Verseau démontrera que vous pourrez compter sur votre entourage pour vous encourager dans un nouveau projet. Et la présence de Mars également en Verseau vous aidera aussi à vous extérioriser plus facilement...

Cancer (22 juin au 22 juillet)

La Lune en Verseau propose un milieu de semaine plus facile que vous ne l'aviez anticipé. Une décision rendue publique aujourd'hui pourrait soit s'avérer compatible avec vos aspirations, ou déboucher sur une opportunité conçue spécialement pour vous. Propice aux nouvelles affaires, ce climat astral éliminera de l'équation un facteur nuisible à vos chances de réussite.

Lion (23 juillet au 22 août)

La présence de la Lune en Verseau, face au Lion, ne signifie pas forcément que toutes les chances seront exclusivement accordées aux autres, mais que toute négligence de votre part pourrait vous faire rater une belle occasion. Ne prenez pas de vieux privilèges pour acquis et consentez à donnez le meilleur de vous-même. Un milieu de semaine qui pourrait vous étonner...

Vierge (23 août au 22 sept.)

Tandis que Vénus « flirte « avec Mercure en Scorpion, vous devriez être en mesure de former une association bénéfique avec une personne rencontrée récemment. Et compte tenu du cycle de la Lune en Verseau, de nouveaux liens sont susceptibles de se développer soudainement. N'ayez pas peur de manifester votre intérêt envers quelqu'un qui vous intrigue.

Balance (23 sept. au 23 oct.)

Chaque personne est responsable de ses propres agissements. Si vous rendez service en ouvrant une porte à quelqu'un, vous n'avez plus le contrôle sur ce qu'il fera une fois rendu de l'autre côté. Vous ne devriez vous attribuer ni le blâme ni le mérite résultant d'avoir facilité l'introduction d'une personne qui vous inspirait confiance dans votre milieu.

Scorpion (23 oct. au 21 nov.)

Jupiter, Vénus et Mercure en Scorpion vous permettront de mettre de l'ordre dans vos affaires et de prendre le dessus sur une situation ayant récemment glissé hors de votre contrôle. Il vous sera aussi possible de rétablir les voies de communication après une période de froid ou de tension. Une fois le ménage terminé, vous pourrez songer à vous faire plaisir.

Sagittaire (22 nov. au 21 déc.)

Il n'y a aucune raison valable qui puisse justifier vos doutes quant à vos aptitudes et à vos chances de succès. Vous êtes en mesure de franchir des obstacles et de surmonter des peurs. Mais pour cela, il faudra passer par l'action. Les suites positives d'une bonne initiative effaceront vos appréhensions provenant du passé. Et la Lune en Verseau sera une alliée...

Capricorne (22 déc. au 19 janv.)

Où il y a un avantage, il y a souvent aussi un inconvénient. La présence de Saturne en Capricorne risque de rendre la solution idéale plus difficile à appliquer. Quoiqu'il en soit, votre implication est indispensable au bon déroulement des activités et il serait regrettable de vous en désintéresser. Et avec la Lune en Verseau, une rencontre n'est pas impossible.

Verseau (20 janv. au 18 fév.)

De passage dans votre Signe, la Lune et Mars en Verseau auront de quoi vous surprendre! Un conflit pourrait naître entre la loyauté et l'ambition personnelle, suscitant un débat intérieur capable de prendre la forme d'un cas de conscience. La patience et la retenue seraient probablement salutaires, histoire de bien laisser mûrir vos réflexions...

Poissons (19 fév. au 20 mars)

Comme au jeu du téléphone arabe, les histoires se déforment alors qu'elles sont répétées d'une personne à une autre. Vu que la Lune est « sur les talons « de Mars en Verseau, il pourrait sembler plus difficile de distinguer le fictif du réel, et l'exagération de l'exactitude des faits. Ce n'est donc pas le moment de prendre une décision impulsivement...

Pour information : *marylene@marylene.com*

MOTS FLÉCHÉS

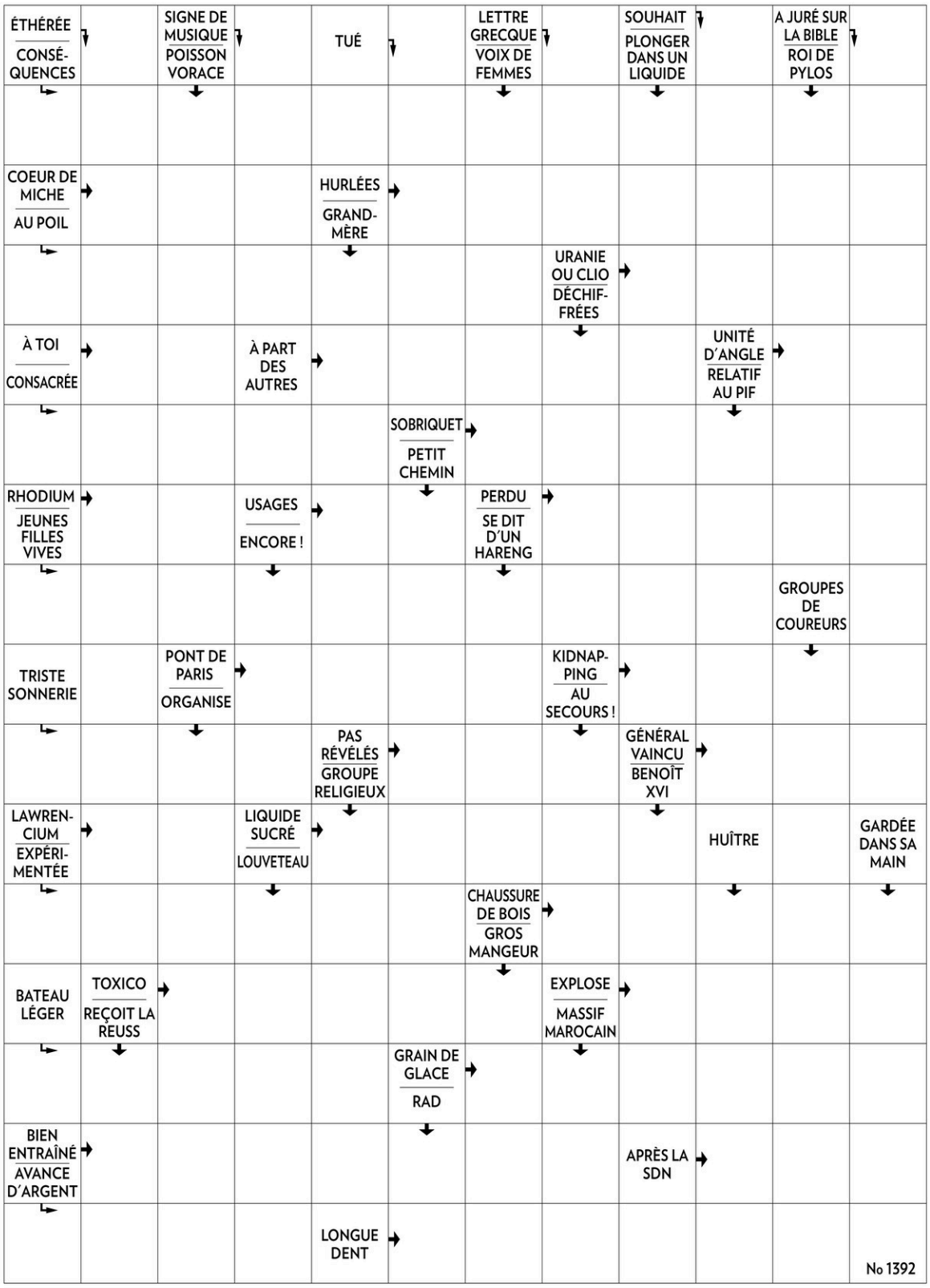

WWW.HANNEQUART.COM

CATHERINE DE LÉAN

RIRE, RÉFLÉCHIR... ET

GENEVIÈVE BOUCHARD
gbouchard@lesoleil.com

En cette époque où le débat sur la laïcité revient souvent sur le tapis, la dramaturge Isabelle Hubert gratte à son tour le bobo identitaire avec *Le baptême de la petite*, qui s'installe au Périscope le 23 octobre. Catherine de Léan y interprète Marie-Ève, un personnage sans censure qui défend ses valeurs avec la subtilité d'un bulldozer. Et de son propre aveu, elle s'en donne à cœur joie.

«Je prends mon pied comme rarement dans ma carrière», précise au bout du fil la comédienne, qui a d'abord porté le personnage l'été dernier au Théâtre du Bic, où la comédie a été créée. «J'ai joué beaucoup de rôles plus lourds, plus tragiques ou dramatiques, ajoute-t-elle. C'est la première fois que je joue un personnage qui fait rire les gens. Ça m'a surpris et j'ai vraiment beaucoup aimé ça. C'est un personnage qui n'a pas de filtre. On aime rire de ça, mais on reconnaît aussi beaucoup de nous ou de gens qu'on connaît. C'est ça qui est le fun là-dedans. Elle dit tout ce qu'on n'a pas le droit de dire. C'est vraiment un défoulement!»

Le baptême de la petite, c'est d'abord le récit d'un souper de famille qui tourne au vinaigre. Un couple qui adoptera sous peu une fillette chinoise (Marie-Hélène Gendreau et Maxime Denommée) en reçoit un autre (Catherine de Léan et Jean-Michel Déry). On le sait : ce n'est pas parce qu'on est du même clan qu'on est nécessairement sur la même longueur d'onde. La question somme toute banale de faire baptiser ou non le bébé déclenchera débats, malaises et autres prises de bec, entre les idées progressistes des uns et l'attachement aux traditions des autres.

«Il y a tout un questionnement sur notre héritage religieux, décrit Catherine de Léan. Qu'est-ce qu'on en fait? Est-ce que c'est culturel? Est-ce que c'est religieux? Est-ce qu'il faut avoir la foi pour y prendre part? Ou est-ce que juste vouloir s'inscrire dans la tradition justifie le fait qu'on refasse certains rites religieux? Ça questionne comment on fait pour marquer les grands rites de passage dans nos vies. Si on ne participe pas aux rites catholiques qui font partie de notre culture, qu'est-ce qu'on fait, alors?»

«C'est la première fois que je joue un personnage qui fait rire les gens»

— Catherine de Léan au sujet de son rôle dans *Le baptême de la petite*

Des questions qu'on pourrait croire réglées, mais qui sont loin de l'être, selon la comédienne, qui a été témoin de plusieurs discussions l'été dernier, pendant les

Mise en lecture de *L'avalée des avalés*

L'an dernier, Catherine de Léan s'est illustrée au festival Québec en toutes lettres dans une lecture publique du roman *La femme qui fuit* d'Anaïs Barbeau-Lavalette. La comédienne remet ça cet automne en se glissant cette fois dans l'univers de Réjean Ducharme : lors de deux représentations, elle livrera des extraits de *L'avalée des avalés* le 4 novembre à la Maison de la littérature.

«Moi, c'est un des textes qui me branchent le plus au monde, confie la lectrice. La première fois que j'ai fait des auditions, c'était avec les mots de Ducharme. C'est un auteur que j'ai lu, je me suis sauvée dans ses livres pour échapper à la vie plate, à l'hiver... Je me sens vraiment très connectée à lui.»

À l'origine, Catherine de Léan avait en tête de signer une adaptation théâtrale du célèbre roman de Ducharme. Ce dernier s'est toutefois opposé au projet. «Mais il m'a fait savoir qu'il était d'accord pour qu'on fasse une lecture», précise celle qui a elle-même sélectionné les extraits qui seront lus (une lecture intégrale aurait pris 10heures!), avec la participation de la musicienne Florence Blain Mbaye.

«On assiste vraiment à la transformation [du personnage] de Bérénice», résume la comédienne.

«J'ai les premiers mots et les derniers mots de *L'avalée des avalés*. On a Bérénice qui passe de 9 ans à 16 ans, qui ne veut pas devenir une adulte et qui entre quand même dans le début du monde des adultes en perdant des plumes...»

GENEVIÈVE BOUCHARD

La comédienne Catherine de Léan avait participé à la lecture publique de *La femme qui fuit*, d'Anaïs Barbeau-Lavalette, l'automne dernier. Elle remet ça avec des extraits de *L'avalée des avalés* de Réjean Ducharme.

— PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL, ERICK LABBÉ

Vous voulez y aller?

Quoi : *Le baptême de la petite*
Quand : 23 octobre au 10 novembre
Où : Périscope
Billets : 23 $ en prévente jusqu'au 22 octobre, 36 $ à partir du 23 octobre
Info. : www.theatreperiscope.qc.ca

Quoi : *L'avalée des avalés* de Réjean Ducharme, lecture d'extraits
Quand : 4 novembre à 11h et 15h
Où : Maison de la littérature
Billets : 27 $
Info : www.maisondelalitterature.qc.ca

VICE VERSA

représentations de la pièce au Bic. «Il y a quelque chose de tabou là-dedans, croit-elle. On parle de laïcité au Québec, mais en même temps, on n'enlèvera pas le crucifix à l'Assemblée nationale ni la croix en haut du Mont-Royal. On aime voir les clochers de chaque village quand on sillonne le Québec. Ça fait partie de notre paysage. Mais si c'était des mosquées, ça nous dérangerait ou ça changerait quelque chose. Et s'il n'y avait rien? On est laïcs jusqu'où?»

Pour décrire son personnage, Catherine de Léan évoque une petite sœur qui a beaucoup de bonnes intentions. «Elle pense que ça suffit, mais elle ne sait pas que l'enfer est pavé de bonnes intentions», explique la comédienne, qu'on peut voir le lundi soir dans *Demain des hommes* à ICI Radio-Canada Télé. Au cinéma, elle figurera sous peu dans *Wolfe*, premier long-métrage de Francis Bordeleau, qui prend l'affiche le 26 octobre. Et elle fera entendre sa voix le mois prochain à la Maison de la littérature le temps de lectures consacrées à Réjean Ducharme (lire le texte ci-dessus).

«Ça va faire 14 ans que je suis sortie de l'école et que je travaille, indique Catherine de Léan. Je me rends compte que plus j'avance, plus il y a des projets signifiants qui [qui me sont proposés]. Ce sont des rôles que j'ai envie de jouer. Rendue à l'âge que j'ai, on dirait que les personnages qu'on me propose me stimulent plus et sont plus intéressants que ceux qu'on me proposait quand j'avais 25 ans.»

Henri Vernes en 1993. Depuis *La vallée infernale*, quelque 200 autres épisodes de Bob Morane ont été vendus à des millions d'exemplaires, en faisant un des plus grands succès de l'histoire de la littérature d'aventure.

— PHOTO AFP, PIERRE VERDY

HENRI VERNES

Le père de Bob Morane célèbre ses 100 ans

Agence France-Presse

BRUXELLES — Henri Vernes, le créateur belge de Bob Morane, affiche toujours à 100 ans — un anniversaire qu'il célébrait mardi — un appétit intact pour les plaisirs de la vie, le désir d'écrire et de «courtiser» les femmes.

«J'aimerais encore écrire une centaine de livres, courtiser quelques dames et pour le reste, je laisse tout au sort», a-t-il dit à la chaîne de radio-télévision francophone RTBF à l'occasion de cet anniversaire.

Joint par l'AFP mardi, le père de l'aventurier Bob Morane confirme qu'avec les années, il n'a rien perdu de sa malice. «Je vis seul, mais entouré d'énormément d'amis, mâles et femelles», confie-t-il.

«Et bien sûr, ça me fait plaisir qu'on se souvienne de moi aujourd'hui, on aurait pu m'oublier.»

De son vrai nom Charles-Henri Dewisme, l'auteur belge est né à Ath, en Wallonie, le 16 octobre 1918. Sa mère vivait alors à Tournai, à 30 km de là, près de la frontière française. Mais la guerre n'est pas finie et elle préfère fuir l'armée allemande pour aller accoucher en sécurité, avant de revenir chez elle.

Le créateur de Bob Morane vit aujourd'hui dans un appartement de la commune bruxelloise de Saint-Gilles, entouré de masques, statuettes et autres tableaux ramenés de ses nombreux voyages.

Mardi après-midi, précise-t-il, il devait recevoir la visite du bourgmestre de Saint-Gilles pour ses 100 ans, pendant qu'à Tournai, un musée inaugurait un espace qui lui est spécialement dédié ainsi qu'à son héros.

Un manuscrit original de *La Vallée infernale*, premier tome des aventures de Bob Morane, donné par Henri Vernes, sera une des pièces maîtresses de l'exposition.

FAIRE DANSER GRÉCO

«C'est un document tout à fait exceptionnel, un texte tapé à la machine sur lequel figurent encore les corrections de l'auteur», explique Jacky Legge, conservateur du Musée de Folklore de Tournai.

L'exposition présentera aussi des souvenirs de famille précieusement conservés de sa mère ou de ses grands-parents, qui l'ont élevé.

Pour Henri Vernes, l'aventure a commencé à 18 ans, lorsqu'il a fait la connaissance d'une Chinoise sur le port d'Anvers d'où il devait embarquer pour rejoindre un ami en Amérique du Sud.

Changement de programme : il décide de suivre cette femme jusqu'à Canton et découvre là-bas que «Madame Lou» tient un «bateau de fleurs», une «maison de plaisirs flottante», avait-il raconté lors d'une rencontre avec l'AFP en 2012.

De retour en Belgique, Henri Vernes tente de vivre de sa plume.

Il est journaliste à Paris après la Seconde Guerre mondiale, correspondant d'un quotidien lillois et d'une agence de presse américaine. «J'ai fréquenté Saint-Germain-des-Près et j'ai fait danser Juliette Gréco, ça n'est pas allé plus loin», a-t-il plaisanté.

Son heure de gloire arrive en 1953 lorsque la maison d'édition Marabout se lance dans le roman-feuilleton pour jeunes et fait appel à lui. Bob Morane est né : Français, 33 ans, costaud, polyglotte et justicier sans peur contre les pirates, les monstres de l'espace, la troublante Miss Ylang-Ylang ou son ennemi juré, l'Ombre jaune.

Après *La vallée infernale*, quelque 200 autres épisodes de Bob Morane seront édités, et vendus à des millions d'exemplaires, en faisant un des plus grands succès de l'histoire de la littérature d'aventure.

À partir des années 60, les romans sont adaptés en BD par l'auteur lui-même avec des dessins du Belge Gérald Forton, et Bob Morane a les honneurs du groupe de rock français Indochine, en 1982 dans le succès *L'aventurier*.

Le Met courtise les milléniaux

JOHN BIERS
Agence France-Presse

NEW YORK — Comment rajeunir son public? Le Metropolitan Opera joue de plusieurs cordes à son arc pour attirer dans ses sièges de velours une génération de milléniaux plus habitués à zapper des vidéos musicales sur téléphone intelligent qu'à de longs spectacles inspirés par des compositeurs morts depuis des lustres.

À 135 ans, désormais emmené par le directeur artistique québécois Yannick Nézet-Séguin, le grand opéra new-yorkais multiplie les innovations pour dynamiser une fréquentation qui semblait condamnée à décliner lentement, loin des salles pleines à craquer qui ont fait sa gloire au XXe siècle.

L'opéra new-yorkais offre désormais chaque mois, les vendredis soirs, des soirées préspectacle spécialement destinées aux moins de 40 ans, permettant de faire des égoportraits avec des chanteurs déjà costumés, tout en dégustant vins et fromages sous les tableaux de Marc Chagall qui ornent les murs du Lincoln Center.

Nézet-Séguin a arraché un accord avec les syndicats qui lui permettra d'ouvrir ses portes le dimanche pour des matinées, avec l'espoir qu'elles soient aussi demandées que celles du samedi. Il a aussi imposé à ses employés une pause hivernale en février, lorsque le tourisme à New York est au plus bas, pour prolonger la saison jusqu'en juin, lorsqu'il est au plus haut.

Yannick Nézet-Séguin a annoncé d'autres changements de contenu, comme des collaborations inédites avec la Brooklyn Academy of Music ou le Public Theater, et des spectacles plus politiques, y compris l'histoire d'une religieuse accompagnant les condamnés à mort, déjà adaptée au cinéma par Tim Robbins dans *La dernière marche* (1995).

«C'est un message très fort que je veux envoyer, sur le fait que l'opéra est pour tout le monde», a indiqué M. Nézet-Séguin au *New York Times* en septembre.

«Ce serait illusoire de penser que tout le monde va aimer. Mais ce n'est pas illusoire d'essayer de faire que tout le monde se sente bienvenu», a ajouté le chef d'orchestre, qui a succédé à James Levine, licencié en mars après des accusations d'abus sexuels sur de jeunes musiciens.

Chaque mois, le Metropolitan Opera offre des soirées préspectacle pour les moins de 40 ans, permettant de faire des égoportraits avec des chanteurs déjà costumés tout en dégustant vins et fromages. — PHOTO AFP, ANGELA WEISS

Le Met n'est pas le seul grand opéra à essayer de rajeunir sa clientèle. Milan et Paris, notamment, ont aussi lancé des initiatives.

OSER FRANCHIR LES PORTES

Mais la simple taille du Met — 3800 places, soit au moins 1000 de plus que les autres salles — rend le défi plus difficile encore. Et l'absence d'enseignement musical dans de nombreuses écoles américaines complique aussi les choses, souligne Gillian Brierley, assistant du directeur général du Met pour le marketing et la communication.

«Nous avons beaucoup de travail à faire pour aider les gens à franchir nos portes pour la première fois, car il y a une moindre connaissance de la musique classique parmi les générations qui arrivent», dit-il.

La campagne de promotion pour les spectacles à venir semble avant tout vouloir montrer que le Met n'est pas un lieu guindé et ennuyeux, mais que ses spectacles sont plein de rebondissements, riches en trahisons, conflits et intrigues amoureuses.

Otello de Verdi a été renommé *Fatal Attraction*, tandis que *La fille du régiment*, la comédie de Donizetti, est vendue avec le succès de Pat Benatar, *Love is a Battlefield* (1983). Pour Brierley, l'idée est de convaincre les jeunes qu'un opéra est avant tout une histoire, et de jouer sur la notoriété d'un compositeur, des solistes ou d'un style de production.

«C'est tout simplement merveilleux de voir la surprise et la joie des gens qui viennent pour la première fois. Et quand vous réussissez à les faire venir une fois, ils finissent toujours par revenir», a-t-il indiqué. La clé est «de lever leurs réticences à franchir la porte».

Le Met prévoit également d'utiliser bientôt une deuxième entrée, afin de réduire l'attente des gens qui achètent leurs billets en dernière minute, en hausse actuellement.

La nouvelle entrée permettra aussi d'organiser des discussions ou des rencontres post-spectacles, favorisant les rencontres que les jeunes partagent volontiers sur les réseaux sociaux.

Amanda Reyes, étudiante en psychologie, est séduite par le programme du Met, qui a réussi à la faire venir à l'opéra pour la première fois. «J'aimais l'idée, mais ça semblait hors de portée», a-t-elle déclaré à l'AFP. «Je ne voulais pas être la seule jeune dans la salle.»

Après avoir vu *Carmen* et *Madame Butterfly*, entre autres, elle n'hésite plus à entraîner d'autres néophytes dans l'aventure.

«Je leur dis, "venez, vous pourrez mettre de beaux habits, il y aura à boire et à grignoter, vous pourrez profiter du lieu" [...] Et même si les gens ne sont pas super intéressés par l'opéra, ça suffit généralement pour qu'ils disent, "d'accord, je tente".»

MERCREDI SOIR À LA TÉLÉ

(N) - Nouvelle émission — 2018-10-17

Réseau	Câb.	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00
ICI RC Télé	2	District 31 (N)	L'Épicerie (N)	Enfants télé / Messmer et Debbie Lynch-White. (N)		Trop (N)	Les Simone (N)	Le Téléjournal avec Céline Galipeau (N)		SportsEx (N)/ Entrée Prin.
TVA	4	Poule aux oeufs d'or (N)	XOXO (N)			Blue Moon (N)		TVA nouvelles (N)	(22h35) Denis Lévesque (N)	
V	5	Rire et délire (N)	Moment décisif (N)	Ne jamais faire à la maison / Marianne St-Gelais (N)		SEAL Team: Coeur et courage / La chute (N)		Le show de Rousseau (N)	(22h45) Occupation double Grèce	
TQc	3	Génial!	Format familial	Point doc / Le lait: Mensonges et vérités		Les francs-tireurs		Like-moi!	Banc public	180 jours
CBC	6	marketplace	Coronation Street	The Great Canadian Baking Show / Pastry Week (N)		Vanity Fair (N)		CBC News: The National (N)		CBC Montreal News (N)
CTV	7	eTalk (N)	Big Bang Theory	The Goldbergs (N)	American Housewife (N)	Criminal Minds		Criminal Minds / Rule 34 (N)		CTV National News (N)
Global	8	Ent. Tonight Canada	Ent. Tonight (N)	Survivor: David vs. Goliath (N)		SEAL Team / The Worst of Conditions (N)		Chicago P.D. / Ride Along (N)		Global News (N)
ABC	51	Local 22 News at 7 (N)	Inside Edition	The Goldbergs (N)	American Housewife (N)	Modern Family (N)	Single Parents (N)	A Million Little Things / Lizzy Greene (N)		Local 22 News at 11 (N)
CBS	53	Gubernatorial Debate		Survivor: David vs. Goliath (N)		SEAL Team / The Worst of Conditions (N)		Criminal Minds / Rule 34 (N)		Channel 3 News at 11 (N)
FOX	54	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Empire / Love All, Trust a Few / Mario (N)		Star / Terrence J et Lyndie Greenwood. (N)		Local 44 News at 10 p.m. (N)		Last Man Standing
NBC	52	Jeopardy! (N)	Wheel of Fortune (N)	Chicago Med / Backed Against the Wall (N)		Chicago Fire / This Isn't Charity (N)		Chicago P.D. / Ride Along (N)		NBC5 News @ 11 (N)
PBS	50	PBS NewsHour (N)		Autumnwatch New England (N)		Nova / Addiction (N)		Frontline / Chasing Heroin		
ICI RDI	19	24/60 (N)				Le Téléjournal (N)		Le Téléjournal (N)		Le National (N)
ICI ARTV	31	(18h30) Temps d'une paix	Moi et l'autre	Les pays d'en haut		Les pays d'en haut		Les pays d'en haut		Les pays d'en haut
Canal D	36	Route en déroute	SOS Infestation (N)	Alaska: La ruée vers l'or (N)		La ruée vers l'or: Dakota Boys (N)		Les hommes du Yukon (N)		DestinationCauchemar
Canal Vie	44	Rénos en famille (N)	Ouvrez, on ne sait (N)	Rénovateurs à l'entrainement (N)		Mères à boutte (N)	Naissances (N)	Les dessous du secondaire / Le trac de la scène (N)		Les gratteux
Évasion	40	Des trains pas comme les autres / Chili		Coups de Food / Lise Dion / Lise Dion (N)		Le Voyageur assoiffé / Floride, terre de liberté (N)		La tournée des popotes / Suède		Bienvenue chez nous
Historia	42	Surcharge maximale / Jour et nuit		De l'acier et du feu / Le kpinga		De l'acier et du feu (N)		Aux armes! / La mort venue d'en haut		Artéfacts
MAX	32	Le mentaliste / Double Facette		Lucifer / Apparences (N)		Esprits criminels / La Santa Muerte (N)		Chicago Med / Un mal pour un bien		X-Files: Frontières
Musique Plus	33	OD+ en direct	Buzz	Marvel: S.H.I.E.L.D. / Le coeur de démon (N)		**COYOTE UGLY (2000) avec Adam Garcia, Piper Perabo.**				Buzz
Séries +	41	Bull (v.f.) / Un mal pour un bien		Détectives privés / Six pieds sous mystère (N)		Le résident / Une affaire de famille (N)		Solitaire / Une maison n'est pas un foyer (N)		Mélinda/ mondes (N)
TV5	29	Les flots / Baja California - La Paz		Envoyé spécial / Gaza, une jeunesse blessée				Classe à part / L'identité		Journal/(23h20) C à dire?!
Unis TV	30	Bouffe en cavale		File d'attente (N)	Un vrai selfie (N)	Devenir adulte (N)	Balade (N)	Mauvais karma / Fais-moi confiance		De par chez nous
Z	43	Les stupéfiants (N)		Tout s'explique! / Fous de nature (N)		Cobaye humain / La Légion étrangère		La maladie mentale (N)	South Park	**EXPLOSION GLACIALE**
RDS	25	LNH Hockey / Blues de St. Louis c. Canadiens de Montréal (En direct)					L'antichambre (En direct)		Sports 30 (N)	LNH Canadiens express
Sportsnet	179	(17h00) LMB Baseball / Mil./L.A. D. (En direct)			LMB Baseball / Red Sox de Boston c. Astros de Houston Série de championnat de la Ligue américaine Game 4 (En direct)					
TSN	190	That's Hockey (En direct)	NBA Basketball / Cavaliers de Cleveland c. Raptors de Toronto (En direct)					SportsCentre (N)		SportsCentre (N)
Télé-Mag	10	La parole vivante	Une vie, une passion	Spécial Magazine	Motocross Québec	José Adam le passionné	Action Moteur Sport	Phyto-Med	Habitat-Mag	À la découverte de...
MATV	9	Filet social	Ça marche Doc!	EAUtrement	En résidence	Des chemins	Explorateurs de quartiers	L'Artiste Entrepreneur	Mise à jour / Québec	
Télétoon	56	Péte le voeu	Bunnicula/ Bunnicula	Têtes à Claques	Faut pas rêver	Les Simpson	Family Guy	American Dad	Archer / Velours mortel	Les Simpson
VRAK	38	Code G.	Comment rencontrée (N)	The Amazing Race (N)		#5règles	ALT	iZombie / L'armée des morts		Max et Livia

Autour de Jean-Pierre Ferland, quelques-unes des chanteuses qui ont participé à l'album *Toutes les femmes de ma vie* (dans le sens horaire) : son amoureuse Julie Anne Saumur, Mélissa Bédard, Luce Dufault, Yama Laurent et Diane Tell.
— PHOTO LA PRESSE, ÉDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE

JEAN-PIERRE FERLAND

Entre la peur et le plaisir

ALAIN DE REPENTIGNY
La Presse

MONTRÉAL — Dans *La musique*, l'une des plus belles chansons de son vaste répertoire (Luce Dufault y pose d'ailleurs sa voix chaude dans un nouvel album de duos), Jean-Pierre Ferland demande à cette musique à laquelle il a consacré sa vie : «Est-ce que tu m'aimes encore?»

La question n'a jamais été aussi pertinente. Depuis bientôt 10 ans, à l'exception des chansons de la comédie musicale *La femme du roi* dont la production est en suspens («Ce n'est pas mort!» jure Ferland), *Toutes les femmes de ma vie* est le quatrième album de relectures qu'il lance après *Bijoux de famille*, *Chansons jalouses* et *La vie m'émeut, l'amour m'étonne*. Sa muse l'aurait-elle abandonné?

«C'est pour faire plaisir à mes chansons, je pense, que j'ai fait ça, répond-il. Je n'ai pas pris une décision claire et nette, c'est arrivé comme ça. J'écris encore, je travaille encore, je suis en train de faire une chanson pour les autistes qui me l'ont demandée. C'est très difficile, très délicat.»

Ferland, on le sait, avait annoncé sa retraite du *show-business* avant d'être terrassé par un AVC à quelques heures de son ultime concert au Centre Bell de Montréal en octobre 2006. Depuis, il s'est rendu compte que la retraite n'était pas faite pour lui, tant et si bien qu'à 84 ans, il continue de donner des spectacles pour son plaisir.

De son propre aveu, Ferland est un créateur en proie au doute, et le passage des années n'arrange pas les choses. «Je suis peureux», lance-t-il le plus sérieusement du monde avant de convoquer un grand disparu qu'il a bien connu, notamment pendant sa résidence de quatre ans à Paris dans les années 60 : Charles Aznavour.

«Aznavour, lui, n'avait peur de rien. Moi, j'ai peur de tout. Pour faire une chanson comme *For me formidable*, fallait avoir du culot en maudit. Il était petit et il avait le caractère d'un géant. Je l'aimais beaucoup. Il m'invitait dans sa loge à l'Olympia ou chez lui et on parlait beaucoup de chanson et de notre admiration pour ce travail. Ça m'a beaucoup aidé. Après ça, j'ai commencé à écrire avec beaucoup plus de confiance.»

LE MARTYRE DE *LA VOIX*

Du culot, Ferland en a eu sa juste part. Ceux qui ont découvert ou redécouvert sa chanson *Si on s'y mettait* quand Hubert Lenoir se l'est appropriée sur disque avant de la chanter en duo avec Ferland aux *Échangistes* ont dû se dire que le monsieur en fumait du bon en 1971.

Quand d'autres interprètes prêtent leurs voix à ses chansons, comme les 11 chanteuses de *Toutes les femmes de ma vie*, Ferland ne doute plus : «Parce que je ne me pose plus de questions, dit-il. Je bouffe le plaisir.»

Chacun des duos de ce nouvel album a sa petite histoire. Yama Laurent, qui reprend avec lui *Au fond des choses le soleil emmène au soleil*, le libère d'un poids. «Yama a gagné à *La voix*. Quand j'étais *coach* à *La voix*, j'ai souffert le martyre, j'étais déprimé tous les jours parce que tu fais de la peine à quelqu'un si tu fais plaisir à un autre. Ça me bouleversait. Quand je suis parti, j'ai dit aux journalistes que je n'avais pas aimé faire ça. Ce n'était pas correct. Yama, au fond, efface ma connerie.»

Diane Tell, que Ferland a connue enfant en Abitibi, reprend *T'es mon amour, t'es ma maîtresse*, une entreprise aussi audacieuse que celle de Lara Fabian qui s'attaque à *Un peu plus haut, un peu plus loin*, deux immortelles qu'on associera toujours à la voix de Ginette Reno.

Ferland glisse qu'il a proposé sans succès à Ginette Reno de chanter avec lui sur cet album. Et il précise que chacune des 11 chanteuses a choisi la chanson qu'elle allait se mettre en bouche. Mélissa Bédard et Julie Anne Saumur, l'amoureuse du chanteur, reprennent donc *Que veux-tu que je te dise?*, comme elles le font dans ses spectacles à titre de choristes. Et Nanette Workman donne à sa version très blues rock de *Sing Sing* un souffle qui décoiffe.

La seule chanson de l'album qui n'est pas inédite, c'est le duo avec Céline Dion sur *Une chance qu'on s'a*, paru sur son album *Sans attendre* en 2012. «Parce que Céline fait partie des encourageuses. Elle m'aime et, pour elle, tout ce que je fais, c'est beau.»

Marcel Barbeau
: en mouvement

Concerts

CONCERT DE CLÔTURE DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE QUÉBEC

Un homme, une femme et un saxo - un hommage à Marcel Barbeau

Samedi 20 octobre, 20 h
35 $ (Membres : 30 $; Étudiants : 25 $)

C'est un voyage musical libre dans l'univers de l'art de Barbeau. Un moment résolument jazz, pour rejeter l'immobilisme et pour tous ceux qui rêvent en éveil. Une rencontre intuitive, à l'image de Barbeau, où les mots et les notes virevolteront d'authenticité et de liberté !

En compagnie du saxophoniste, compositeur et arrangeur Jean-Pierre Zanella et d'artistes invités.

L'ECM+ PRÉSENTE GÉNÉRATION 2018

Concert de musique contemporaine

Samedi 3 novembre, 14 h
20 $ + taxes (Membres : 18 $ + taxes)
10 $ + taxes sur présentation du bracelet d'entrée aux expositions

Venez entendre les créations de Sophie Dupuis, Patrick Giguère, James O'Callaghan et Thierry Tidrow dans des interprétations électrisantes de l'ECM+.

De plus, entendez deux créations de Mathieu Dumont et Maëva Clermont-Giguère, spécialement écrites pour l'occasion.

MNBAQ
Musée national des beaux-arts du Québec
Québec
11 octobre 2018 - 6 janvier 2019
leSoleil Hilton Québec

Marcel Barbeau, *Sans titre*, 1961. Acrylique sur toile, 195 x 130 cm. Collection particulière, Missisauga. © Succession Marcel Barbeau. Photo : MNBAQ, Idra Labrie

mnbaq.org

5341623

DANS LES CINÉMAS DU 12 AU 18 OCTOBRE

Les chiffres indiquent l'appréciation de nos critiques; (1) nul; (2) passable; (3) bon; (4) très bon; (5) magistral. Aucun chiffre n'est inscrit si le film n'a pas été critiqué.

› ALOUETTE (418 337-2465)

Les abominables petits-pieds (3) Mar, Mer 19h15 (G)
Les aventuriers voyageurs : l'Arctique Jeu 19h
Venom (3) Mar, Mer 19h15 (13+)

› BEAUPORT (418 661-9494)

Les abominables petits-pieds (3) Lun, Mar, Mer, Jeu 15h45 (G)
Les abominables petits-pieds 3D (3) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 18h30 20h45 (G)
Chair de poule 2 : l'Halloween hantée Lun, Mar, Mer, Jeu 13h15 15h30 17h35 19h35 21h45 (G)
Colette (2 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h30 16h20 18h50 21h25 (G)
Cours du soir Mar 13h55 16h30 19h30 22h Lun, Mer 13h55 16h30 19h20 21h50 Jeu 13h30 16h30 19h20 21h50 (G)
The Dawn Wall (v.o.a.) Lun 19h (G)
Une étoile est née (3 1/2) Mar 13h15 16h20 19h10 22h Lun, Mer 13h15 16h10 19h 21h50 Jeu 13h15 16h15 19h 21h50 (G)
Goosebumps 2 – Haunted Halloween (v.o.a.) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h20 16h15 18h35 21h45 (G)
Halloween Jeu 19h 21h30
Mission : Impossible – Répercussions (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h10 15h35 18h30 21h10 (13+)
La pendule d'Halloween (3 1/2) Lun, Mar, Mer 13h45 16h30 19h30 21h50 (G)
Une petite faveur (3 1/2) Mar, Mer 13h55 19h20 Lun, Jeu 13h55 (13+)
Le premier homme (4) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h40 15h35 19h15 21h (G)
Recherche Lun, Mar, Mer 16h35 21h50 Jeu 16h35 (G)
La religieuse (2) Mar 13h05 16h30 18h55 22h Lun, Mer, Jeu 13h05 16h30 18h55 21h55 (13+)
Sale temps à l'hôtel El Royale Mar 13h 16h 19h 21h55 Lun, Mer, Jeu 13h 16h 19h 21h50 (13+)
A Star is Born (3 1/2) (v.o.a.) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h10 16h10 19h05 21h55 (G)
Venom (3) (v.o.a.) Lun, Mar, Mer, Jeu 16h05 (13+)
Venom (3) Lun, Mar, Mer, Jeu 16h 21h15 (13+)
Venom 3D (3) (v.o.a.) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h35 18h45 21h20 (13+)
Venom 3D (3) Lun 13h30 13h40 16h10 18h40 19h20 21h40 Mar 13h30 13h40 16h10 18h40 19h25 21h55 Mer, Jeu 13h30 13h40 16h10 18h40 19h20 21h45 (13+)

› CARTIER (418 522-1011)

Les abominables petits-pieds (3) 10h40 13h 15h 21h20 (G)
Chair de poule 2 : l'Halloween hantée 10h40 12h40 19h30 (G)
Une étoile est née (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 10h20 13h 15h40 21h30 (G)
Feuilles mortes Mer 19h (13+)
First Man (4) (v.o.a.) 14h40 21h20 (G)
Goosebumps 2 – Haunted Halloween (v.o.a.) 15h30 21h30 (G)
La librairie de mademoiselle Green (3) Lun, Mar, Jeu 10h40 17h Mer 10h40 (G)
Monsieur je-sais-tout (3) 10h50 17h30 (G)
Le premier homme (4) 12h50 18h40 (G)
Smallfoot (3) (v.o.a.) 19h20 (G)
Les sœurs de Nagasaki 17h20
A Star is Born (3 1/2) (v.o.a.) 18h50 (G)
Venom (3) (v.o.a.) 17h10 21h30 (13+)
Venom (3) 12h50 15h 19h20 (13+)

› CLAP (418 653-2470)

Les abominables petits-pieds (3) Lun, Mar 9h30 15h40 Mer 9h30 14h45 Jeu 9h30 (G)
Les aventuriers voyageurs : l'Arctique Lun, Mar 10h30 Mar 19h Jeu 13h
Bad Times at the El Royale, séances VIP (v.o.a.) 21h25 (13+)
Chair de poule 2 : l'Halloween hantée Lun, Mar, Mer, Jeu 13h45 15h40 19h40 21h35 (G)
Chilly Gonzales: Shut Up And Play The Piano (4) (v.o.s.-t.f.) Lun, Mar, Mer, Jeu 17h50 (G)
Colette (2 1/2) (v.o.s.-t.f.) Lun, Mar, Mer 9h45 13h55 18h40 (G)
Colette, séances VIP (2 1/2) (v.o.s.-t.f.) Lun, Mar 21h55 Mer 21h05 Jeu 21h50 (G)
La disparition des lucioles (3) Lun, Mar 9h25 13h40 16h45 Mer 9h25 12h40 16h45 Jeu 9h25 10h50 16h45 (G)
Une étoile est née (3 1/2) 11h25 14h05 18h45 (G)
Festival roumain (v.o.s.-t.f.) Lun, Mar, Mer 16h20 Jeu 17h35
First Man (4) (v.o.a.) 15h30 21h20 (G)
Monsieur je-sais-tout (3) Lun, Mar 9h30 11h35 17h40 Mer 10h35 16h50 Jeu 17h40 (G)
Mutafukaz Lun, Mar, Mer, Jeu 21h
Opéra national de Paris : Les Huguenots Jeu 15h
Pauline Julien, intime et politique (3 1/2) Lun, Mar, Mer 12h05 (G)
Le premier homme (4) 12h35 18h30 (G)
Quand les pouvoirs s'emmêlent Lun, Mar, Mer, Jeu 9h25 (G)
La révolution silencieuse (3) (v.o.s.-t.f.) Mer, Jeu 10h10 Lun, Mar 19h40 (G)
Sale temps à l'hôtel El Royale 12h40 15h35 18h30 (13+)
A Star is Born, séances VIP (3 1/2) (v.o.a.) 21h25 (G)
Venom (3) (v.o.a.) Lun, Mar, Jeu 19h35 (13+)
Venom (3) Lun, Mar, Mer, Jeu 11h30 15h35 (13+)
Venom, séances VIP (3) (v.o.a.) Lun, Mar, Jeu 21h50 (13+)
Volontaire (3) Lun, Mar 11h25 13h30 17h35 Mer 11h25 13h30 17h35 Jeu 11h25 13h30 19h45 (G)

› DES CHUTES (418 831-2660)

Les abominables petits-pieds (3) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h (G)
Chair de poule 2 : l'Halloween hantée Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)
Cours du soir Lun, Jeu 13h 18h55 21h30 Mar 18h55 21h30 Mer 13h 21h30 (G)
Une étoile est née (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h30 21h30 (G)
Passeport pour le monde : Corse, splendeur méditerranéenne Mar 13h Mer 19h
La pendule d'Halloween (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h55 21h30 (G)
Le premier homme (4) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h30 21h30 (G)
La religieuse (2) 21h30 (13+)
Sale temps à l'hôtel El Royale Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h30 21h30 (13+)
Venom (3) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 (13+)

› IMAX (418 624-4629)

First Man IMAX (4) (v.o.a.) Mar 21h50 Lun 19h (G)
Pandas IMAX Lun, Mar, Mer 11h45
Le premier homme IMAX (4) Mer 12h50 16h 19h 21h50 Mar 12h50 16h 19h Lun 12h50 16h 21h50 Jeu 13h25 16h15 19h 21h50 (G)

› LIDO (418 837-0234)

Les abominables petits-pieds (3) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h (G)
Chair de poule 2 : l'Halloween hantée Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 19h 21h30 (G)
La disparition des lucioles, séances VIP (3) Lun, Mar, Mer, Jeu 19h 21h30 (G)
Une étoile est née (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h30 21h30 (G)
Fahrenheit 11/9, séances VIP (3) (v.o.a.) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h (G)
La pendule d'Halloween (3 1/2) Lun, Mar, Jeu 13h 18h55 21h30 Mer 13h 21h30 (G)
Le premier homme (4) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h30 21h30 (G)
La religieuse (2) 21h30 (13+)
Sale temps à l'hôtel El Royale Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h30 21h30 (13+)
Venom (3) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h 18h50 21h30 (13+)

› SAINTE-FOY (418 871-1550)

Les abominables petits-pieds (3) Lun, Mar, Mer, Jeu 16h45 (G)
Les abominables petits-pieds 3D (3) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h05 19h05 21h55 (G)
Chair de poule 2 : l'Halloween hantée Lun, Mer, Jeu 14h10 16h40 19h30 21h40 Mar 14h10 16h40 19h30 21h45 (G)
Cours du soir Lun, Mar, Mer 16h 21h50 Jeu 16h (G)
Une étoile est née (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h25 16h15 19h 21h40 (G)
First Man (4) (v.o.a.) Lun, Mer, Jeu 13h05 16h 18h55 21h50 Mar 13h05 16h 18h55 21h55 (G)
Halloween Jeu 19h20 21h50
Mission : Impossible – Répercussions (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 15h25 (13+)
Mission : Impossible — Répercussions 3D (3 1/2) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h35 18h45 21h30 (13+)
La pendule d'Halloween (3 1/2) Lun, Mer 13h 16h30 19h10 21h55 Mar 13h 16h30 19h10 22h Jeu 13h 16h35 19h10 21h45 (G)
Une petite faveur (3 1/2) Lun, Mar, Mer 13h20 19h10 Jeu 13h20 (13+)
Le premier homme (4) Lun, Mer 13h15 16h10 19h05 21h45 Mar 13h15 16h10 19h05 21h50 Jeu 13h15 16h20 19h 21h55 (G)
La religieuse (2) Lun, Mer, Jeu 13h40 16h25 19h15 21h55 Mar 13h40 16h25 19h15 22h (13+)
Sale temps à l'hôtel El Royale Lun, Mar, Mer 13h20 15h35 18h50 21h50 Jeu 13h30 15h35 18h50 21h50 (13+)
A Star is Born (3 1/2) (v.o.a.) Lun, Mar, Mer 13h 16h05 18h45 21h45 Jeu 13h 16h 18h45 21h45 (G)
Venom (3) (v.o.a.) Lun, Mar, Mer, Jeu 16h (13+)
Venom (3) Lun, Mar, Mer 15h55 21h40 Jeu 15h55 21h35 (13+)
Venom 3D (3) (v.o.a.) Lun, Mar, Mer, Jeu 13h25 18h40 21h30 (13+)
Venom 3D (3) Lun, Mer 13h10 13h55 16h35 18h55 19h25 21h55 Mar, Jeu 13h10 13h55 16h35 18h55 19h25 22h Jeu 13h10 13h55 16h35 18h55 19h25 21h55 (13+)

COMPILATION MEDIAFILM.CA

Le prix Man Booker à la Nord-Irlandaise Anna Burns

Associated Press

Anna Burns (à droite) a reçu son prix des mains de Camilla Parker Bowles, la duchesse de Cornouailles et femme du prince Charles.— PHOTO AP, FRANK AUGSTEIN

LONDRES — Anna Burns a remporté mardi le prestigieux prix Man Booker pour la fiction grâce à son roman *Milkman*, une histoire de famille, de communauté et de violence se déroulant dans les années 70 en Irlande du Nord.

Anna Burns est la première écrivaine originaire de cette région du Royaume-Uni à décrocher le prix de 85 000 $, ouvert annuellement à la littérature anglophone de partout dans le monde.

Milkman est narré par une jeune femme confrontée à un harceleur sexuel qui s'appuie sur des liens familiaux, des allégeances politiques et la pression sociale — un récit qui s'avère particulièrement actuel dans la foulée du mouvement #metoo, n'a pas manqué de souligner le président du jury, Kwame Anthony Appiah.

Bien que se déroulant dans une ville anonyme, *Milkman* est indubitablement inspiré de l'expérience d'Anna Burns, née à Belfast en 1962 et qui a grandi pendant la période des Troubles qui a ensanglanté la province britannique pendant trois décennies.

Écrit à la première personne, d'une traite et sans paragraphe, ce qui peut en rendre la lecture aride, *Milkman* évoque la violence militaire mais aussi sociale au travers du regard d'une jeune fille de 18 ans, confrontée aux rumeurs.

Anna Burns, qui vit aujourd'hui dans le Sussex, l'emporte devant cinq autres finalistes, dont la favorite des *bookmakers*, la jeune Britannique Daisy Johnson, 27 ans, sélectionnée pour *Everything Under*, et l'Américain Richard Powers, nommé pour *The Overstory* (*L'arbre-monde*), un récit environnemental ayant été qualifié de *Moby Dick* pour les arbres. *Washington Black*, de la Canadienne Esi Edugyan avait aussi été présélectionné. **AVEC AFP**

Spectacles en salle : recul pour la chanson francophone

La Presse canadienne

Les spectateurs ont été nombreux à assister aux représentations offertes par les différentes salles de spectacle du Québec en 2017, qui fut une année record pour les arts de la scène dans la province. Les spectacles de chanson francophone ont toutefois connu un recul.

Une étude publiée mardi par l'Observatoire de la culture et des communications de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) révèle ainsi que l'année dernière, les 19 000 représentations payantes offertes dans les salles du Québec ont attiré 7,7 millions de spectateurs, une hausse de 9 % comparativement à 2016.

Les revenus de billetteries ont aussi connu une hausse de 9 % pour atteindre 303 millions $.

Ces résultats représentent un nouveau record depuis le début de l'enquête de l'ISQ sur la fréquentation des spectacles au Québec, en 2004.

Les spectacles de variétés ont aussi connu une année record en 2017 avec une hausse de 28 % du nombre de spectateurs dans les trois genres qui composent cette discipline : humour, cirque et magie, et comédie musicale.

En chanson, les spectacles francophones ont fait face à un recul l'an dernier. Alors que le nombre total d'entrées pour ce type de spectacles est demeuré stable à 2,3 millions, les spectacles de chanson francophone ont connu une baisse de 19 % pour se fixer à 900 000 entrées. La fréquentation des spectacles de chanson anglophone a de son côté augmenté de 19 % pour s'établir à 1,4 million d'entrées.

Malgré ce recul, l'assistance aux spectacles de chanson francophone demeure supérieure à la moyenne des cinq dernières années, indique l'ISQ.

Le nombre d'entrées aux spectacles québécois a été de 5,4 millions, une hausse de 5 %, entre 2016 et 2017. La part de marché de ces spectacles a cependant diminué légèrement, puisqu'elle a représenté 70 % de l'assistance totale, comparativement à 73 % en 2016.

CHOIX TÉLÉ

24/60
ICI RDI À 19H
Une spéciale de deux heures sur la légalisation du cannabis, si vous n'êtes pas saturé.

L'ÉPICERIE
ICI RADIO-CANADA TÉLÉ À 19H30
Comment cuisiner avec le cannabis. Et les aliments locaux dans les universités.

POT INC.
MOI ET CIE À 20H30
Les Bertrand seront-ils prêts à temps pour la première livraison?

Discutez de télévision avec Richard Therrien sur **therrien.lesoleil.com**

petites annonces

petitesannonces@lesoleil.com **418 686-3311**

Pour nous joindre du lundi au vendredi
De 8 h à 17 h 30 ..... **418 686-3311**
SANS FRAIS **1 866 686-3311**

Sur place
DU LUNDI AU VENDREDI
..... **de 8 h 30 à 16 h 30**

IMMOBILIER VENTE
4639 à 4687
MARCHÉ MAISON **4639**
VISITES LIBRES **4642**
IMMOBILIER LOCATION
..... **4736 à 4769**
SERVICES ET EXPERTS
..... **4776 à 4799**
SERVICES PERSONNELS
..... **4816 à 4819**
EMPLOIS
..... **4831 à 4834**
VÉHICULES
..... **4851 à 4861**
MARCHANDISES
..... **4871 à 4891**

Veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, veuillez nous aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à 24 heures, soit à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

IMMOBILIER VENTE

4685 Condos à vendre

Condo neuf à Cap Rouge, « Le Charles Félix » grand 4½ 2 s/bains, a/c, stat. int., asc. Libre imm. Possibilité de location.
418-802-1273 418-570-8311

IMMOBILIER LOCATION

4738 Logements à louer Beauport

4½ situé au 37 Chalifour, pl. bois franc, stat. 645$/mois, 418 563-5665

5½, chauffé, 1 mois gratuit, 2660 Gaspard, stationnement, 755$. Libre, 418-563-5665.

4742 Logements à louer Centre-Ville/Limoilou/ St-Sauveur

3½ 4½, pl bois, ent. lav.,séc.;
2½ ch, meublé, tranquille, 418-527-4170

4743 Logements à louer Charlesbourg

418-262-4014, 3½,4½ libre
Aires ouvertes, porte patio, tout incl.

À **1101 Bearn,** 4½, rénové, 745-760, ch., stat., bois flottant. 418 626-7436, 418 932-0829

A 900 DE l'OISE, 4½, rénové, non-fum., caméra, intercom, stat., RTC, 725$, libre, 418 651-5969 voir www.kangalou.com.

4746 Logements à louer Lebourgneuf/ Le Mesnil/Charlesbourg O.

A VOIR, Studio tout compris, non-fum., idéal pour pied à terre à Quebec, câble, lav./séch., poêle, frigidaire, stat., situé près des galeries de la Capitale, 500$, tél : 418-626-4377 soir

4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste

À ACCÈS JARDINS DE COULONGE
3½ - 965$ et 4½ - 1330$
Tout inclus, balcon, vue fleuve
418 682-5246

6½ 1 MOIS GRATUIT! chauffé, eau chaude, boiseries, garage, coin ch. Ste-Foy/des Jésuites. 1,290$, 418 522-6183

4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste

LE MONTMORENCY
165, Grande Allée Est
418 573-4144
BILODEAU IMMOBILIER
3½ - 4½ STUDIOS
meublés ou non
tout équipés
court terme
www.bilodeauimmobilier.com

À MONTCALM
440, PÈRE-MARQUETTE
3½ • 930$
Tout inclus ! Très grands balcons, stationnements int. disp., piscine int., entrée sécurisée, concierge résident.
418 692-1579

4748 Logements à louer Montcalm/St-Jean-Baptiste

CHÂTEAU ST-LOUIS
SUR GRANDE-ALLÉE
PRÈS DE CARTIER
BEAUX 2½ à 7½
Meublés, tout inclus
Accès aux Plaines
Planchers de bois franc
Bail au mois. Stationnement
418 523-2990

SUPERBE 3½, 3e, soleil, meublé (moins lit), calme, ch., eau chaude., près quartier Plaines, 985$ 418 683-2139, 418 681-6937.

4749 Logements à louer Rive-Sud

418-265-2842, À VOIR, À St-Romuald, 5½ tout incl.

4752 Logements à louer Sainte-Foy

1½ - 3½ tout inclus, 418 651-1386

1½ à 5½, ascenseur, piscine, insonorisé, 418-265-2842

2 PAS UL, 3½ 4½, 5½
À MACKAY - MYRAND
IDÉAL ÉTUDIANT
LIBRE, imm.
Jour: 418-652-8229

418-265-4842 Studio, 3½ à 5½
À VOIR, TOUT INCLUS
Rapport/qualité/prix
Piscine, petit chien accepté

DOMAINE DES COMPAGNONS
3½ 4½, disp., Sept.,
tout inclus, piscine chauffée
418-650-2121 Poste 101
www.roussin.qc.ca

4753 Logements à louer Sillery

WOODFIELD-SILLERY
1450, av. MAIRE-BEAULIEU
418 573-4144
BILODEAU IMMOBILIER
3½ • 4½ • 5½
À LOUER condos neufs de luxe
À voir absolument
www.bilodeauimmobilier.com

4759 Condos à louer

CONDO DE LUXE à louer à Pompano 2,800 US/ mois disponbile du 15 nov. 2018 au 15 fév. 2019. Situé sur le bord d'un lac, cuisine entièrement équipée, lav./séch., 2 s/bain., téléphone (appels gratuits au Canada), télé française, Wifi, BBQ, pisc. ext. chauffée, patio ext., à 15 min. de la mer. Pour informations : 514 776-9985.

PENTHOUSE RÉNOVÉ, à louer, bloc #16 Jardins de Mérici, 418-683-2263

QUARTIER Montcalm, voisin parc Des Braves, sécuritaire, 3½ semi-meublé, rénové, grand balcon, stat. int., libre 418 930-9476

4762 Maisons à louer

SILLERY, paisible, 5½, meublé, ou pas , 2 ch., 11x13, St-Louis/Maguire. 1,350$, 418-688-3842

4767 Bureaux et locaux Ã louer

D DUPONT
À LOUER
653-7458
BUREAUX
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
• AMÉNAGEMENT SELON VOS BESOINS •
À LOUER boul. LAURIER 3.0, 3½, 4½, 5½
À VENDRE LAC ST-JOSEPH
• PRIX RÉVISÉ •
DOMAINE 22 LUCARNES
4 UNITÉS, 240 P.L. BORD LAC

À 948-1224
IMMEUBLES SIMARD
120 à 70 000 pi ca
BUREAUX – COMMERCIAL
BUREAUX À FRAIS PARTAGÉS
LABORATOIRES
ImmeublesSimard.com

À LOUER
COMINAR
BUREAU • COMMERCIAL
INDUSTRIEL
681-8151
Selon vos besoins • Projet clés en main

A 622-9494 - BUREAU, ENTREPÔTS, COMMERCIAL, INDUSTRIEL
Groleau Développement
Charlesbourg, Pierre-Bertrand, Charest, Semple, Philippe Paradis, St-Augustin, 3000 à 200 000 pi2.

À Duplessis ch. Ste-Foy
Bureaux et Commercial
pignon sur rue
Virginie Roussin 418-930-3842
sibr.ca depuis 45 ans

À 871 GRANDE-ALLÉE O., 1,500 pi car., immeuble de prestige, ascenseur, grand stat. gratuit, 418-683-8102.

À Charlesbourg pignon sur rue
8465 boul. Henri-Bourassa
Virginie Roussin 418-930-3842
Sibr.ca depuis 45 ans

ARBOIS près route de l'Église, 1600 p.c., 3e étage, 1000 p.c. rdc, 418-683-8102

4768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

A 418-622-9494
Stat. Auto 660$/an
Remorque VR Bateau 30$/pi

ENTREPÔT À LOUER
Chauffé ou non, 3 000 à 45 000 pi car., 24 pi de haut
l'autoroute 20 St-Nicolas, Lévis
418 831-3990 ou 418 571-1450
sboies@beland.com

BANDES DESSINÉES

BEN

BLONDINETTE

HAGAR L'HORRIBLE

4768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

À LOUER INDUSTRIEL AAA

Jusqu'à 30 000 pi car. SUR MESURE
Colbert, Duberger, St-Augustin,
Virginie Roussin 418-930-3842
sibr.ca depuis 45 ans

4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

100% Massage californien, relaxant
418-837-7569, 934-7544 André

1er Massage Promo 39$
Homme, Ste-Foy, 581-777-6757
Ouvert de 9 h 30 à 21 h + 1 fin de sem./2

418-687-4539 JEAN, suédois pour homme, propreté, calme, discrétion

418 842-4632 581-985-5842
Massage Suédois Californien relaxant

ABAISSEZ DOULEURS ET STRESS
Les lun. mar. mer.et sam. 806-1484

BON massage suédois, californien. Reçus. Raymond: 418-694-1596

CHINOISE MASSAGE
Thailandais, pierre chaude, suédois, japonais reçu A.M.Q. 418 849-7837

DOUX MASSAGE EN PRIVÉ
dès 10h - 522-4890

GILLES, massage, **promo 40$**, soirs, fins de sem. **MERCREDI 9h à 21h**, **418-455-1502.**

4783 Massothérapie et soins thérapeutiques

HOMME offre massage de détente en Beauce. 418 933-9812

MASSAGE sportif et suédois, pour les maux de dos, douleurs musculaires, migraines. Reçu d'assurances, 418-623-1673.

Massothérapie des Iles, 74 chemin des Iles, Rive sud, masseuses demandées 418-835-3322

MASSOTHÉRAPIE et esthétique sensÀelle, lun. à jeu., 418-262-0729

NOUVEAU, ST-FOY, massage, réflexe, suédois, californien, homme, 581-741-6037

4786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.
1 877 994-2433
JeanFortin.com
JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

4786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Un paiement. Pas d'intérêt.
1 877 994-AIDE • JeanFortin.com
Syndics autorisés en insolvabilité

SERVICES ET EXPERTS

4787 Argent à prêter

PRÊT DE 500$
SANS ENQUÊTE DE CRÉDIT
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

SERVICES PERSONNELS

4816 Agences de rencontres

ACCÉDER à une STABILITÉ affective
1632 CHEMIN STE-FOY QUÉBEC
MME HAMEL INC
Depuis 30 ans 7 jrs 9 à 21h 681-0169

4819 Messages personnels

A beau jeune homme gai, de classe et d'expérience, 30 ans pour homme seulement, reçoit/déplace, Tommy : 581 741-7003

4819 Messages personnels

1 ACCÈS YI QUAN
de 9h à 19h, 418-651-5641

418 803-5653, MASSAGE suédois de détente, vieux Limoilou, privé. 7/7, 9h-21h.

AVENTURIERE.CA
REÇOIT / DÉPLACE
24H SUR 24H
418-955-6079
URGENT
HÔTESSE DEMANDÉE
$$$
TRÈS BONNES CONDITIONS

Jolie coquine, Massage sensuel et privé, détente et plaisir garanti, 418 262-5498

MASSAGE DE DÉTENTE DÈS 8H
Denise : 418 881-4043

EMPLOIS

4832 Emploi demandé

SEMI-RETRAITÉ, offre ses services : entretient de terrain, feuilles et plate bande, 418 524-6273.

4834 Offres d'emploi

Préposé(e) pour famille d'accueil en déficience intellectuelle, travail de fin de semaine, RCR et plus, 418 - 609-2104

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison *Le Soleil*
SECTEUR SILLERY / MONTCALM
225 $ + /semaine
CONTACTEZ
MATHIEU FARAGO
418 932-1903

RECHERCHE
CAMELOTS MOTORISÉS
livraison *Le Soleil*
Secteurs
MONTCHÂTEL / LORETTEVILLE ET VAL-BÉLAIR
Du lundi au samedi, vous devez avoir terminé votre livraison tôt le matin, avant 6 h 45
CONTACTEZ
GERRY MATTE
418 655-1256

COUP D'ŒIL MÉTÉO POUR QUÉBEC

Aujourd'hui	Demain	Vendredi	Samedi	Dimanche
Maximum 7	Maximum 4	Maximum 7	Maximum 9	Maximum 4
Minimum 1	Minimum -3	Minimum 6	Minimum 1	Minimum -1
Faible pluie	Ensoleillé avec passages nuageux	Nuageux avec éclaircies	Faible pluie	Ciel variable
Précipitations : 80 %	**Précipitations : 30 %**	**Précipitations : 30 %**	**Précipitations : 80 %**	**Précipitations : 30 %**
Vents du sud-ouest 21 km/h	**Vents de l'ouest 26 km/h**	**Vents légers**	**Vents du sud 20 km/h**	**Vents de l'ouest 25 km/h**

PRÉVISIONS RÉGIONALES

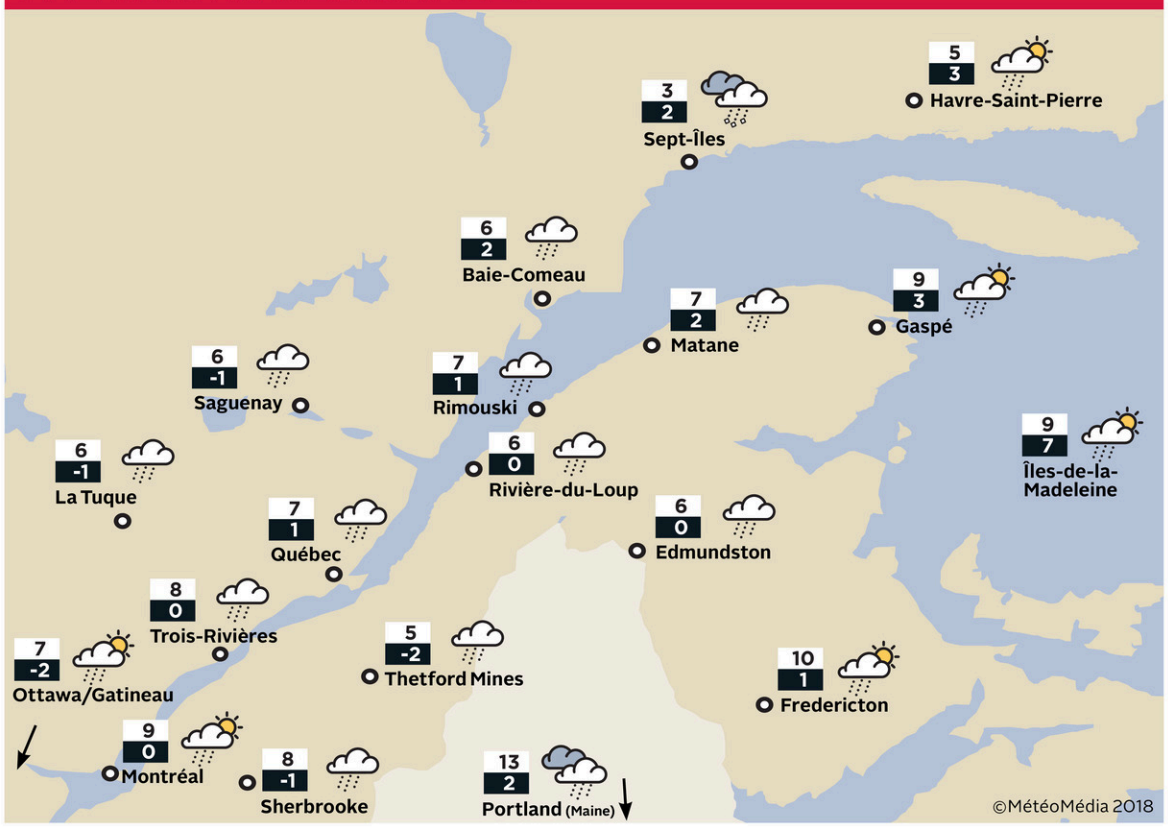

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

LES MARÉES Aujourd'hui

Québec		Rimouski	
AUJOURD'HUI		AUJOURD'HUI	
H 0h39	4,3 m	B 3h27	1,5 m
B 8h24	0,8 m	H 9h16	2,6 m
H 13h39	3,6 m	B 15h01	1,7 m
B 20h03	1,1 m	H 21h36	3,2 m
DEMAIN		DEMAIN	
H 1h51	4,2 m	B 4h45	1,5 m
B 9h36	0,8 m	H 10h36	2,7 m
H 14h57	3,6 m	B 16h29	1,7 m
B 21h27	1,1 m	H 22h55	3,2 m

Grondines		Sept-Îles	
AUJOURD'HUI		AUJOURD'HUI	
H 3h00	2,8 m	B 2h50	1 m
B 11h36	1,1 m	H 8h40	1,8 m
H 16h03	2,3 m	B 14h21	1,1 m
B 23h21	1,1 m	H 20h59	2,2 m
DEMAIN		DEMAIN	
H 4h12	2,6 m	B 4h06	1 m
B 12h42	1,1 m	H 10h03	1,8 m
H 17h21	2,3 m	B 15h43	1,1 m
		H 22h17	2,2 m

ALMANACH

Maximum hier	**10,0°**
Minimum hier	**2,9°**
Normale le jour	**11,9°**
Normale la nuit	**2,6°**
Record max	**24,4°/1947**
Record min	**-4,3°/1979**
Précipitations (avant-hier)	
Ce mois-ci	**75,6 mm**
Ce mois-ci l'an dernier	**105,0 mm**

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

DANS LE MONDE Aujourd'hui

Acapulco	**Orages**	29	26
Amsterdam	**Variable**	20	11
Athènes	**Beau**	24	16
Berlin	**Ensoleillé**	21	8
Boston	**Beau**	16	2
Buenos Aires	**Variable**	27	19
Cancun	**Orages**	29	26
Chicago	**Beau**	9	1
Fort Lauderdale	**Orages**	31	26
La Havane	**Orages**	30	26
Londres	**Éclaircies**	18	12
Los Angeles	**Soleil**	27	16
Madrid	**Soleil**	21	13
Mexico	**Pluie**	21	14
Moscou	**Soleil**	15	6
New York	**Soleil**	16	4
Orlando	**Orages**	33	24
Paris	**Beau**	22	12
Pékin	**Soleil**	17	5
Puerto Plata	**Orages**	28	24
Rio	**Variable**	29	23
Rome	**Averses**	24	14
Tokyo	**Averses**	21	15
Toronto	**Averses**	8	1
Vancouver	**Ensoleillé**	17	9
Washington	**Ensoleillé**	18	6

LE SOLEIL

7h06 17h54 **Durée du jour : 10h48**

LA LUNE

Lever : 15h00 **Coucher pas**

24 oct. **31 oct.** **07 nov.** **15 nov.**

4834 Offres d'emploi

p·e·a·c·e

Entretien P.E.A.C.E. Plus Inc., entreprise spécialisée en entretien d'édifices publiques est à la recherche :
-des préposé(s) en entretien ménager pour le quart de jour et/ou soir, du lundi au vendredi;
- **des spécialistes de cirage et décapage** pour les quarts de travail variable (y compris la fin de semaine).

Le ou la candidat(e) idéal(e) doit avoir 1 an d'expérience et posséder une voiture.

Svp envoyez votre cv rh@peace-plus.com ou appeler au 514-273-9764, poste 221

RECHERCHE
CAMELOTS AVEC AUTO
livraison *Le Soleil*

SECTEUR SAINTE-MARIE
325$/SEMAINE + POURBOIRES
BIENVENUE AUX RETRAITÉS!
CONTACTEZ
SIMON BEAULIEU
581 777-3964

RECHERCHE
CAMELOTS AVEC AUTO
livraison *Le Soleil*

SECTEURS
Beauceville
Vallée-Jonction
et Saint-Joseph
495$/SEMAINE
+ POURBOIRES
Bienvenue aux retraités!
CONTACTEZ
SIMON BEAULIEU
581 777-3964

4834 Offres d'emploi

URGENT, coiffeur (euse), pour résidence de personnes âgées à Québec et à St-Augustin Desmaures, Christian 418-576-3773

RECHERCHE
CAMELOT MOTORISÉ
livraison *Le Soleil*

DU LUNDI AU SAMEDI
6 jrs/7, dès 2h30
Fin de livraison:
en sem.: 6h30,
fin de sem.: 7h45
SECTEURS
LES SAULES/ DUBERGER
EN MOYENNE 530$/2 SEM.
140 COPIES ENVIRON
L'ANCIENNE–LORETTE
EN MOYENNE 450$/2 SEM.
120 COPIES ENVIRON
CONTACTEZ
ARNAUD GUÉDÉ
581 997-9822

Tous ensemble contre la neurofibromatose!
Faites un don pour la recherche.
www.fondationduchudequebec.ca
418 525-4385

VÉHICULES

4856 Véhicules demandés

À BON PRIX!
ACHAT: autos, camions, autobus usagés ou ferraille. Jean Racine Presseur: 418-823-2197.

MARCHANDISES

4882 Meubles et électroménagers

ACHAT/vente meubles+électroménagers payons $$$ 418-521-1830

SOUTIEN SCOLAIRE GRATUIT
allô Prof
www.alloprof.qc.ca
POUR PARLER À UN ENSEIGNANT
1 888 776-4455

Index des avis de décès

BEAUDOIN, Monique (Gagné)
Québec, autrefois de St-Raphaël

BISSONNETTE, Rita
Native de Ste-Claire

BOUDREAU, Alphonse
Natif des Iles-de-la-Madeleine

DALLAIRE, Carmelle
Québec

DESROSIERS, Thérèse
Québec, native de Gaspé

DUBÉ, Françoise Guay
Lévis

FRÉCHETTE, Lyse (née Deslauriers)
Québec

FRÉDÉRICK-LABRIE, Lilianne
Québec

GERVAIS, Hélène
Québec

GOSSELIN, Pierrette

JACOB, Guy

LABRECQUE, André
St-Augustin-de-Desmaures

LAPOINTE, Louise
La Malbaie

LECLERC, Yolande Bouchard
St-Flavien

MARCHAND, Gabrielle Déchêne
Québec

MARIER, Nicole
Québec

QUIMPER, Ronald A.
Québec, natif de St-Martin-de-Restigouche, Nouveau-Brunswick.

THÉBERGE, Micheline Murray
La Pocatière

TURGEON, Claudette

Monique Beaudoin (Gagné)
1942 - 2018

Au CHUL de Québec, le 3 octobre 2018, à l'âge de 76 ans et 4 mois, est décédée madame Monique Gagné, épouse de monsieur Gabriel Beaudoin. Elle était la fille de feu Georges Gagné et de feu Rosa Roy. Elle demeurait à Québec, autrefois de Saint-Raphaël, Bellechasse.
Le service religieux sera célébré, le **samedi 20 octobre 2018 à 11h en l'église de Saint-Raphaël où la famille sera présente pour recevoir les condoléances à compter de 9h30**. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial sous la direction de la

MAISON FUNÉRAIRE ROY & ROULEAU INC
Armagh.

Madame Gagné laisse dans le deuil son époux, monsieur Gabriel Beaudoin; ses enfants: Karine (Eric Gagnon) et Yvan. Elle était la soeur de: feu Louise (feu Daniel Lacasse), Marie-Paule (feu Gaston Gosselin), Carmelle (Gérard Desrochers), Hélène (Claude Fournier) et Rock (Mariette Drouin). De la famille Beaudoin, elle était la belle-soeur de: feu Aimé (feu Rita Blaquières), feu Alexandra (feu Wellie Bernard), feu Dorothée et Carmelle. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que beaucoup d'ami(e)s.
De sincères remerciements au personnel du 2e étage sud ouest du CHUL pour leur dévouement et les bons soins prodigués à madame Gagné.
Toutes marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fabrique Saint-Raphaël, 86, rue Principale, Saint-Raphaël (Québec) G0R 4C0 ou à la Fondation du CHUQ, 10, rue de l'Espinay, Québec (Québec) G1L 3L5. Des formulaires seront disponibles à l'église. La direction des funérailles a été confiée à la

MAISON FUNÉRAIRE ROY & ROULEAU INC
6, rue de la Fabrique, Armagh
Pour renseignements
Téléphone: 418 466-2073
Sans frais : 1 888 789-2143
Télécopieur.: 418 789-2576
Pour transmettre vos messages de condoléances à la famille voici notre adresse courriel : maison@royrouleau.ca ou www.royrouleau.ca
Entreprise membre de la CTQ

Rita Bissonnette
1949 - 2018

Au CHSLD Pavillon Bellevue de Lévis, le 30 septembre 2018, à l'âge de 69 ans, s'est éteinte paisiblement entourée des siens, madame Rita Bissonnette, fille de feu Wilbrod Bissonnette et de feu Hélène Chabot. Elle était native de Sainte-Claire, Bellechasse
Le service religieux sera célébré le **samedi 20 octobre 2018 à 14h en l'église de Sainte-Claire, là où la famille sera présente pour recevoir les condoléances à compter de 13h**. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial.
Elle était la soeur de: Louise (feu Gérard Curodeau), Michel (feu Pierrette Careau), Charles (Rita Martel), feu Vincent (Denise Laroche), Colette (feu Jacques Bélanger), Edmond (Gisèle Labrecque), Luc (Lise Grégoire), Françoise (feu Jean-Guy Ouellet), Marc (France Truchon) et Lucie. Elle laisse dans le deuil de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Un merci particulier au Docteur Michel Robitaille pour son écoute. Sa nièce Hélène et la famille aimeraient spécialement remercier toute l'équipe du CHSLD Pavillon Bellevue pour leur grande empathie et leur professionnalisme. Merci à vous tous pour la qualité de l'accompagnement prodigué et pour votre dévouement que nous avons grandement appréciés.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Québec (Québec) G1S 3G3. Des formulaires seront disponibles à l'église.
La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire :

ROY & ROULEAU INC.
136, rue Principale, Ste-Claire
Pour renseignements
Téléphone : 418 883-3715
Sans frais : 888 789-2143
Télécopieur : 418 789-2576
Pour transmettre vos messages de condoléances à la famille voici notre adresse courriel : maison@royrouleau.ca ou www.royrouleau.ca
Entreprise membre de la CTQ

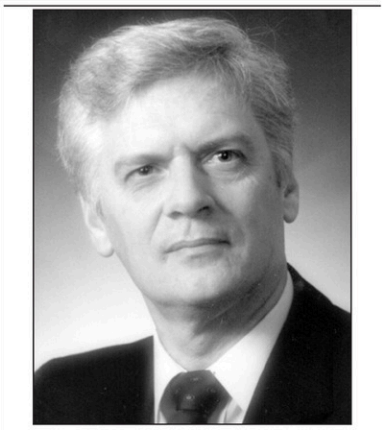

Alphonse Boudreau

Le 11 octobre 2018, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Alphonse Boudreau, natif des Iles-de-la-Madeleine. Il était l'époux de Mme Andrée Gagnon et le fils de feu Jeffrey Boudreau et feu Anésie Turbide.
Il laisse dans le deuil son épouse Andrée, ses filles: Danielle (François Lefebvre) et Carole (Claude Bédard); ses petits-enfants: Marie-Pierre (Patrice), Catherine (Marc-André), Maxime, Pierre-Olivier; ses belles-soeurs et beaux-frères, nièces et neveux ainsi que plusieurs autres parents et amis.
La famille de M. Boudreau vous accueillera le vendredi 19 octobre de 19h à 22h et le samedi à compter de 12h au

Centre Funéraire Régional Joliette
1077, rue Lépine, Joliette

Le service de M. Boudreau aura lieu le samedi 20 octobre à 14h à l'église de la paroisse Christ-Roi.
En guise de témoignages de sympathie des dons à la Société Alzheimer ou à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.

CENTRE FUNÉRAIRE RÉGIONAL JOLIETTE
www.centrefunerairejoliette.com
Entreprise Distinction membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Vous avez le coeur sur la main?
Venez nous prêter main forte.
Devenez bénévole pour la Fondation des maladies du coeur du Québec et engagez-vous dans la lutte contre la première cause de décès au Québec.
1 888 473-4636
FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

Carmelle Dallaire

1926 - 2018

À la résidence Les Jardins Lebourgneuf, Québec, le 11 octobre 2018, à l'âge de 91 ans et 10 mois, est décédée madame Carmelle Dallaire. Entourée de l'affection des siens, elle a paisiblement rejoint Aurélien Dallaire, son mari et son complice de vie. Native de Sainte-Rose-de-Watford, elle demeurait à Québec.

Elle laisse dans la peine les amours de sa vie: sa fille Chantal, son gendre Denis et ses petits-enfants: Alexandre (Annabelle Descôteaux), Marie-Pier (Frédérick Dolbec) et Olivier (Maude Garneau). Au ciel l'attendaient plusieurs membres de sa famille: sa mère Adrienne Provençal, son père Élie Dallaire, ses soeurs: Edwige (feu Camille Saint-Pierre) et Éliane (feu Rock Bizier). Ici-bas la regretteront ses neveux et nièces: Martial, Alain, Jocelyn, Jerry et Dorothée ainsi que leurs conjointes et conjoint. Tous les membres de sa belle-famille lui portaient une grande affection. Pour se souvenir d'elle: Lionel (Lucille Bernier), Eudore (Pauline Côté), Paul-Émile (Monique Legard), Irena Roy, Anita Gagnon, Roland Lachance, Annette Fauteux, de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Les membres de la famille recevront les condoléances à

LA SEIGNEURIE COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
2450, av. St-Clément, Québec
arr. Beauport G1E 1E8 (autoroute de la Capitale, sortie Bourg-Royal no 318)
le vendredi 19 octobre 2018 de 9h à 10h45. Les funérailles seront célébrées ce vendredi 19 octobre 2018 à 11h en l'église de Notre-Dame-de-l'Espérance, 2401, av. De l'Abbé-Giguère, Québec, (Qc) G1C 0H4. Le corps sera porté en terre au cimetière de Ste-Rose de Watford.

La famille tient à remercier le personnel de la résidence Les Jardins Lebourgneuf pour les soins attentionnés. Un petit clin d'oeil à Jade avec qui Carmelle a tissé des liens particuliers. Au personnel de l'Hôtel-Dieu de Québec, la famille exprime aussi sa reconnaissance pour le suivi médical de qualité. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'église Notre-Dame de l'Espérance, 2500, chemin du Petit Village, Beauport G1C 1V5.

Les funérailles sont sous la direction de :

La Seigneurie
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
Le respect avant tout
2450, St-Clément, Québec
arr. Beauport, Québec G1E 1E8
Pour renseignements ou message de sympathie personnalisé
Téléphone: 418 663-4735
Télécopieur: 418 663-2328
Site Web: www.cooperative-funeraire.com
Courriel: info@cooperative-funeraire.com

RALLUMEZ DES VIES
lauberiviere.org
418 692-4248
LAUBERIVIERE
FONDATION

Thérèse Desrosiers

30 avril 1926 - 7 octobre 2018

À Québec, le 7 octobre 2018, est décédée tante Thérèse Desrosiers, à l'âge de 92 ans et 5 mois, épouse de feu Joseph McNeil. Après une belle carrière de couturière tant à Québec qu'à Gaspé, sa ville natale, elle s'est éteinte paisiblement. Elle laisse dans le deuil, son frère Jean Desrosiers et son épouse Georgette, son beau-fils Rodrigue McNeil et son épouse Marcelle Vallerand, de même que leurs filles Marilyne et Roxane.

N'ayant pas eu d'enfants, elle était proche de tous ses neveux et nièces, Lise et Monique Minville, Mireille, Jean-Pierre et Claire Pagé, Esther, Paul, André, Jacques, René et Hélène Desrosiers, Josée, Pierre et François Desrosiers, Line, Louise, Luc, Guy, Claude et Benoît Desrosiers. Elle laisse également dans le deuil, sa belle-soeur Hélène Beaudin (feu Gérard), sa cousine Christine Desrosiers et surtout ses amis proches aidants de Québec, présents au cours des dernières années, lui ayant permis de demeurer chez-elle si longtemps: Denis Blouin, son épouse Geneviève Jean, Colette Gosselin et Monique Houde.

La famille vous recevra au salon funéraire de la

MAISON FUNÉRAIRE VALÈRE FORTIN
86, rue Jacques-Cartier, Gaspé
de 19h à 21h le 19 octobre 2018 et le 20 octobre 2018 de 10h à 11h, une cérémonie de la Parole sera par la suite célébrée au salon funéraire.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à l'organisme de votre choix ou à la Société de sclérose latérale amyotrophique du Québec.

Françoise Guay Dubé

1937 - 2018

À son domicile, le 10 octobre 2018, à l'âge de 81 ans, est décédée madame Françoise Guay, épouse de feu monsieur Roger Dubé, fille de feu Joseph Guay et de feu Antoinette Demers. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses belles-soeurs: madame Raymonde Fortin Guay et madame Simone Royer Dubé, ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis (http://www.fhdl.ca/faire-un-don/).

La famille vous accueillera au

COMPLEXE BLAIS, GILBERT & TURGEON
6100, boulevard Wilfrid-Carrier
Lévis, G6Y 9X9
le samedi 20 octobre de 11h à 13h30. Le service religieux sera célébré le même jour à 14h, à l'église Notre-Dame (paroisse Saint-Joseph-de-Lévis), 18, rue Notre-Dame, Lévis.

Pour renseignements :

GROUPE Garneau
THANATOLOGUE
418 839-8823
www.groupegarneau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec

Lyse Fréchette (née Deslauriers)

1932 - 2018

À l'hôpital Laval, le 5 octobre 2018, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Lyse Deslauriers. Elle était l'épouse du docteur Clermont Fréchette, fille de feu monsieur Napoléon Deslauriers et de feu dame Annette Halde. Elle demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

Les funérailles auront lieu le **samedi 20 octobre 2018 à 11h en l'église de Saint-Benoit Abbé, au 3420, rue Rochambeau, Ste-Foy, Qc G1X 2H1**.

Elle laisse dans le deuil outre son époux, docteur Clermont Fréchette, son fils Raymond (Anne Leclerc); ses petits-enfants: Pierluc (Marieke), Cédrick et Laurie (Jean-Sébastien); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Fréchette: Francine (feu sénateur Jean-Maurice Simard), Ghislaine (Paulo Lévesque), feu Jean-Rock (feu Cécile Lainé), feu Huguette (feu Paul Bérubé) et feu Guy-Laval ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousine, autres parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital Laval pour les bons prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de l'IUCPQ, 2700, des Quatre-Bourgeois Québec (Québec), G1V 0B8, ou: info@fondation-iucpq.org

Pour renseignements :
ATHOS
Téléphone : 418 682-5225
Télécopieur : 418 682-6249
Courriel : info@lepinecloutier.com
Pour envois de messages personnalisés et / ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.lepinecloutier.com

Appuyez la campagne de financement de la Fondation de l'autisme de Québec.

Faites un don ! Merci!

Fondation de l'autisme de Québec

Pour information : www.autismequebec.org
418 624-7432 ou fondation@autismequebec.org

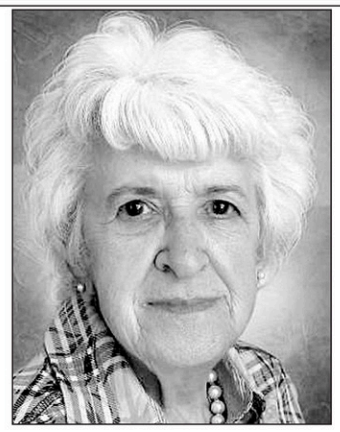

Lilianne Frédérick-Labrie

1930 - 2018

Aux Jardins du Haut St-Laurent, le 10 octobre 2018, à l'âge de 88 ans, est décédée madame Lilianne Frédérick-Labrie, épouse de feu monsieur Raymond Labrie. Elle était la fille de feu madame Marie-Jeanne Langlois et de feu monsieur Albert Frédérick. Elle demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera à la
MAISON GOMIN
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest
Québec QC G1V 2K8
le vendredi 19 octobre 2018 de 19h à 21h. Le service religieux sera célébré le samedi 20 octobre 2018 à 14h en l'église Saints-Martyrs-Canadiens, 735, rue Père Marquette, Québec, G1S 3B5.

Elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs: feu Pauline, (feu Lucien Gobeil), feu Benoit, (feu Yvette Ruel), feu Annette, feu Denyse, feu Marielle, feu Jean-Claude (Lise Trudel), feu Louise (feu Richard Roy); ainsi que beaux-frères et belles-soeurs de la famille Labrie; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La famille remercie, pour la qualité des soins prodigués, le Dr Jean-Paul Chartier, ainsi que l'infirmière madame Michelle Desjardins et toute l'équipe du 2e côté quartier des Jardins du Haut St-Laurent, ainsi que le personnel de la résidence La Roseraie, où elle séjournait précédemment.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Gilles Kègle, 380, rue du Pont, Québec (Qc) G1K 6M7, tél.: 418 524-2626.

Pour renseignements :
ATHOS
Téléphone : 418 686-8811
Télécopieur : 418 686-8813
Courriel : infomaison@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et / ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.lepinecloutier.com

leSoleil ABONNEZ-VOUS 418 686-3344

Hélène Gervais

1929 - 2018

À l'hôpital Saint-Sacrement, le 27 septembre 2018, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Hélène Gervais. Elle était la fille de feu monsieur Antonio Gervais et de feu dame Lucienne Lainé de La Malbaie. Elle fut l'épouse en premières noces de feu Jean Bhérer. Elle était l'épouse en deuxièmes noces de feu Dr Yves Rouleau. Elle demeurait à Québec.

LÉPINE CLOUTIER
ATHOS

La famille vous accueillera à la
MAISON GOMIN
Services commémoratifs
2026, boul. René-Lévesque Ouest
Québec QC G1V 2K8
le samedi 20 octobre 2018 de 13h à 15h. Une cérémonie religieuse suivra à 15h en la chapelle de la Maison Gomin, 2026, boul. René-Lévesque Ouest, Québec.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Denyse Bhérer (Richard Dussault), Lucie Bhérer (Denis Gagné), Kathleen Bhérer (Donald Bouffard) et Éric Bhérer; ses petits-enfants: Vincent Picard, Joëlle Valiquette, Simon Dussault et Rosemarie Bhérer Bouffard; ses arrière-petits-enfants: Albert Dussault, Ève Vantrepol et Élizabeth Dussault; ses neveux et nièces ainsi que toute la famille de feu Dr Yves Rouleau principalement, Michel, Jean et Jocelyne Rouleau.

La famille tient à remercier le personnel de l'hôpital Saint-Sacrement pour les bons soins prodigués et l'attention apportée.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec (hôpital Saint-Sacrement), 10, rue de l'Espinay, Québec, QC G1L 3L5, tél.: 418 525-4385.

Pour renseignements :
ATHOS
Téléphone : 418 682-5225
Télécopieur : 418 682-6249
Courriel : infomaison@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés et / ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.lepinecloutier.com

Rêves d'enfants

Contribuez à la réalisation d'un rêve, faites un don dès maintenant.

1-800-267-9474 www.revesdenfants.ca

Pierrette Gosselin
1932 - 2018

À l'aube de ses 86 ans, le 8 octobre 2018, Pierrette, notre mère bien-aimée a fermé pour une dernière fois ses magnifiques yeux bleus. Elle est décédée à la résidence Vigi Saint-Augustin entourée de ses deux filles. Elle était l'épouse de feu Marc-André Gosselin.

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE DE LA CITÉ
1600, av. Le Gendre
Québec, QC G2G 2W5
le vendredi 19 octobre de 18h30 à 21h30. Le service religieux sera célébré le samedi 20 octobre à 11h en l'église St-Mathieu, 3155, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec QC. La famille vous y attendra une heure avant la cérémonie.
Elle laisse dans le deuil ses filles, Renée (Réjean Gagné) et Lucie (Marc Falardeau); ses petits-enfants adorés: Frédéric, Dominic et Marie-Pier (Benjamin Croft-Robichaud), sa soeur Andrée (feu Charlie Brown), son beau-frère Michel (Louise Lord) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et de précieux amis.
La famille tient à remercier chaleureusement tout le personnel de la résidence Vigi St-Augustin pour leur délicatesse et leur chaleur humaine à l'endroit de notre maman.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société Alzheimer de Québec, 305-1040, avenue Belvédère, Québec (Qc) G1S 3G3 tél.: 418 527-4294.
Pour renseignements :
ATHOS
Téléphone : 418 682-5225
Télécopieur : 418 682-6249
Courriel : info@lepinecloutier.com
Pour envois de messages personnalisés et / ou de fleurs ainsi que pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.lepinecloutier.com

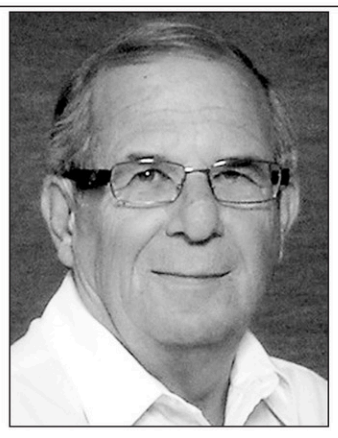

Guy Jacob
1939 - 2018

À l'IUCPQ (Hôpital Laval), le 3 octobre 2018, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Guy Jacob époux de dame Huguette Trottier. Il était le fils de feu M. Joseph Jacob et de feu dame Léa Guy. Il laisse dans le deuil ses filles: Guylaine et Isabelle Jacob; ses petits-enfants: Gabriel Marie et Élise Marie; sa soeur Nicole Jacob (feu Claude Lalonde); son frère Jean-Marc Jacob (Johanne Beaulieu); ses neveux et nièces: Jean-François Bilodeau et Stéphanie Collard, Nathalie Jacob et Charles Chasteen, Frédéric Jacob et Karine St-Pierre. Il laisse également dans le deuil les enfants d'Huguette Trottier et leurs épouses, Steve Paquin (Nadine Boudreau) et Carl Paquin (Louise Gamache). Leurs enfants Justine, Laurence, Émy et Thomas Paquin, ainsi que de nombreux autres parents et de très précieux amis.
La famille recevra les condoléances au:
COMPLEXE FUNÉRAIRE
SYLVIO MARCEAU
Membre du réseau Dignité
15015, boul. Henri-Bourassa
Québec QC G1G 3Z2
www.dignitequebec.com
le vendredi 19 octobre de 18h à 21h et le samedi 20 octobre de 9h30 à 10h30. Une liturgie de la Parole suivra à 10h30 en la chapelle du salon funéraire. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à Fondation Gilles Kègle (380, rue Du Pont Québec QC G1K 6M7).
COMPLEXE FUNÉRAIRE
SYLVIO MARCEAU
Dignité
EN HOMMAGE À LA VIE
Pour renseignements
tél : 418 627-3493
télécopieur : 418 521-2187
courriel: Sylviomarceau @bellnet.ca

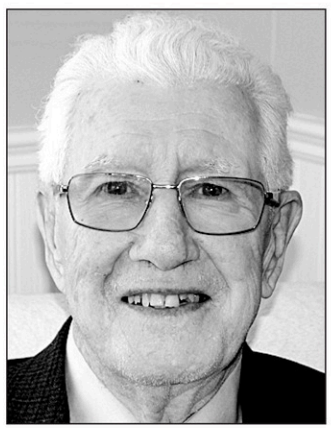

André Labrecque
1927 - 2018

À l'hôpital du Saint-Sacrement de Québec, le 8 octobre 2018, est décédé à l'âge de 91 ans, monsieur André Labrecque, anesthésiste retraité de l'hôpital St-François D'Assise, époux de feu madame Lise Laliberté. Il était le fils de feu monsieur Joseph Labrecque et de feu dame Cécile Mailly. Il demeurait à Saint-Augustin-de-Desmaures.
La famille recevra vos condoléances au
COMPLEXE FUNÉRAIRE
ALBERT ROCHETTE & FILS
350, route 138
St-Augustin-de-Desmaures G3A 1G8
le vendredi 19 octobre 2018 de 19h à 21h, ainsi que le samedi 20 octobre de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30. Une célébration de la Parole aura lieu ce même samedi à compter de 15h30 en la chapelle du complexe funéraire. Suivra, par la suite, l'inhumation au cimetière paroissial.
Il laisse dans le deuil ses enfants: François (Mona Tremblay), Nathalie (Stéphane Maranda), Éric (feu Marie-Josée Martin) (Lise Émond) et Stéphan (Johane Savard); ses petits-enfants: Claudie (Étienne Dion), Pierre-François, Véronique (Jean-Philippe Caissy), Ève, Andréanne, Nicolas, Félix, Samuel et Jérémy; ses filleuls: Michel Labrecque, Guy Béland et Cédric Bisson; sa belle-soeur et ses beaux-frères de la famille Laliberté: Lucille Laliberté, Maurice Gagnon et Benoît Bisson; ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.
Il est allé rejoindre son frère: feu Robert Labrecque (feu Lucille Bérubé) (Jacqueline Bilodeau). Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies de l'oeil du Québec, par le biais de leur site Internet: http://www.fondationdesmaladiesdeloeil.org/fr/
Un merci particulier à tout le personnel médical de l'hôpital Saint-Sacrement de Québec, pour les bons soins prodigués à monsieur André Labrecque.
Pour renseignements

COMPLEXE FUNÉRAIRE
ALBERT ROCHETTE & FILS
Téléphone: 418 878-2980
télécopieur: 418 878-5752
courriel: complexe.arochette@gmail.com

Louise Lapointe

À son domicile, le 6 octobre 2018, est décédée Mme Louise Lapointe, conjointe de M. Simon Lapointe, fille de feu Mme Marie-Louise Savard et de feu M. Paul-Émile Lapointe. Elle demeurait à La Malbaie.
La famille vous accueillera pour un moment de reconnaissance aux
SERVICES COMMÉMORATIFS
CHARLEVOIX
447, St-Étienne La Malbaie
le vendredi 19 octobre de 19h à 22h et le samedi 20 octobre, jour des funérailles de 8h30 à 10h20 suivi du service religieux à 10h30 en l'église de La Malbaie et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.
Elle laisse dans le deuil son conjoint Simon Lapointe, ses enfants feu Sabine Lapointe (Jacques Crawford) et Odile Lapointe (Dominic Lord); ses quatre petits-enfants Thomas, Edouard, Eliot et Mathis; ses frères et soeurs: Ghislain (Ginette McKercher), Yolande (Bruno McNicoll), feu Monique (Jean-Marc Villeneuve), Rosaire (Noémie Boulianne), Francine (Alain Gaudreault), Doris (Gilles Tremblay), Diane, Roger (Sylvie Bouchard), feu Serge, Céline; ses beaux-frères et belles-soeurs feu Estelle Lapointe, Jocelyne Lapointe (Kenneth SantoGrosso), Ludger Lapointe (Lise Bouffard), Marie, Lucie (feu Jean-Pierre Gauvin), Jacynthe, Pierrette Lapointe (Paul Bhérer), Céline Lapointe (Michel Lessard), Florence Lapointe (Ray Smith) et Damien Lapointe (Natasha Blanchet); ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins et cousines, autres parents et ami(e)s et enfin les anciens collègues d'Alimentation Lapointe et Frères de La Malbaie.
La famille tient à remercier particulièrement le personnel du 10e du Centre hospitalier Hôtel-Dieu, de l'urgence et du 4e du Centre hospitalier de La Malbaie ainsi que l'équipe des soins palliatifs du CLSC de La Malbaie, particulièrement les infirmières fort dévouées.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à La Fondation Mains de L'Espoir de Charlevoix, formulaires disponibles au salon ou en ligne au www.mainsdelespoir.org/fondation
Les funérailles seront dirigées par

SERVICES COMMÉMORATIFS
CHARLEVOIX
447, St-Étienne, La Malbaie G5A 1H4.
Pour renseignements : 418 665-0003
télécopieur : 418 665-3743
www.servicesfunerairescharlevoix.com
info@sccharlevoix.ca

MERCI ! Maison Michel Sarrazin Depuis 30 ans
Donnez à michel-sarrazin.ca

Yolande Bouchard Leclerc
1933 - 2018

Aux soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 octobre 2018, à l'âge de 85 ans et 4 mois, est décédée Mme Yolande Bouchard, fille de feu Alphonse Bouchard et de feu Simone Gosselin. Elle est allée rejoindre son époux M. Claude Leclerc et son fils Éric. Elle demeurait à St-Flavien.
Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendre et belles-filles: Yves (Marie Charland), Sylvie (Gaétan Demers), Martin (Guylaine Dumais); ses petits-enfants: Catherine Leclerc, Rebecca (Nicolas), Fabien (Marili) et Léonie Demers; son arrière-petit-fils Henri Dupont. Elle était la soeur de feu Gérard (Thérèse Mailloux), Monique (feu André Garneau), feu Clément (Réjeanne Lemoyne), feu Claude (Jeannine Guérard), feu Raymond (Jeanne-D'Arc Houde); belle-soeur de feu Marcel (Liliane Roy), feu Jean-Paul, feu Soeur Rita, feu Denis (feu Lise Lapierre), Jacques (Denise Gaudreau), feu André (Nicole Ledoux), Robert (Diane Lemieux), Jean-Marie, Monique (Marcel Desrochers). Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille remercie le personnel de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les bons soins prodigués.
La famille vous accueillera à la maison funéraire

BFD

BEAUDOIN, FERLAND, DUPUIS
1, rue Roberge, St-Flavien
le vendredi 19 octobre 2018 de 19h à 21h30 et samedi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le samedi 20 octobre 2018 à 11h en l'église St-Flavien et de là au cimetière paroissial.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fabrique de St-Flavien.
Pour renseignements : 418 728-2202
Télécopieur : 418 728-3747
Site Internet : www.salonsdupuis.com
Courriel : info@salonsdupuis.com

Gabrielle Déchêne Marchand
1921 - 2018

Au Centre d'hébergement Notre-Dame-de-Lourdes, le 11 octobre 2018, à l'âge de 97 ans, est décédée madame Gabrielle Déchêne, épouse de feu monsieur Léopold Marchand, fille de feu Yvonne Déchêne et de feu Joseph Edgar Déchêne. Elle demeurait à Québec.
Le service religieux sera célébré, le **vendredi 19 octobre 2018 à 14h en l'église Saints-Martyrs-Canadiens, 735, Père-Marquette, Québec où la famille sera présente pour recevoir les condoléances à compter de 13h.**
Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces: Carolle (Jean Rhéaume), Denis (Michelle Marchand), Jacques (Lise Francoeur) et Louise Déchêne; ses petits-neveux et petites-nièces; Hugues Rhéaume (Claudia Bolduc), Yannick Rhéaume (Jessica Demers-Gagnon), Vincent Déchêne (Israël Leblanc), Karl Déchêne, Patrick Déchêne, Véronique Landry (Dave Roy) et Christine Landry (Pablo Harton); son grand ami Aldéric Racine (Ghislaine Falardeau); ainsi que plusieurs autres parents et ami(e)s.
Sincères remerciements au personnel du Centre d'hébergement Notre-Dame-de-Lourdes pour leurs bons soins, leur dévouement et leur chaleur humaine.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don au Noël du Bonheur, 1411, boul. Père-Lelièvre, Québec, tél.: 418 687-6635, www.noeldubonheur.com. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Nicole Marier
1943 - 2018

À la Maison Michel-Sarrazin, le 7 octobre 2018, à l'âge de 75 ans, est décédée madame Nicole Marier, fille de feu Annette Dallaire et de feu Georges Marier. Elle demeurait à Québec.
La famille recevra les condoléances à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec, G1N 4R8
le vendredi 19 octobre 2018, de 13h à 16h et de 18h à 21h. Le service religieux sera célébré le samedi 20 octobre 2018 à 11h en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, 2125, rue Louis-Jolliet, Québec, G1V 2B7, où la famille sera présente à compter de 10h pour recevoir les condoléances.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Martin Normand (Marie-Josée Rochette), Stéphane Normand (Manon Gignac) et Caroline Normand (Steeve Perreault); ses petits-enfants: Nicolas et Emilie Normand, William et Amélie Normand, Gabrielle et Frédérique Perreault; son frère Jean; son beau-frère Daniel Roux (feu Louise Marier); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Sincères remerciements au personnel de la Maison Michel-Sarrazin et de l'Hôtel-Dieu de Québec pour les bons soins prodigués.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin, 2101, chemin Saint-Louis, Québec, tél.: 418 687-6084, www.michel-sarrazin.ca. Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

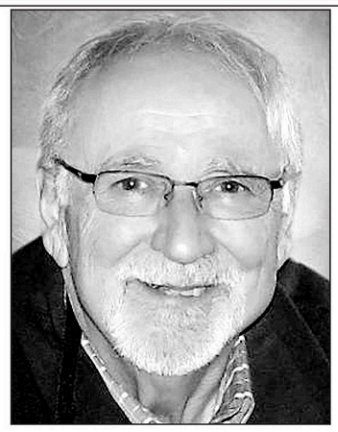

Ronald A. Quimper
1945 - 2018

À l'Hôtel-Dieu de Québec, le 7 octobre 2018, à l'âge de 72 ans, est décédé monsieur Ronald A. Quimper, ingénieur retraité, époux de dame Marguerite St-Pierre, fils de feu monsieur Roland Quimper et de feu dame Marguerite Durette. Il demeurait à Québec et était natif de St-Martin-de-Restigouche au Nouveau-Brunswick.

LÉPINE CLOUTIER

ATHOS

La famille vous accueillera au
COMPLEXE LÉPINE CLOUTIER
6450, boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3C1
le vendredi 19 octobre 2018 de 19h à 21h et le samedi 20 octobre 2018 de 9h à 11h et de 12h à 13h15. Le service religieux sera célébré le samedi 20 octobre 2018, à 14h, en l'église St-Jérôme-de-l'Auvergne située au 6350, 3e Av. E, Québec (Québec) G1H 3K8.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse Marguerite (Margot), ses filles: Annie (Jean-David Moore) et Julie (Christian Guay); ses petits-fils: Philippe Étienne, Elliot, Nicolas et Vincent; ses soeurs et son frère: feu Micheline (Clément Couturier), Rolande (feu Augustin Coulombe), Lisette (Jean-Claude Côté), Mario (Manon Harrisson); ses beaux-frères et belles-soeurs: Guy St-Pierre (Nicole Jacques), Jacinthe Fournier (Donald Larouche), Michel Fournier (Judith Blondeau), Francine Fournier (Jacques Papillon), Colette Fournier (Christian Gaudy); plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces ainsi que ses amis qui lui étaient si précieux.

La famille privilégie les dons à la Fondation de l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, située au 2700, chemin des Quatre-Bourgeois, Québec (Québec) G1V 0B8.

Pour renseignements :
ATHOS
Téléphone : 418 658-1600
Télécopieur : 418 658-2415
Courriel : infocomplexe@athos.ca
Pour envois de messages personnalisés, de fleurs ou pour signer le registre à la mémoire de la personne décédée :
www.lepinecloutier.com

Micheline Murray Théberge
1931 - 2018
La Pocatière

Au Centre D'Anjou de Saint-Pacôme, le 15 octobre 2018, est décédée à l'âge de 87 ans et 2 mois, dame Micheline Murray, épouse de monsieur André Théberge. Elle était la fille de feu Arthur Murray et de feu Yvonna Dallaire. Elle demeurait à La Pocatière, Kamouraska. Les membres de la famille accueilleront les parents et ami(e)s pour recevoir les condoléances au

COMPLEXE FUNÉRAIRE MARIUS PELLETIER
409, 9e Rue La Pocatière, QC G0R1Z0
le vendredi 19 octobre de 19h à 22h et samedi de 9h à 10h50. Le service religieux sera célébré, le samedi 20 octobre 2018, à 11h, en la cathédrale Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de là les cendres seront déposées au columbarium de la résidence funéraire.

Elle laisse dans le deuil son conjoint André; ses enfants: Rey-Jane (Michel Pelletier), Réjean (Roxane Cournoyer), Jacques (Marie-Christine Guay), Jacqueline (Jean-Claude Bouchard), Pierrette (Normand Hébert), Luce (Joël Gendron), feu Louise, Luc (Nicole Vachon); ses 13 petits-enfants et ses 29 arrière-petits-enfants qu'elle adorait plus que tout. Elle était la soeur de: Lawrence (Marie Laberge), feu Gilles (Laurette Bergeron), feu Monique (feu René Tremblay), Héribert (Rose Tremblay), feu Céline (Richard Ouellette), Jacques (Jeanne-d'Arc Bélanger), Yvon (Lucienne Baril), Lucien (Jocelyne Gendron) et la belle-soeur de: Michel (feu Raymonde Lefebvre), feu Gisèle (feu Floriant Dubois), Denise (Lévis Voyer), feu Raymond (feu Denise Lefebvre), feu Colette, François (Antonine Saint-Pierre), feu Patricia (Jean-Yves Desgagnés), feu Micheline (feu André Lachance), Serge (Colombe Duchesnes). Sont aussi affectés par son départ sa tante Françoise Murray (feu Roland Brassard), plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ses autres parents et ami(e)s.

La famille ne peut passer sous silence toute l'aide apportée par les nombreux ami(e)s de son entourage qui l'ont accompagnée, soutenue et réconfortée pendant les mois de sa maladie.

La famille remercie très sincèrement les membres du personnel du Centre D'Anjou de Saint-Pacôme pour leur accueil, leur dévouement et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à un organisme de votre choix. (Des formulaires seront disponibles au salon). Direction funéraire

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE MARIUS PELLETIER INC
La Pocatière, St-Jean-Port-Joli et L'Islet
Pour renseignements : 1 418 856-3371
sans frais : 1 866 856-3371
Courriel : rfmpel@bellnet.ca
Site Web : www.mariuspelletier.com
Entreprise funéraire reconnue
Distinction par la C.T.Q.

Claudette Turgeon
1956 - 2018

Au CHU — Hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 2 octobre 2018, à l'âge de 62 ans, nous a quittés madame Claudette Turgeon, épouse de feu Serge Bolduc. Née le 5 avril 1956, fille de feu Marie-Thérèse Moreau et de feu Patrice Turgeon; elle a grandi dans une fratrie de sept enfants à Saint-Flavien.

Elle a travaillé pendant plus de 40 ans à l'Hôpital Laval de Québec où elle a été une infirmière passionnée et dévouée. Nous retenons d'elle son franc-parler, son humour pétillant, sa franchise, sa générosité et son énergie débordante. Forte et résiliente, Claudette a su prendre soin de ses quatre enfants après la mort de son mari. Elle a transmis sa passion, sa curiosité, et son esprit d'entraide à ses enfants et à son entourage.

Elle laisse dans le deuil ses quatre enfants, Lucie (Étienne Coutu), Benoit, Émilie et Audrey Bolduc; ses petits-enfants Henri et Laurence; sa soeur Suzanne et ses frères Marcel (Raymonde Rossignol), Gaétan (Brigitte Lemay), Gabriel (Linda Paquet), Daniel (Marguerite Bisson), Pierre Turgeon (Lucie Blais); ses belles-soeurs et beaux-frères: Marie (Jean-Pierre Verreault), Jacynthe (Daniel Rioux), André (Louise Côté), Réjean Bolduc (Josée Fortin); plusieurs neveux et nièces; ainsi que de nombreux ami(e)s, spécialement Nancy Boutet (George Lamy), Tony Bouffard, François Leclerc.

Claudette et la famille tiennent à remercier très sincèrement l'équipe de soins palliatifs de l'Hôtel-Dieu Québec. Un grand merci à Dre Mélanie St-Pierre, Dre Isabelle Deshaies, Véronique Harvey et Manon Cormier pour leur soutien exceptionnel et leur écoute.

La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, à la

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES

CENTRE FUNÉRAIRE DU PLATEAU
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec G1N 4R8
le vendredi 19 octobre 2018, de 18h30 à 21h et le samedi 20 octobre 2018, de 9h à 11h. Une cérémonie aura lieu au salon le même jour à 11h. L'inhumation des cendres se fera au cimetière St-Flavien ultérieurement.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation du CHU de Québec (fonds spécifique de soins palliatifs de l'Hôtel Dieu de Québec). 10, rue de l'Espinay, Québec, QC G1L 3L5. 418 525-4385. Des formulaires seront disponibles sur place.

Pour renseignements :
COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES
Tél. : 418 688-2411 ou 1 888 688-2411
Télécopieur : 418 688-2414
Pour l'envoi de messages de sympathie :
www.coopfuneraire2rives.com

Stephen Curry pourra-t-il serrer dans ses bras le trophée Larry O'Brien pour la troisième fois de suite? Réponse quelque part le printemps prochain. — PHOTO AP

Survol de la saison de la NBA

JEAN-FRANÇOIS TREMBLAY
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Les Warriors de Golden State amorçaient tard mardi soir une longue route qui pourrait les mener à la conquête d'un troisième titre consécutif dans la NBA. Voici plusieurs points d'intérêts pour cette saison 2018-2019.

ENCORE PLUS REDOUTABLES

Les Warriors tentent de mériter le trophée Larry O'Brien pour la troisième année de suite et inscrire leur nom à la suite de grandes équipes de la NBA ayant réussi l'exploit : les Bulls de Chicago de Michael Jordan (1991-1993 et 1996-1998), les Lakers de Los Angeles de Kobe Bryant (2000-2002) et les Lakers de Minneapolis, invaincus en finale de 1952 à 1954. Golden State sera toutefois encore loin du champion de référence à ce chapitre : les Celtics de Boston ont remporté le titre huit fois de suite (1959 à 1966).

Les Warriors emménagent en 2019 dans un nouvel aréna à San Francisco et le club aimerait bien procurer un dernier titre aux gens d'Oakland. Comme si le noyau de Stephen Curry, de Kevin Durant et de Klay Thompson n'était pas assez puissant, ils ont engagé un autre joueur étoile, DeMarcus Cousins. Il est blessé au tendon d'Achille, et on ne va pas précipiter son retour.

DATES À ENCERCLER

Dwane Casey, entraîneur des Raptors pendant sept saisons, guide maintenant les Pistons de Detroit, qui vont jouer à Toronto le 14 novembre. Il faudra aussi surveiller le retour de DeMar DeRozan à Toronto, le 22 février, et celui de Kawhi Leonard à San Antonio, le 3 janvier. Le joueur étoile LeBron James sera de retour dans son coin de pays à Cleveland, le 21 novembre. Son premier choc en tant que Lakers avec la machine de guerre des Warriors se déroulera le jour de Noël.

CANADIENS À SURVEILLER

Les Ontariens Andrew Wiggins, Jamal Murray et Kelly Olynyk font belle figure avec Minnesota, Denver et Miami, respectivement. Choisi 11e lors du dernier repêchage, Shai Gilgeous-Alexander, lui aussi de l'Ontario, voudra faire sa place avec les Clippers. Chris Boucher, de Montréal, a obtenu un contrat à deux volets avec les Raptors et leur filiale en G-League, le 905.

EN VITESSE

Les Hornets vont fêter les 30 ans de l'arrivée de la NBA à Charlotte avec des soirées rétro (les anciens uniformes et le logo d'antan), et aussi des figurines de Larry Johnson et Muggsy Bogues, notamment... **Les Bucks de Milwaukee ont un nouvel aréna, le Fiserv Forum...** Pour la première fois dans l'histoire de la NBA, il y a un entraîneur-chef qui est né et qui a grandi en Europe : le Serbe Igor Kokoskov, à la barre des Suns de Phoenix.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Toronto	7	6	1	0	0	6	33	23	12	2-1-0-0	4-0-0-0	6-1-0-0	G-5
Boston	5	4	1	0	0	4	22	13	8	3-0-0-0	1-1-0-0	4-1-0-0	G-4
Montréal	**5**	**3**	**1**	**1**	**0**	**2**	**18**	**13**	**7**	**2-1-0-0**	**1-0-1-0**	**3-1-1-0**	**G-2**

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Caroline	7	4	2	1	0	4	25	22	9	2-0-1-0	2-2-0-0	4-2-1-0	P-2
New Jersey	4	4	0	0	0	4	17	4	8	4-0-0-0	0-0-0-0	4-0-0-0	G-4
Columbus	5	3	2	0	0	3	16	19	6	1-1-0-0	2-1-0-0	3-2-0-0	P-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Ottawa	**6**	**3**	**2**	**1**	**0**	**3**	**24**	**22**	**7**	**2-1-1-0**	**1-1-0-0**	**3-2-1-0**	**G-2**
Tampa Bay	4	3	1	0	0	2	15	9	6	3-1-0-0	0-0-0-0	3-1-0-0	G-2
Buffalo	5	3	2	0	0	3	11	13	6	2-2-0-0	1-0-0-0	3-2-0-0	G-1
Pittsburgh	5	2	1	1	1	2	17	20	6	2-1-1-0	0-0-0-1	2-1-1-1	P-2
Philadelphie	6	3	3	0	0	2	22	25	6	1-2-0-0	2-1-0-0	3-3-0-0	G-1
Washington	5	2	2	1	0	2	20	19	5	2-1-0-0	0-1-1-0	2-2-1-0	P-2
N.Y. Islanders	4	2	2	0	0	2	11	10	4	1-1-0-0	1-1-0-0	2-2-0-0	P-1
N.Y. Rangers	6	2	4	0	0	1	15	20	4	2-2-0-0	0-2-0-0	2-4-0-0	G-1
Floride	4	0	2	0	2	0	12	16	2	0-2-0-0	0-0-0-2	0-2-0-2	P-4
Detroit	6	0	4	1	1	0	14	30	2	0-1-1-0	0-3-0-1	0-4-1-1	P-6

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	6	5	1	0	0	5	19	12	10	3-1-0-0	2-0-0-0	5-1-0-0	G-3
Chicago	5	3	0	2	0	3	22	21	8	1-0-1-0	2-0-1-0	3-0-2-0	G-1
Colorado	6	3	1	1	1	3	21	15	8	2-0-1-0	1-1-0-1	3-1-1-1	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	6	4	1	0	1	3	17	14	9	1-0-0-1	3-1-0-0	4-1-0-1	G-1
Vancouver	6	4	2	0	0	4	22	19	8	1-0-0-0	3-2-0-0	4-2-0-0	G-3
Calgary	5	3	2	0	0	3	18	16	6	1-0-0-0	2-2-0-0	3-2-0-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Winnipeg	6	3	2	1	0	3	15	16	7	2-0-1-0	1-2-0-0	3-2-1-0	P-1
Dallas	6	3	3	0	0	3	18	18	6	3-1-0-0	0-2-0-0	3-3-0-0	P-2
Minnesota	6	2	2	1	1	2	14	19	6	2-0-1-1	0-2-0-0	2-2-1-1	G-1
San Jose	6	2	3	1	0	2	17	19	5	0-1-0-0	2-2-1-0	2-3-1-0	P-2
Los Angeles	6	2	3	1	0	2	12	16	5	1-0-1-0	1-3-0-0	2-3-1-0	P-2
Edmonton	4	2	2	0	0	2	10	14	4	0-0-0-0	2-2-0-0	2-2-0-0	G-2
St. Louis	5	1	2	2	0	1	15	20	4	1-2-1-0	0-0-1-0	1-2-2-0	P-2
Vegas	6	2	4	0	0	1	11	19	4	0-1-0-0	2-3-0-0	2-4-0-0	G-1
Arizona	5	1	4	0	0	0	4	11	2	0-2-0-0	1-2-0-0	1-4-0-0	P-2

LNH

Lundi 15 octobre
Dallas 1 **Ottawa** 4
Los Angeles 1 Toronto 4
Detroit 3 **Montréal** 7
Minnesota 2 Nashville 4
Mardi 16 octobre
Dallas 0 New Jersey 3
Colorado 2 N.Y. Rangers 3 (F)
Vancouver 3 Pittsburgh 2 (P)
Floride 5 Philadelphie 6 (F)
Caroline 2 Tampa Bay 4
Edmonton 5 Winnipeg 4 (P)
Arizona 1 Minnesota 2
Buffalo Vegas, 22h.
Mercredi 17 octobre
St. Louis **à Montréal**, 19h.
N.Y. Rangers à Washington, 19h.
Boston à Calgary, 21h30.
N.Y. Islanders à Anaheim, 22h.
Jeudi 18 octobre
Colorado au New Jersey, 19h.
Pittsburgh à Toronto, 19h.
Philadelphie à Columbus, 19h.
Detroit à Tampa Bay, 19h30.
Vancouver à Winnipeg, 20h.
Arizona à Chicago, 20h30.
Boston à Edmonton, 21h.
Islanders à Los Angeles, 22h30.
Buffalo à San Jose, 22h30.
Vendredi 19 octobre
Floride à Washington, 19h.
Minnesota à Dallas, 20h.
Nashville à Calgary, 21h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 16 octobre.

	B	A	Pts
Matthews, Tor	10	6	16
Rielly, Tor	3	10	13
Tavares, Tor	6	5	11
Bergeron, Bos	5	6	11
Aho, Car	4	7	11
Marner, Tor	4	7	11
Radulov, Dal	4	6	10
Seguin, Dal	3	7	10
Marchand, Bos	1	9	10
Pastrnak, Bos	7	2	9
Debrincat, Chi	6	3	9
Toews, Chi	5	4	9
Kuznetsov, Was	4	5	9
Pettersson, Van	5	3	8
Kane, Chi	5	3	8
Benn, Dal	4	4	8
Kapanen, Tor	4	4	8
Tierney, Ott	2	6	8
Gaudreau, Cal	2	6	8
Voracek, Phi	2	6	8
Chabot, Ott	2	6	8
Malkin, Pit	1	7	8
Rantanen, Col	1	7	8
Mackinnon, Col	6	1	7
Lajoie, Ott	4	3	7
Kessel, Pit	4	3	7
Ovechkin, Was	4	3	7
Tatar, Mon	3	4	7
Silfverberg, Ana	3	4	7
Panarin, Clb	3	4	7
Tkachuk, Cal	1	6	7
Parise, Minn	1	6	7
Williams, Car	1	6	7
Backstrom, Was	1	6	7
Palmieri, NJ	6	0	6
Monahan, Cal	4	2	6

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 16 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Tatar	5	3	4	7
Byron	5	3	2	5
Petry	5	0	5	5
Gallagher	5	3	1	4
Domi	5	0	4	4
Drouin	5	2	1	3
Lehkonen	5	1	2	3
Danault	5	0	3	3
Hudon	5	2	0	2
Armia	5	1	1	2
Shaw	4	1	1	2
Kotkaniemi	5	0	2	2
Peca	4	0	2	2
Plekanec	2	1	0	1
Juulsen	5	0	1	1
Reilly	5	0	1	1
Mete	5	0	0	0
Benn	5	0	0	0
Ouellet	5	0	0	0
Price	3	0	0	0
Niemi	2	0	0	0
Alzner	0	0	0	0
Scherbak	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Niemi	2	0	0	6	0		2,88	,893
Price	1	1	1	7	0		2,32	,909

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 16 octobre.

	MJ	B	A	PTS
Tierney	6	2	6	8
Chabot	6	2	6	8
Lajoie	6	4	3	7
Tkachuk	4	3	3	6
Duchene	6	0	6	6
Smith	6	2	3	5
Demelo	6	1	4	5
Boedker	6	1	4	5
White	6	2	1	3
Stone	6	2	1	3
Ryan	6	1	2	3
Wideman	6	2	0	2
Anderson	5	0	1	1
Jaros	2	0	1	1
Borowiecki	6	0	0	0
Pyatt	6	0	0	0
Paajarvi	6	0	0	0
Carey	3	0	0	0
Harpur	2	0	0	0
Condon	1	0	0	0
Paul	0	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DP	F	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	3	1	1		15	0	3,02	,925
Condon	0	1	0		5	0	5,00	,828

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	11	10	1	0	0	49	25	20
Thetford	12	7	3	0	2	44	37	16
St.Lawrence	12	3	6	2	1	36	47	9
Alma	10	3	7	0	0	32	38	6

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	12	7	4	1	0	43	41	15
Lionel-Groulx	11	7	4	0	0	53	44	14
A.-Laurendeau	12	4	8	0	0	31	44	8
Abitibi-Témis.	10	3	6	1	0	22	46	7

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	11	9	1	1	0	43	23	19
Lennoxville	12	7	3	1	1	47	37	16
Sorel-Tracy	13	4	7	1	1	41	57	10
Laflèche	10	4	5	1	0	33	35	9

Dimanche 14 octobre
St-Hyacinthe 7 Abitibi 2
St.Lawrence 3 Ste-Foy 5
A.-Laurendeau 2 Thetford 6
St-Laurent 2 Lionel-Groulx 6
Lennoxville 3 Sorel-Tracy 5
Vendredi 19 octobre
Thetford à Sorel-Tracy, 19h30
Laflèche à St-Hyacinthe, 19h30
A.-Laurendeau à Lennoxville, 20h
Samedi 20 octobre
Lionel-Groulx à St.Lawrence, 14h
Sorel-Tracy à Laflèche, 14h15
Alma à St-Laurent, 19h30
Abitibi à Thetford, 20h

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Princeville	13	11	2	0	0	77	51	22
Granby	14	11	3	0	0	73	43	22
Terrebonne	12	10	2	0	0	56	36	20
La Côte du Sud	10	7	2	1	0	47	36	15
Montréal-Est	12	7	4	0	1	55	48	15
St.-Gabriel	13	7	6	0	0	52	61	14
St-Jérôme	15	5	7	2	1	58	52	13
Longueuil	11	5	5	0	1	47	48	11
Chambly	11	4	5	2	0	36	47	10
Lac St-Louis	14	5	9	0	0	32	53	10
Valleyfield	12	3	6	1	2	40	59	9
Gatineau	13	3	8	2	0	44	62	8
Montréal-Nord	12	3	8	1	0	33	54	7

Jeudi 18 octobre
Mtl-Est à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 19 octobre
Chambly à St-Jérôme, 19h.
Princeville à Côte du Sud, 19h30.
St.-Gabriel à Longueuil, 19h30.
Mtl-Nord à Terrebonne, 19h30.
Granby à Gatineau, 20h.
Samedi 20 octobre
Côte du Sud à Princeville, 20h.
St.-Gabriel de Brandon à Lac St-Louis, 20h15.
Dimanche 21 octobre
St-Jérôme à Côte du Sud, 14h.
Terrebonne à Gatineau, 14h.
Granby à Lac St-Louis, 14h45.
Longueuil à Montréal-Est, 16h.
Valleyfield à Chambly, 19h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	11	8	2	0	1	47	35	17
Rimouski	11	7	4	0	0	51	27	14
Chicoutimi	10	5	3	1	1	34	28	12
Québec	10	5	4	1	0	32	34	11

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	10	9	1	0	0	52	24	18
B.-Boisbriand	10	5	4	1	0	34	30	11
Gatineau	11	5	5	0	1	36	35	11
Val-d'Or	10	2	7	1	0	27	47	5

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	10	8	2	0	0	42	25	16
Moncton	10	6	3	1	0	40	29	13
Charlottetown	11	5	5	1	0	33	39	11
Cap-Breton	11	4	6	0	1	38	44	9
St-Jean	11	2	6	2	1	26	57	7
A.-Bathurst	9	3	6	0	0	27	37	6

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	11	7	4	0	0	47	36	14
Victoriaville	10	5	4	0	1	31	35	11
Sherbrooke	10	4	5	1	0	33	36	9
Shawinigan	10	3	7	0	0	28	60	6

Mardi 16 octobre
Drummondville 5 B.-Boisbriand 3
Mercredi 17 octobre
Halifax à Moncton, 18h.
Jeudi 18 octobre
Rimouski au Cap-Breton, 18h.
Val-d'Or à Drummondville, 19h.
A.-Bathurst à Sherbrooke, 19h.
Québec à Chicoutimi, 19h30.
Vendredi 19 octobre
Shawinigan à Charlottetown, 18h30.
A.-Bathurst à Québec, 19h.
Halifax à Victoriaville, 19h.
R.-Noranda à B.-Comeau,19h30.
Val-d'Or à B.-Boisbriand, 19h30.
Drummond. à Gatineau, 19h30.
Samedi 20 octobre
R.-Noranda à B.-Comeau, 16h.
Victoriaville à Chicoutimi, 16h.
Halifax à Sherbrooke, 16h.
Rimouski à Charlottetown, 18h.
Cap-Breton à Saint-Jean, 18h.
Shawinigan à Moncton, 18h.
Québec à B.-Boisbriand, 19h.
Dimanche 21 octobre
Cap-Breton à Saint-Jean, 14h.
Shawinigan à A.-Bathurst, 14h.
Rimouski à Moncton, 15h.
Halifax à Drummondville, 15h.
R.-Noranda à Chicoutimi, 16h.
Val-d'Or à Gatineau, 16h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	14	14	0	0	0	90	24	40
Trois-Rivières	13	9	3	1	0	52	29	27
St-François	14	10	4	0	0	51	42	27
Jonquière	14	5	6	1	2	39	46	16
N.-Dame	12	1	10	0	1	24	68	4

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	13	11	0	1	1	75	28	35
C.C.-LeMoy.	13	7	4	1	1	48	45	22
Lac-St-Louis	13	5	7	0	1	35	46	15
St-Hyacinthe	15	5	9	1	0	39	52	13
Châteauguay	11	3	6	2	0	27	42	10

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	12	9	1	2	0	40	24	27
L.-Montréal	14	7	5	0	2	42	39	23
C.E.-Blondin	13	5	8	0	0	42	47	14
St-Eustache	13	5	7	1	0	33	61	14
Amos	14	3	9	2	0	32	76	10

Mercredi 17 octobre
Lac-St-Louis au C-LeMoy., 19h30.
Vendredi 19 octobre
N.-Dame à St-François, 19h.
St-Hyacinthe à L.-St-Louis, 19h.
Gatineau à St-Eustache, 19h15.
L.-Montréal à Lévis, 19h30.
Samedi 20 octobre
L.-Montréal à N.-Dame, 13h.
Chât. à Magog, 13h30.
L.-St-Louis à Gatineau, 16h.
Jonquière à Amos, 19h.
Dimanche 21 octobre
Jonquière à Amos, 13h.
Chât. au C.E.-Blondin, 13h30.
C.C.-LeMoy. à St-Eustache, 13h45.
T.-Rivières à Lévis, 14h.
Magog à Saint-Hyacinthe, 14h.

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sorel-Tracy	4	4	0	0	0	19	9	8
Thet. Mines	3	2	1	0	0	9	4	4
Ri-Du-Loup	3	2	1	0	0	12	14	4
Jonquière	4	1	3	0	0	11	18	2
St.-Georges	3	1	2	0	0	10	12	2
Berlin	3	0	3	0	0	7	13	0

Jeudi 18 octobre
Thet. Mines à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 19 octobre
R.-Du-Loup à Jonquière, 20h.
Sorel-Tracy à St-Georges, 20h.
Berlin à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 20 octobre
St-G. à Rivière-Du-Loup, 19h30.
Jonquière Berlin, 19h30.

UNIVERSITAIRE

LIGUE DE L'ONTARIO

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Queen's	3	3	0	0	0	9	1	6
UOIT	4	3	1	0	0	17	9	6
McGill	4	2	1	1	0	12	10	5
Ottawa	2	2	0	0	0	8	3	4
RMC	4	2	2	0	0	9	16	4
Nipissing	2	1	1	0	0	9	9	2
Concordia	3	1	2	0	0	6	7	2
UQTR	3	1	2	0	0	6	11	2
Carleton	3	0	1	0	2	8	12	2
Laurentienne	2	0	2	0	0	6	12	0

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ryerson	3	3	0	0	0	20	6	6
Windsor	3	3	0	0	0	15	6	6
Brock	2	2	0	0	0	8	5	4
York	3	2	1	0	0	9	9	4
Waterloo	4	1	2	1	0	10	20	3
Lakehead	2	1	1	0	0	4	6	2
Toronto	3	1	2	0	0	7	11	2
Western	3	1	2	0	0	8	11	2
Guelph	2	0	1	0	1	6	8	1
Laurier	3	0	3	0	0	8	13	0

Mardi 16 octobre
Laurentienne 4 Nipissing 7
Mercredi 17 octobre
Brock à Guelph, 11h
Vendredi 19 octobre
Waterloo à Carleton, 19h
Lakehead à McGill, 19h
Brock à RMC, 19h
Windsor à UQTR, 19h
Toronto à Nipissing, 19h30
Guelph à Queen's, 19h30
Laurier à Ottawa, 19h30
Ryerson à UOIT, 19h30
York à Concordia, 19h30
Western à Laurentienne, 19h35

LHSAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Cap-Madeleine	4	3	1	0	0	17	13	6
Windsor	3	2	0	1	0	15	12	5
Louiseville	2	2	0	0	0	13	5	4
La Tuque	2	2	0	0	0	9	3	4
Bécancour	2	1	0	1	0	8	8	3
Nicolet	3	1	1	1	0	12	13	3
Joliette	2	1	1	0	0	11	11	2
Plessisville	3	1	2	0	0	12	14	2
Waterloo	2	0	2	0	0	6	12	0
Donnacona	3	0	3	0	0	6	18	0

Vendredi 19 octobre
Waterloo à Windsor, 20h30
Plessisville à Nicolet, 20h30
Joliette à Cap-Madeleine, 20h30
Louiseville à Donnacona, 21h
Bécancour à La Tuque, 21h
Samedi 20 octobre
Joliette à Waterloo, 19h30

SOCCER

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	32	20	6	6	67	39	66
New York	32	20	7	5	60	33	65
New York City	32	15	9	8	55	41	53
Philadelphie	32	15	12	5	48	46	50
Columbus	32	13	10	9	39	41	48
D.C. United	31	12	11	8	56	49	44
Montréal	32	13	15	4	45	52	43
N.-Angleterre	32	9	12	11	47	51	38
FC Toronto	31	9	16	6	55	60	33
Chicago	32	8	17	7	47	59	31
Orlando	31	7	20	4	40	70	25

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Dallas	32	16	7	9	51	39	57
Los Angeles FC	32	16	8	8	65	48	56
Kansas City	31	15	8	8	56	38	53
Portland	32	14	9	9	50	46	51
FC Seattle	31	15	11	5	45	33	50
Salt Lake	32	13	12	7	51	54	46
Los Angeles Gal.	32	12	11	9	61	60	45
FC Vancouver	31	12	12	7	49	60	43
Minnesota	32	11	18	3	46	65	36
Houston	32	9	15	8	53	53	35
Colorado	32	7	19	6	34	62	27
San Jose	32	4	20	8	48	69	20

Mercredi 17 octobre
Seattle à Orlando, 19h30.
Toronto à D.C. United, 19h30.
Kansas City à Vancouver, 22h.
Jeudi 18 octobre
N.-Angleterre à Salt Lake, 21h.
Dimanche 21 octobre
New York City à D.C. United, 15h.
FC Toronto à Montréal, 15h.
New York à Philadelphie, 15h.
Columbus à Orlando, 15h.
Chicago à Atlanta, 15h.
FC Seattle à Houston, 17h.
Kansas City au FC Dallas, 17h.
Salt Lake à Portland, 17h.
Colorado à San Jose, 17h.
Los Angeles Gal. à Minnesota, 17h.
FC Vancouver à Los Angeles FC, 17h.

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Ottawa	15	8	7	0	375	367	16
Hamilton	15	8	7	0	441	361	16
Montréal	15	3	12	0	253	448	6
Toronto	15	3	12	0	324	474	6

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
d-Calgary	15	12	3	0	451	296	24
Saskatchewan	16	10	6	0	386	404	20
Winnipeg	16	9	7	0	497	365	18
Edmonton	16	8	8	0	417	405	16
C.-B.	15	8	7	0	356	380	16

Vendredi 19 octobre
Hamilton à Ottawa, 19h.
Edmonton en C.-B., 22h.
Samedi 20 octobre
Montréal à Toronto, 16h.
Saskatchewan à Calgary, 19h.

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	4	2	0	,667	176	148
Miami	4	2	0	,667	130	145
N.Y. Jets	3	3	0	,500	165	139
Buffalo	2	4	0	,333	76	138

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Cincinnati	4	2	0	,667	174	158
Baltimore	4	2	0	,667	153	77
Pittsburgh	3	2	1	,583	171	154
Cleveland	2	3	1	,417	128	151

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Tennessee	3	3	0	,500	87	107
Houston	3	3	0	,500	135	137
Jacksonville	3	3	0	,500	109	126
Indianapolis	1	5	0	,167	152	180

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Kansas City	5	1	0	,833	215	172
L.A. Chargers	4	2	0	,667	175	144
Denver	2	4	0	,333	120	154
Oakland	1	5	0	,167	110	176

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Washington	3	2	0	,600	106	104
Dallas	3	3	0	,500	123	103
Philadelphie	3	3	0	,500	137	117
N.Y. Giants	1	5	0	,167	117	162

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Chicago	3	2	0	,600	139	96
Green Bay	3	2	1	,583	148	144
Minnesota	3	2	1	,583	140	148
Detroit	2	3	0	,400	125	137

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
La N.-Orléans	4	1	0	,800	180	140
Caroline	3	2	0	,600	121	114
Tampa Bay	2	3	0	,400	141	173
Atlanta	2	4	0	,333	167	192

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
L.A. Rams	6	0	0	1,000	196	118
Seattle	3	3	0	,500	143	117
Arizona	1	5	0	,167	82

Bouchard bat Babos

Eugenie Bouchard a poursuivi sa lancée en éliminant la Hongroise Timea Babos 6-4, 6-2 au premier tour de l'Omnium du Luxembourg, mardi. La Québécoise (108e au monde) est venue à bout de son adversaire en 72 minutes. Bouchard présente maintenant une fiche de 1-2 en carrière contre Babos (63e). Elle affrontera au deuxième tour la troisième tête de série, l'Espagnole Carla Suarez Navarro. Plus tôt en qualifications, Bouchard avait écarté Raluca Serban et Jil Teichmann. **LA PRESSE CANADIENNE**

McDavid éclipse Oates

Connor McDavid a établi un record de la NHL, mardi à Winnipeg, en participant aux huit premiers buts de la saison de son équipe, abaissant ainsi la marque d'Adam Oates, qui avait contribué aux sept premiers filets des Red Wings de Detroit, en 1986-1987. McDavid a récolté deux buts et deux aides lorsque les Oilers d'Edmonton ont effacé un retard de trois buts pour l'emporter 5-4 en prolongation contre les Jets. Darnell Nurse a alors trouvé le bon moment pour marquer son premier but de la saison. Ryan Nugent-Hopkins et Leon Draisaitl ont tous les deux récolté deux aides. Cam Talbot, qui disputait un 200e match avec les Oilers, a réalisé 29 arrêts. **LA PRESSE CANADIENNE**

Record de Sundin effacé

Nathan MacKinnon (photo) a effacé un vieux record de Mats Sundin dans une cause perdante, mardi à New York. Dans la défaite de 3-2 contre les Rangers, le joueur de l'Avalanche a inscrit un but lors des six premiers matchs de la saison. MacKinnon battait du même coup le record de concession de Sundin établi en 1992-1993 avec les Nordiques de Québec. Mardi, c'est Kevin Shattenkirk qui a marqué le but décisif en tirs de barrage. Kevin Hayes et Chris Kreider avaient déjoué Semyon Varlamov en temps réglementaire. Henrik Lundqvist a réalisé 31 arrêts pour les vainqueurs. **AP**

Eovaldi savoure sa revanche

Les Astros avaient nargué le lanceur, lundi

Associated Press

Jackie Bradley Jr est accueilli en héros au marbre après son grand chelem en huitième manche qui a couronné une poussée de cinq points des Red Sox, qui ont vaincu 8-2 les Astros. — PHOTO AP, FRANK FRANKLIN II

HOUSTON — Après avoir été nargué par des joueurs des Astros lundi, le lanceur Nathan Eovaldi a savouré sa revanche, mardi, grâce à un grand chelem de Jackie Bradley Jr qui a mené les Red Sox de Boston à une victoire de 8-2, mardi à Houston.

Le coup de tonnerre de Bradley a couronné une poussée de cinq points des Red Sox à la huitième manche. Il a envoyé la balle loin dans les gradins, donnant le signal du départ à quelques partisans des Astros.

Bradley avait réussi un double de trois points lors du deuxième match de cette série, gagné par les Red Sox. Il a produit au moins trois points lors de deux parties consécutives pour une première fois en carrière.

Bradley avait soulevé l'ire de plusieurs partisans des Red Sox en première moitié de saison, alors qu'il présentait une moyenne au bâton de ,210. «Je dois lui donner crédit», a déclaré Cora. «Il a continué à travailler et à se battre. Il a travaillé sur son élan et on voit les résultats aujourd'hui.»

ARTISAN DE SON MALHEUR

Roberto Osuna a été l'artisan de son propre malheur en huitième manche. Le stoppeur des Astros a obtenu deux retraits, mais il a par la suite accordé deux simples avant d'atteindre Brock Holt au soulier — l'officiel Joe West ne l'avait pas signalé, mais le gérant Alex Cora a demandé l'aide d'une reprise vidéo —, et Mitch Moreland. Puis Bradley s'est occupé du reste.

Osuna s'est avéré une prise controversée pour les Astros à mi-chemin dans la saison. Alors qu'il jouait pour les Blue Jays de Toronto, le Mexicain a servi une suspension de 75 matchs pour avoir enfreint la politique du baseball majeur concernant la violence conjugale.

VICTOIRE SPÉCIALE

Quant à Eovaldi, il a connu un autre très bon départ en séries devant son idole de jeunesse Nolan Ryan, assis derrière le marbre. Il a alloué deux points, six coups sûrs et deux buts sur balles en six manches au monticule pour les Red Sox, qui ont pris les devants 2-1 dans la série de championnat de l'Américaine.

Lundi, le droitier de 28 ans avait été nargué sur les réseaux sociaux. Le joueur de troisième but Alex Bregman avait partagé une vidéo sur Instagram dans laquelle on pouvait voir les joueurs des Astros frapper trois circuits de suite contre lui lors de son dernier départ contre l'équipe du Texas.

«Cette victoire est vraiment spéciale pour lui», a mentionné Cora.

Les Red Sox ont inscrit deux points en début de première manche, aux dépens de Dallas Keuchel. Ce dernier a éprouvé beaucoup de problèmes cette saison pour amorcer une rencontre, concédant 26 points lors de la manche initiale. Le gaucher s'est ensuite ressaisi, permettant deux points, quatre coups sûrs et deux buts sur balles en cinq manches.

Les Astros n'ont réussi qu'un coup sûr en huit tentatives avec des coureurs en position de marquer dans ce duel. Le double de Bregman s'est avéré le seul coup sûr de plus d'un but pour l'équipe, qui avait cogné au moins une longue balle à ses 14 dernières parties éliminatoires, un record des majeures.

Lundi, Bregman a placé deux balles en lieu sûr, a produit un point et a soutiré un but sur balles en trois apparitions au marbre. Il s'est rendu sur les sentiers 20 fois en 28 présences depuis le début des séries.

Le quatrième affrontement aura lieu mercredi (20h30). Rick Porcello (17-7) sera au monticule pour les Red Sox et il fera face à Charlie Morton (15-3).

NOTES : Le joueur de deuxième but des Astros Jose Altuve a agi comme frappeur désigné en raison d'une blessure au genou. Il a croisé la plaque en cinquième manche après être parti du premier coussin... **Steve Pearce a cogné un circuit en solo contre Joe Smith, en sixième manche, procurant une avance de 3-2 aux Red Sox. La balle a longé le poteau de démarcation et a atterri près des rails de chemin de fer, au champ gauche.**

L'Impact se bouche le nez et espère une victoire du Toronto FC

MONTRÉAL — L'Impact de Montréal et ses partisans devront se résoudre à l'impensable, mercredi soir : espérer une victoire du Toronto FC contre le D.C. United de Washington.

La formation montréalaise (13-15-4) se retrouve au septième rang du classement de l'Est, un point derrière le D.C. United (12-11-8) et le sixième et dernier rang donnant accès aux éliminatoires. La bande à Wayne Rooney disputera son dernier match en main sur le Bleu-blanc-noir mercredi, quand elle accueillera le Toronto FC.

L'Impact souhaiterait donc recevoir un coup de main de son grand rival, qui sera au stade Saputo, dimanche. «Je n'aurais jamais pensé devoir faire ça. Ce sera intéressant à regarder», a reconnu l'arrière latéral Daniel Lovitz, quand il a été questionné à savoir s'il allait encourager le TFC.

THÉORIE DU COMPLOT

Les membres de l'Impact interrogés mardi ont été prudents quand il a été question des théories du complot qui pourraient mijoter dans la tête de certains. Après tout, le contexte donne l'excuse parfaite au TFC pour envoyer sur le terrain une équipe moins aguerrie contre le United et mettre des bâtons dans les roues de l'Impact en encaissant une défaite.

«Ce serait assez mesquin si c'était le cas», a dit Lovitz, ne pouvant s'empêcher de sourire quand l'idée lui a été présentée. «Ce n'est pas impensable, mais comme toutes les autres équipes, ils veulent gagner. Même s'ils sont éliminés de la course, ils ont quand même leur fierté. C'est une bonne équipe qui n'a pas joué à son plein potentiel cette saison et je suis certain que les joueurs veulent terminer la saison sur une bonne note.»

«Je ne pense pas que ce soit dans la culture de ce club de lever le pied, de faire en sorte que l'on pourrait poser des questions sur le fonctionnement du championnat», a renchéri l'entraîneur-chef Rémi Garde. «Je n'ai pas trop d'inquiétudes. En tout cas, pas avant le match. Nous ferons le point après s'il y a des choses à dire!

«Mais c'est comme lorsque j'ai été questionné sur l'arbitrage avant les matchs. Je ne peux pas imaginer une seule minute qu'un championnat qui veut se développer puisse se permettre de soulever des soupçons sur des matchs qui n'ont pas été joués à fond.»

Même si l'Impact se retrouve maintenant du mauvais côté de la ligne rouge, les joueurs ont repris l'entraînement avec sérénité mardi, après avoir bénéficié de trois jours de congé. «Je le répète souvent, mais nous contrôlons seulement ce que nous pouvons faire», a dit Garde.

«Là, nous avons un point de retard sur D.C., sur une place en éliminatoires. Nous allons démarrer le prochain match avec un, deux ou quatre points de retard. Mais au football, tant qu'il reste des minutes à jouer, tout est encore possible. Je sens que mes joueurs sont déterminés à aller à la guerre jusqu'à la dernière seconde.»

Daniel Lovitz

LA PRESSE CANADIENNE

Duron Carter, maintenant avec les Argos de Toronto, a plaidé coupable à une accusation de possession à Winnipeg, mais a obtenu une libération inconditionnelle. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Football canadien et herbe font bon ménage

La Presse canadienne

TORONTO — La consommation de marijuana n'est pas perçue comme un problème par la Ligue canadienne de football, qui ne soumet ses joueurs qu'à des tests pour détecter l'utilisation de produits dopants et non pour les drogues récréatives comme le cannabis.

La marijuana est toujours inscrite sur la liste des produits interdits de l'Agence mondiale antidopage (AMA), mais un porte-parole de la LCF a indiqué mardi que le circuit Ambrosie ne s'attendait pas à des grands bouleversements à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi légalisant le cannabis au Canada, mercredi.

Jonathan Hefney, un ex-demi défensif qui a joué six saisons pour Winnipeg, Calgary et Montréal avant de subir une blessure au cou qui a mis fin à sa carrière, a par contre déclaré au *Winnipeg Free Press* la semaine dernière qu'une forte proportion de joueurs de la LCF sont des consommateurs de marijuana.

«Je vous garantis que 90 à 95 % de ces joueurs fument de l'herbe au Canada. Je me rappelle que notre salle de réunion sentait bon la marijuana. Quand nous étions réunis tous ensemble, on savait qui fumait, car ils étaient tous assis ensemble. Tout le monde faisait sa petite affaire par contre, mais les joueurs savaient qui fumait ou pas.»

EXCELLENT MÉDICAMENT

Pour plusieurs joueurs, la marijuana se veut un bien meilleur anti-inflammatoire que des médicaments qui peuvent créer une dépendance. Le plaqueur Chris Van Zeyl (Toronto), à sa 10e saison dans le circuit, voit plusieurs avantages dans cette nouvelle loi. «Je ne connais honnêtement rien à la marijuana, mais je sais que ça aide plusieurs personnes. Je pense que d'un point de vue médical, ça nous permettra d'explorer davantage cette voie.

«Souhaitons qu'elle soit utilisée à bon escient. Plusieurs autres trucs nocifs sont permis et nous les balisons. Pour l'aspect légal de la question, j'ai confiance que le gouvernement fera les choses de la bonne façon.»

Récemment, la LCF a suspendu des joueurs pour l'utilisation de stéroïdes, d'amphétamines et d'une drogue de synthèse semblable à de l'ecstasy. Elle n'a toutefois rien fait l'hiver dernier quand Duron Carter, alors receveur pour les Roughriders de la Saskatchewan, a été accusé de possession de marijuana.

«Je me rappelle que notre salle de réunion sentait bon la marijuana»

— Jonathan Hefney, un ex-demi défensif qui a joué six saisons pour Winnipeg, Calgary et Montréal affirmant la semaine dernière qu'une forte proportion de joueurs de la LCF sont des consommateurs de cannabis

En juin, Carter, maintenant avec les Argos, a plaidé coupable à une accusation de possession à Winnipeg, mais a obtenu une libération inconditionnelle. Il doit subir un procès le 3 décembre après avoir plaidé coupable à une autre accusation de possession de marijuana en Saskatchewan.

Carter affirme que la marijuana est l'un des sujets chauds de discussions parmi les joueurs de la LCF. «Il y a des gars pour et contre. Les gens doivent être responsables. Ce n'est pas parce que soudainement c'est permis qu'on doit faire des trucs qu'on ne ferait pas normalement.»

Pascal boxera à nouveau pour un titre mondial

MONTRÉAL — La rumeur courait depuis déjà un certain temps, mais elle a été confirmée en début d'après-midi, mardi, par Main Events et Jean Pascal (photo) : l'ex-tenant du titre des mi-lourds du WBC livrera un nouveau combat de championnat du monde, cette fois face à Dmitry Bivol.

Bivol (14-0, 11 K.-O.) tentera de défendre son titre de la WBA face à Pascal (33-5-1, 20 K.-O.) le 24 novembre, au Hard Rock Hotel & Casino d'Atlantic City. C'est à cet endroit qu'Eleider Alvarez a causé toute une surprise en raflant le titre de la WBO à Sergey Kovalev, le 4 août.

Pascal a été champion de la division de juin 2009 à mai 2011, quand il a perdu aux mains de Bernard Hopkins par décision unanime. Il a ensuite affronté deux fois Kovalev, alors que ce dernier détenait les titres de la WBA, de la WBO et de l'IBF, en 2015 et 2016. Pascal s'était les deux fois incliné avant la limite. Il a remporté trois de ses quatre sorties depuis cette dernière défaite face à Kovalev, bien que celle face à Steve Bossé, en juillet dernier, l'ait été chez les lourds légers, soit à moins de 200 livres.

Bivol a mis la main sur le titre de la WBA quand il a passé le K.-O. dès le premier round à Trent Broadhurst, en novembre 2017. Il l'a depuis défendu en deux occasions, face à Sullivan Barrera, en mars, et Isaac Chilemba, en demi-finale du choc Kovalev-Alvarez.

Après avoir complètement dominé Bossé en juillet, Pascal avait déclaré que la suite de sa carrière se poursuivrait à 175 livres, où il se voyait redevenir champion du monde. Il aura une occasion en or de le faire face à Bivol. Si jamais il devait l'emporter, les quatre champions de la division seraient alors des boxeurs québécois: Adonis Stevenson (WBC), Artur Beterbiev (IBF) et Alvarez (WBO) sont les trois autres champions de la division. Beterbiev est d'origine russe, tandis qu'Alvarez a quitté la Colombie pour venir faire carrière au Québec. **LA PRESSE CANADIENNE**

Le «Sidney Crosby» de la boxe

Steven Butler tête d'affiche du gala de Rimouski le 24 novembre

JOHANNE FOURNIER
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — La patinoire du Colisée Financière Sun Life de Rimouski se transformera en ring de boxe, le 24 novembre, pour un gala qui présentera 14 combats.

Le «Sidney Crosby» de la boxe, Steven Butler, dans le chandail numéro 87 de l'Océanic, sera la grande vedette du gala du 24 novembre présenté à Rimouski.
— PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE JOHANNE FOURNIER

Le président d'Eye of the Tiger Management, Camille Estephan, affirme avoir choisi Rimouski pour son hospitalité et pour la culture de champions du club de hockey l'Océanic. «Avec Steven Butler, on vous ramène Sidney Crosby à Rimouski», a-t-il lancé en parlant de son boxeur montréalais.

«Je suis un très grand fan de hockey», a ajouté Estephan. «Je suis la Ligue de hockey junior majeur depuis mon arrivée au Canada, en 1986. L'Océanic m'a toujours frappé à cause du nombre de joueurs qui sortent d'ici pour faire la Ligue nationale. Quelle équipe! Quelle tradition d'excellence avec Brad Richards, Vincent Lecavalier, Sidney Crosby et, maintenant, Alexis Lafrenière.

«Je m'inspire de ça. On amène chez vous les prochaines stars de la boxe internationale!»

Steven Butler (25-1-1, 22 K.-O.) se classe parmi les dix premiers au monde de la WBO chez les poids moyens. «Ce sera mon premier combat à Rimouski, mais pas mon dernier», promet-il.

«J'ai joué au hockey de l'âge de 4 ans à 17 ans», a raconté Butler. «C'était la passion de mon père. Je suis venu faire un tournoi ici, j'avais environ 12 ans. C'est la seule fois que j'étais venu à Rimouski. Sidney Crosby, c'était mon idole quand j'étais jeune. Aujourd'hui, je me retrouve dans ses souliers. Je vais en mettre plein la vue.»

Mardi, en pleine conférence de presse visant à annoncer l'événement, le boxeur de 23 ans a d'ailleurs eu la surprise de recevoir un chandail de l'Océanic au nom de Sidney Crosby, qu'il a immédiatement enfilé.

Le 24 novembre, six combats olympiques amateurs auront lieu en lever de rideau. Ils opposeront des athlètes provenant de Rivière-du-Loup jusqu'à Gaspé. Le programme présentera ensuite huit combats professionnels, dont celui de Butler et ceux des boxeurs kazakhs et russes Arslanbek Makhumdov (4-0, 4 K.-O.), Sadriddin Akhmedov (4-0, 4 K.-O.) et Artem Oganesyan (7-0, 6 K.-O.).

Le promoteur devrait faire connaître le nom de leurs adversaires dès la semaine prochaine. «La carte va être une tempête de talents avec Steven Butler en tête et des boxeurs qui vont être champions du monde un jour», assure Estephan.

UN MARCHÉ À BÂTIR

Si le gala est présenté pour la première fois à Rimouski, le promoteur a déjà organisé des combats à Québec, à Shawinigan et à Sorel. D'ailleurs, le président et directeur administratif de l'Océanic, Éric Boucher, espère en faire un événement annuel. «On espère revenir», a fait savoir Estephan. «On veut bâtir un marché de boxe avec nos partenaires de l'Océanic.»

D'ailleurs, si ce n'avait été de la commotion cérébrale qu'il a subie le 6 octobre au Centre Vidéotron de Québec, Simon Kean, originaire de Trois-Rivières, aurait pris part au gala de Rimouski. Son adversaire, Dillon Carman, lui a passé le K.-O. au quatrième round. Butler était sur la même carte que Kean. Il a défait Jordan Balmir par K.-O. technique au troisième round.

CHOIX TÉLÉ

AUJOURD'HUI

HOCKEY (LNH)
19h RDS St-Louis à Montréal
19h TVA Sports New York à Washington
21h30 Sportsnet360 Boston à Calgary

BASEBALL MAJEUR
17h TVA Sports 2 Sportsnet Milwaukee à LA Dodgers
20h30 RDS 2 Sportsnet Boston à Houston

BASKETBALL (NBA)
19h30 TSN Cleveland à Toronto

SOCCER (MLS)
19h30 TSN 2 Washington à Toronto
22h TSN Vancouver à Kansas City

GOLF
22h GolfChannel Coupe CJ à Nine Bridges (PGA)
23h GolfChannel Tournoi de Shanghaï (LPGA)

Morrone veut faire sa place

L'absence possible de Dereck Baribeau en raison d'une blessure à une main pourrait ouvrir une porte à son substitut Anthony Morrone, qui souhaiterait enfin faire sa place dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec après avoir échoué l'année dernière avec les Tigres de Victoriaville.

«Je sais que je pourrais *goaler* jeudi et si c'est le cas, je vais m'arranger pour être solide dans les cinq premières minutes parce que c'est important de donner confiance à mes coéquipiers. Je veux montrer que je suis capable de faire la *job*. Quand j'embarque sur la glace, je ne m'impose pas un grand stress, je fais comme si je jouais pour le plaisir sur une patinoire extérieure», a affirmé le cerbère au terme de l'entraînement des Diables rouges, mardi.

«J'aimerais vraiment finir par avoir ma place. L'an dernier, à Victo, j'étais sur une bonne erre d'aller, j'ai été élu joueur de la semaine. Mais après, j'ai eu une blessure à la clavicule. Et quand je me suis finalement senti bien, les Tigres sont allés chercher le gardien Étienne Montpetit chez les Foreurs de Val-d'Or», poursuit Morrone.

Cette transaction avait signifié son renvoi aux Braves de Valleyfield (junior AAA) et avait pavé la voie à son passage chez les Remparts durant le camp d'entraînement contre un choix de cinquième ronde en 2021.

Anthony Morrone

LA PREMIÈRE FOIS

Morrone avoue qu'il ne s'attendait pas à disputer son premier match au Centre Vidéotron vendredi, quand Patrick Roy l'a envoyé en relève à Baribeau en début de troisième. Il a réalisé quatre arrêts sur quatre lancers et a fait la navette entre le banc et le filet alors que son entraîneur a testé à deux reprises l'ajout d'un sixième attaquant tôt dans le match.

«Je ne pensais pas que je garderais les buts ce soir-là, mais il faut toujours que tu sois prêt. C'était ma première fois au Centre Vidéotron et j'aurais préféré que ce soit en d'autres circonstances qu'une défaite de 6 à 2.» **IAN BUSSIÈRES**

Tout juste rappelé des Riverains du Collège Charles-Lemoyne, le jeune gardien Kevyn Brassard a participé à l'entraînement des Remparts, mardi matin. — PHOTO LE SOLEIL, CAROLINE GRÉGOIRE

Moins grave que prévu pour Dereck Baribeau

IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

Le gardien numéro un des Remparts, Dereck Baribeau, pourrait finalement ne pas trop rater de matchs. Sa blessure à la main est moins grave que prévu et il pourrait être devant le filet dès jeudi s'il peut insérer une orthèse dans sa mitaine.

Baribeau s'est blessé à la main quand il a posé un geste de frustration après avoir été retiré du match contre le Drakkar de Baie-Comeau, vendredi. Tout juste rappelé des Riverains du Collège Charles-Lemoyne (midget AAA), le jeune Kevyn Brassard était d'ailleurs à l'entraînement mardi matin en compagnie du substitut Anthony Morrone. Pendant ce temps, Baribeau subissait des examens médicaux afin de préciser la teneur de sa blessure.

«FRACTURE DU BOXEUR»

Finalement, les nouvelles étaient meilleures que ce qu'espérait la direction des Remparts. «Dereck a une blessure au cinquième métacarpe. Ils appellent ça la "fracture du boxeur" et c'est quelque chose qui guérit bien s'il ne fait pas le fou», a expliqué le thérapeute athlétique Steve Bélanger après l'entraînement de l'équipe au Pavillon de la Jeunesse.

L'entraîneur-chef Patrick Roy semblait plutôt soulagé lui aussi. «Ça a pris le bon côté… Il s'agit d'une légère fracture à la main, mais le poignet n'est pas touché, contrairement à ce qu'on craignait. Il pourrait même jouer jeudi [contre les Saguenéens à Chicoutimi] s'il est capable de le faire avec une orthèse dans sa mitaine.»

> Baribeau s'est blessé à la main quand il a posé un geste de frustration après avoir été retiré du match contre le Drakkar de Baie-Comeau

Malgré tout, Roy dit être satisfait d'avoir pu voir à l'œuvre le jeune Brassard à l'entraînement. «Il s'est bien développé. Charles-Lemoyne fait du bon travail avec lui. On devrait aussi pouvoir donner du millage à Anthony même si on préfère de beaucoup avoir Dereck devant le filet», a-t-il enchaîné.

Morrone pourrait être envoyé dans la mêlée jeudi à Chicoutimi et Roy a assuré qu'il lui confierait le filet samedi, contre l'Armada à Blainville-Boisbriand. Le gardien de 19 ans est originaire de Mirabel, à quelques kilomètres de là. Quant à Brassard, il pourrait vite retourner avec les Riverains si Baribeau reçoit l'autorisation de revêtir l'équipement.

«Moi, je voyais le pire, alors pour nous, c'est une bonne nouvelle. On verra comment se développera la situation avec Dereck durant la semaine à l'entraînement. On verra demain [mercredi] comment il réagit avec une orthèse.»

UN MATCH À LA FOIS

Roy ne se perd pas en conjectures sur la façon d'aborder ces trois matchs en trois soirs après cinq jours sans match. «Il faut prendre ça un match à la fois. Chicoutimi a eu un bon voyage sur la route et leur patinoire est difficile, c'est une glace olympique, alors il faudra une petite adaptation. Le Titan d'Acadie-Bathurst a une bonne équipe aussi.»

De La Rose au ballottage

Jacob De La Rose a été forcé de s'éloigner de ses coéquipiers mardi, puisque son nom a été soumis au ballottage. Une décision en ce sens était attendue un jour ou l'autre chez le Canadien, qui traîne un surplus de joueurs. Le Suédois de 23 ans, choix de deuxième ronde (34e au total) en 2013, et Nikita Scherbak étaient les deux candidats les plus susceptibles à passer par le ballottage. S'il n'est pas réclamé d'ici mercredi midi, le Canadien aura ensuite le loisir de le céder au Rocket de Laval. «Il fallait choisir quelqu'un. On n'a pas le choix», a rappelé l'entraîneur-chef Claude Julien. «La semaine dernière, j'ai dit qu'on aurait des décisions difficiles à prendre. C'est la décision que l'on a prise. De notre côté, on espère ne pas le perdre parce qu'on croit encore en lui. Mais on n'a pas le choix quand on ne peut garder que 23 joueurs dans notre alignement. On va voir ce qui va se passer.»

LA PRESSE CANADIENNE

Terminée la série à guichets fermés

Le Canadien a remporté une éclatante victoire de 7-3 sur les Red Wings de Detroit au Centre Bell, lundi soir, mais il y a un chiffre qui détonnait : 20 323. C'est le chiffre de l'assistance indiqué sur la feuille officielle du match. Après avoir annoncé des salles combles de 21 302 spectateurs à ses deux premiers matchs de la saison au Centre Bell, le Canadien a donc disputé un match sans avoir pu trouver preneur pour environ 1000 billets, mettant fin à une série de salles combles qui avait débuté le 8 janvier 2004. En tout, le Canadien a donc déclaré 582 rencontres consécutives à guichets fermés. «Je ne savais pas que le match de lundi n'affichait pas complet, le bruit dans les gradins était pourtant très fort», a dit Brendan Gallagher (photo). «Je crois que nous sommes très gâtés ici au chapitre des assistances depuis très longtemps.» **LA PRESSE**

Travailler le cœur léger

RICHARD LABBÉ
La Presse

BROSSARD — La direction du Canadien avait été plutôt limpide au mois d'avril dernier, après la saison désastreuse que l'on sait : en 2018-2019, les joueurs du Canadien allaient devoir se présenter à l'aréna dans de meilleures dispositions. Dans de bien meilleures dispositions.

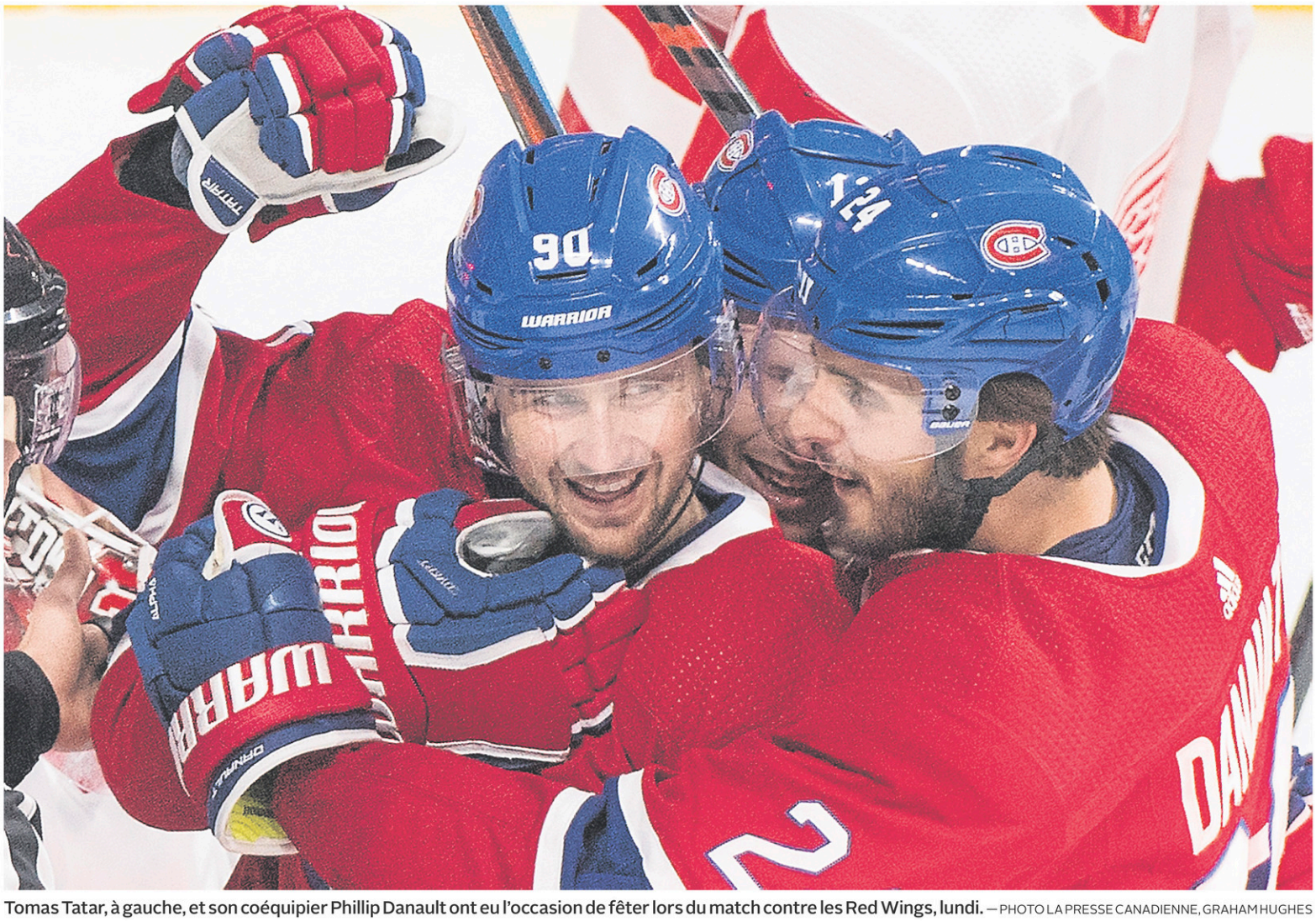

Tomas Tatar, à gauche, et son coéquipier Phillip Danault ont eu l'occasion de fêter lors du match contre les Red Wings, lundi. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, GRAHAM HUGHES

Il fallait donc corriger cette «attitude» qui avait tant plombé le Canadien la saison dernière. Et la direction a voulu régler une partie du problème cet été. Comment? En échangeant certains joueurs qui étaient devenus un peu lourds pour l'ambiance (on ne nommera personne, mais il y en a un qui est maintenant en Arizona et un autre qui est à Las Vegas), et en insistant pour que tout le monde applique à la lettre le plan fourni par l'entraîneur.

Phillip Danault, comme bien du monde, a remarqué que ça fonctionne assez bien jusqu'ici. «Tout part de ça. On respecte le système de l'entraîneur, il n'y a personne qui bougonne et on comprend qu'on est tous dans le même bateau», a expliqué l'attaquant québécois, mardi matin. «C'est notre force en ce moment; notre identité est claire, on travaille plus fort à chaque match.»

BIEN AU-DELÀ DES ATTENTES

Au moment où le Canadien se prépare à accueillir les Blues de St. Louis, mercredi au Centre Bell, l'équipe montréalaise fait partie des surprises du hockey en ce début de saison. Pour un club que l'on croyait à la dérive, 7 points sur une possibilité de 10, c'est certes bien au-delà des attentes les plus optimistes.

On a donc voulu changer des choses, changer cette culture de perdant, faire de ce Canadien un Canadien plus fort que celui d'il y a un an, qui s'écrasait devant le moindre obstacle.

Danault offre un exemple très récent : cette défaite de 3-0 contre les Kings de Los Angeles la semaine dernière, qui a été suivie d'une victoire contre les Penguins de Pittsburgh. «Celle-là contre les Kings, c'est une défaite qui aurait fait mal l'an passé, mais pas cette année; on s'en est remis rapidement et on a continué de croire en nos moyens.

«La saison passée, c'est sûr qu'on ne gagnait pas et personne n'était content de ses performances... Ce n'est pas tout le monde qui avait choisi d'embarquer dans le système. Avec notre équipe, ça prend tout le monde. Sinon, la chaîne débarque.»

EN ÉQUIPE

C'est aussi tout le monde qui l'a rappelé mardi, des vétérans du vestiaire à l'entraîneur Claude Julien : le problème avec les bons débuts de saison, c'est qu'ils ne garantissent pas que le reste du calendrier va être aussi joyeux. Cette équipe en sait quelque chose, nous ayant déjà habitués aux départs canon qui finissent en queue de poisson.

«D'où l'importance de pouvoir rester d'humeur égale, dans la victoire comme dans la défaite», a précisé Brendan Gallagher. «Sur 82 matchs, il va y avoir de ces soirées où ça va aller moins bien, et ce sera important de se ressaisir rapidement quand ça va arriver... comme on l'a fait après le match face aux Kings.»

Enfin, il convient de rappeler que le Canadien a encore 77 rencontres à son calendrier... «Mais on joue en équipe maintenant», a tenu à préciser Gallagher. «Les attaquants et les défenseurs, on s'entraide, ce qui n'était peut-être pas le cas il y a un an, quand tout le monde faisait sa petite affaire, ce qui ne menait pas à beaucoup de victoires. Tout le monde pousse dans la même direction maintenant.»

La fracture au visage subie par Nicolas Deslauriers lors de son combat contre Brandon Baddock ne changera rien à sa façon de se comporter sur la glace. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

Deslauriers ne changera rien à son style

BROSSARD — Pendant environ deux heures mardi, Nicolas Deslauriers a eu l'impression de faire partie d'une équipe de la Ligue de hockey midget AAA. Le colosse attaquant du Canadien était heureux de reprendre l'entraînement avec ses coéquipiers, mais pour ce faire, il a dû porter un casque avec une grille, d'où la sensation de retour à l'adolescence.

Cette grille est un passage obligé pour Deslauriers depuis sa fracture au visage survenue lors de son violent combat contre Brandon Baddock (Devils), le 17 septembre. S'il le pouvait, il la remiserait sur-le-champ.

«J'ai essayé de signer des papiers pour ne pas porter la "cage" parce que je n'aime pas ça, mais il faut que je la porte. La première journée, ç'a été différent. Tu essaies de regarder dans les trous. Maintenant, quand je patine ou que je fais des exercices, je ne la vois pas. Quand je suis assis, je la vois. Ce n'est pas le *look* A1, mais il faut que je vive avec.»

Deslauriers ignore pendant encore combien de temps il devra porter cette grille et, surtout, quand il pourra disputer un premier match de saison régulière. Ce qu'il sait, toutefois, c'est qu'il ne changera rien à sa façon de se comporter sur la glace.

«Il y a des risques dans chaque bataille. Ce n'est pas parce que je me suis fait opérer qu'il y a plus de risques. C'est la première question que j'ai posée à la dame qui a fait l'opération. Elle m'a dit que tout va être correct, mais que je vais devoir jouer avec une grille pendant un certain temps.

LES BAGARRES LÀ POUR RESTER

«Ce sont des choses qui arrivent», a aussi fait remarquer Deslauriers. «J'ai été impliqué dans beaucoup de batailles, et c'est la première fois qu'une telle chose m'arrive. Ça fait partie du jeu. Je me bats pour un poste chaque fois que je suis sur la glace, et que ce soit en match hors concours ou en saison, je ferais la même chose.»

Non seulement Deslauriers rappelle-t-il que les bagarres font partie du jeu, il croit aussi qu'elles sont là pour rester. Toutefois, il constate que les hockeyeurs qui acceptent ce boulot ingrat ne peuvent plus survivre dans la LNH s'ils se limitent à ce rôle.

«Il n'y pas d'hommes forts qui font seulement ça. Il faut apprendre à jouer au hockey aussi. C'est là que tu vois que c'est vraiment différent du hockey à l'époque. Je ne pense pas que ça va partir [les bagarres], et je ne pense pas que ça devrait. Parfois, ça envoie un petit message. Ce qui m'est arrivé, c'est de la malchance, mais ce sont des choses qui arrivent.»

LA PRESSE CANADIENNE

En marquant son quatrième but de la saison, Maxime Lajoie, un défenseur de 20 ans natif de Québec qui a grandi à Calgary, s'est hissé parmi un groupe sélect dans l'histoire des Sénateurs d'Ottawa. — PHOTO LE DROIT, PATRICK WOODBURY

Le conte de fées de Lajoie

Le défenseur des Sénateurs récolte sept points à ses six premiers matchs

MARC BRASSARD
mbrassard@ledroit.com

OTTAWA — Le conte de fées de Maxime Lajoie se poursuit.

Quand il a compté son quatrième but de la saison lundi soir, le défenseur recrue de 20 ans s'est hissé parmi un groupe sélect dans l'histoire des Sénateurs d'Ottawa. Avec sept points à ses six premiers matchs, il a rejoint Steve Larouche au deuxième rang avec une telle production en début de carrière. Seul Alexandre Daigle a fait mieux en 1993-1994 avec 12 points à ses six premiers matches.

Avec chaque match qui passe, on en apprend un peu plus sur l'arrière natif de Québec, mais qui a grandi à Calgary, où ses parents ont déménagé quand il était jeune en raison du travail de son père. Par exemple, les amateurs qui aimeraient se procurer un chandail des Sénateurs avec son nom et son numéro dans le dos n'ont pas à s'inquiéter : il a l'intention de garder le 58 qui lui avait été offert par les préposés à l'équipement du club à son premier camp de développement, après sa sélection en cinquième ronde du repêchage de 2016.

«On me l'a donné par hasard au camp, mais je suis content de l'avoir. C'est le numéro de Kris Letang, un de mes défenseurs préférés en grandissant. C'est donc pas mal le *fun* de l'avoir eu et je ne pense pas le changer.

«J'ai toujours aimé regarder jouer Letang, ainsi que Duncan Keith [Chicago]. C'était mes deux défenseurs préférés, je me comptais pas mal chanceux quand on m'a donné ce numéro-là», a raconté celui qui portait le numéro 8 la saison dernière à Belleville, sa première chez les professionnels.

UN TRÈS BON SENS DU JEU

Auteur d'un seul but et 14 passes en 56 matchs l'an dernier dans la Ligue américaine, l'arrière de 6'1" et 183 livres n'a jamais non plus rempli les filets au cours de sa carrière avec les Broncos de Swift Current (Ligue junior de l'Ouest) et les Royals de Calgary (junior A). Reconnu par l'entraîneur-chef Guy Boucher pour son sens du jeu au-dessus de la moyenne, sa production jusqu'à maintenant chez les professionnels peut s'expliquer en partie par le fait qu'il y a maintenant plus de joueurs capables de compléter ses jeux, ou de le repérer au moment opportun.

«Je me sens de plus en plus confortable, il y a encore des affaires qu'il faut que je travaille. Mais je pense que l'équipe, les vétérans nous ont vraiment aidés à se sentir dans l'équipe», confiait au *Droit* cette semaine celui qui n'a jamais perdu son français dans l'ouest, «vu qu'on le parlait toujours à la maison».

Lajoie a emménagé il y a quelques jours dans la résidence du gardien Craig Anderson, qui a offert de le prendre sous son aile alors que son épouse et ses enfants habitent en Floride et ne lui rendent visite qu'occasionnellement. «Mes gars vont être heureux d'avoir un autre gardien sur qui lancer au mini-hockey dans le sous-sol», a blagué Anderson.

Amateur de jeux vidéo comme la plupart des jeunes de sa génération, Lajoie a essayé en fin de semaine le simulateur de courses automobiles d'Anderson. «C'est vraiment *sharp*, c'est comme si tu conduisais vraiment une voiture de course. Le volant est dur à contrôler. Je préfère encore mes jeux favoris, *NHL 19* et *Fortnite*.»

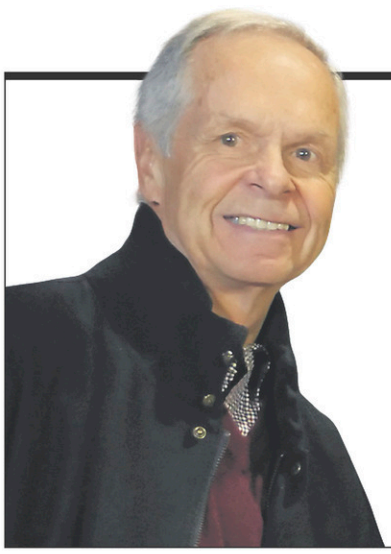

De moins en moins d'anciens Nordiques

Les années passent et les anciens Nordiques sont de moins en moins nombreux. Réal Cloutier et André Dupont seront présents au match contre les «Étoiles Célébrités», le 10 novembre à 13h au Pavillon de la Jeunesse, mais ils ne chausseront pas les patins et agiront plutôt comme entraîneurs.

À 70 ans bien sonnés, Michel Parizeau (photo), qui a porté l'uniforme fleurdelisé dans l'Association mondiale de 1972 à 1976, chaussera cependant les patins et sera le doyen de cette sélection. Son dernier match dans l'uniforme bleu et blanc remonte à 2015. Il aura notamment comme coéquipier Marc Fortier, qu'il a dirigé chez les Saguenéens de Chicoutimi. «Quand j'avais 45 ans, ça allait bien, mais à 70 ans, la marche est haute pour jouer avec des gars comme Marc, Pierre [Lacroix] et les autres. Il faut se tenir en forme! Si je suis une ou deux semaines à ne rien faire, ça paraît!» a lancé celui qui joue encore pour le plaisir.

«C'est vrai qu'on a plus de misère à trouver des joueurs», convient Lacroix. «L'année de la construction du Centre Vidéotron, ça avait donné un peu de *pep*, mais depuis deux, trois ans, c'est plus tranquille.»

Parizeau, Fortier et Lacroix auront comme coéquipiers Louis Sleigher, Pierre Aubry, Claude Lapointe, l'ex-gardien des Remparts Patrick Couture et le comédien et ex-joueur de ligne de la Ligue canadienne de football Peter Miller (le Mike Ludano de la série *Lance et Compte*). Ils affronteront notamment le réalisateur Ricardo Trogi, l'humoriste Jean-Thomas Jobin, le chanteur et ex-Remparts Étienne Drapeau et les anciens comédiens de *Lance et Compte* Emmanuel Auger (François Pétel), Hugo Giroux (Steve Blackburn) et Christian Sbrocca (Johansson). **IAN BUSSIÈRES**

Alain Côté (à droite) pose avec Philippe Boucher. C'est à la Fondation de ce dernier que seront versés les profits du match du 10 novembre entre les Anciens Nordiques et une équipe de célébrités. Les billets sont en vente sur le réseau Billetech ou sur le site www.hockeyetoilescelebrites.com.

— PHOTO LE SOLEIL, NICOLAS PERRON-DROLET

Trois offres refusées...

Alain Côté a dit «non» aux conservateurs, au PQ et à la CAQ

IAN BUSSIÈRES
ibussieres@lesoleil.com

«Vas-tu toi aussi te présenter en politique?» Selon l'ex-Nordiques Alain Côté, cette question, c'est la deuxième qu'il se fait poser le plus souvent. La première, vous la connaissez tous...

Après les élections successives de l'ex-entraîneur Richard Martel comme député conservateur au fédéral et de l'ancien défenseur et dur à cuire de la LNH Enrico Ciccone comme député libéral au provincial — et surtout après sa «fameuse» publicité pour la Coalition avenir Québec (CAQ) diffusée quelques jours avant les dernières élections québécoises — pariez que l'ancien numéro 19 des Nordiques se fait poser cette question encore plus souvent ces jours-ci.

«Non, je n'ai pas l'intention de faire comme Richard et Enrico. Si j'avais voulu me présenter en politique, j'aurais pu, car j'ai été approché plusieurs fois», a résumé Alain Côté en marge de la conférence de presse pour le match des anciens Nordiques, qui aura lieu le 10 novembre au Pavillon de la Jeunesse.

Pauline Marois avait déjà approché le «bœuf de Matane» avant de devenir première ministre du Québec. Il faut dire que l'épouse de son fils Jean-Philippe, qui a disputé quelques matchs avec le Canadien, est Valérie Noël-Létourneau, fille de l'ancien député péquiste d'Ungava Michel Létourneau, et ancienne attachée politique du député péquiste de Matane, Pascal Bérubé.

Côté a décliné une première fois. «J'étais honoré d'être considéré, mais je ne suis pas vraiment indépendantiste et j'estime qu'en politique, il faut que tu croies à la position politique du parti pour lequel tu te présentes.»

Par la suite, c'est l'ancien ministre Denis Lebel qui a tenté de le convaincre de joindre le Parti conservateur du Canada. «Là, ça m'intéressait un peu plus, car, en tant qu'homme d'affaires qui a investi son propre argent dans ses entreprises, mes opinions politiques rejoignaient davantage celles du parti.» Côté a cependant décliné une seconde fois.

Quant à la troisième fois, c'était pas plus tard que durant la dernière campagne électorale provinciale. Passée à la CAQ, sa bru était directrice de campagne de Joëlle Boutin, dans Jean-Talon. Alors qu'il manquait encore des candidats caquistes, elle a passé un petit appel à son beau-père afin de tâter de nouveau le terrain. La réponse a été encore une fois négative.

«Je m'intéresse à la politique, mais quand tu fais de la politique, tu ne t'appartiens plus vraiment et je considère qu'avec ma carrière dans la Ligue nationale et, maintenant, mes entreprises, ma femme avait assez donné pour ce qui est de devoir composer avec un mari qui n'est pas souvent à la maison», a résumé le propriétaire de plusieurs franchises NAPA Autopro.

COUP DE POUCE À LA CAQ

Côté n'a toutefois pas refusé de donner un coup de pouce à l'équipe de François Legault, avec qui il a des affinités. «Valérie m'a demandé si le parti pouvait dire qu'il avait mon appui, j'ai dit oui. Ensuite, elle m'a demandé si j'accepterais de tourner une publicité et j'ai accepté.»

C'est dans un vestiaire du Centre Caztel, à Sainte-Marie de Beauce, qu'a été tournée la publicité où on voit Côté se préparer pour un match. «Les premières paroles que je dis dans la publicité, c'est la CAQ qui les a composées, mais la fin, le bout où je dis "Si votre but est de voter pour la CAQ de François Legault, votre but, y est bon", c'est de moi.»

Il utilise en effet depuis plusieurs années cette formule quand il signe des autographes. «J'écris souvent quelque chose comme "Si votre but est de" et j'ajoute une phrase qui s'applique à la personne, et je termine par "votre but est bon"», explique-t-il en référence à la fameuse soirée du 28 avril 1987 où l'arbitre Kerry Fraser lui a refusé le but qui aurait donné la victoire aux Nordiques sur le Canadien dans le cinquième match de la finale de la division Adams.

«Je savais que ça ferait jaser parce que je prenais position. Je l'assume totalement. La fin de semaine où la publicité était diffusée, j'étais en congrès à Ottawa pour la bannière Autopro et quand je suis revenu chez moi, la publicité avait été vue plus de 250 000 fois sur Internet!» dit-il, un peu surpris de la popularité du message publicitaire, mais néanmoins heureux d'avoir «gagné ses élections».

Le capitaine des Kenya Ice Lions, Benard Azegere, a eu la chance de jouer aux côtés de Sidney Crosby et de Nathan MacKinnon. «Un jour, je vais raconter cette histoire à mes petits-enfants. C'était une expérience incroyable, l'expérience d'une vie même.» — PHOTO SARAH MCCONNELL

Le Kenyan qui rêvait de rencontrer Crosby

PASCAL MILANO
La Presse

MONTRÉAL — Au Kenya, le soccer et la course à pied dominent le paysage sportif. Le hockey, lui, est le passe-temps de quelques irréductibles qui n'ont ni le nombre nécessaire de joueurs ni les infrastructures pour disputer un vrai match compétitif.

Grâce à Tim Hortons, le capitaine des Ice Lions, Benard Azegere, et 11 coéquipiers ont récemment fait le voyage jusqu'au Canada afin de réaliser cette grande première. C'est là que l'aventure a pris une tournure encore plus inattendue. À quelques minutes de la mise en jeu, Sidney Crosby et Nathan MacKinnon ont débarqué dans le vestiaire pour jouer avec eux.

La vidéo, publiée lundi matin, a été vue à plus de 400 000 reprises sur YouTube (**https://tinyurl.com/ycz9yhyy**). «Ç'a été une surprise incroyable à ce moment-là. On était sans voix parce qu'on ne l'a pas vu venir», raconte Azegere en entrevue téléphonique. «Mais ç'a été une excellente occasion pour moi et mes coéquipiers. Un jour, je vais raconter cette histoire à mes petits-enfants. C'était une expérience incroyable, l'expérience d'une vie même.»

Sur les images, on peut voir un Azegere particulièrement ému de rencontrer le joueur de centre des Penguins de Pittsburgh. Dès qu'il s'est intéressé au hockey et à la Ligue nationale, il a érigé Crosby comme idole.

«C'est vrai, mais je ne pensais jamais me retrouver sur la même glace que lui et dans la même équipe que lui», indique celui qui joue majoritairement en défense. «Sidney est mon joueur préféré. Ce qui est incroyable, c'est que, juste avant de rencontrer les joueurs, nous sommes allés au Temple de la renommée. Je regardais son chandail et je disais aux autres : "Un jour, j'aimerais bien rencontrer ce gars-là".»

Tim Hortons a également fourni des chandails aux couleurs du drapeau kényan — vert, rouge et noir —, ainsi que de l'équipement. Auparavant, le trentenaire et ses coéquipiers devaient se contenter de morceaux d'occasion fournis par des touristes nord-américains.

«C'était non seulement notre premier match compétitif, mais aussi notre premier match avec de l'équipement complet», se félicite Azegere, qui assistera mercredi au match entre les Penguins et les Maple Leafs de Toronto au Centre Air Canada.

UNE PATINOIRE DANS UN HÔTEL

Pour les touristes, l'hôtel Panari est idéalement situé, à quelques kilomètres du parc national de Nairobi. Pour Azegere, l'intérêt est tout autre : le complexe abrite la seule glace du pays. Et tant pis si les dimensions, d'une longueur de 32 m et d'une largeur de 12 m, ne sont pas optimales.

Trente joueurs de l'équipe senior et juvénile s'y retrouvent régulièrement pour assouvir leur passion. Des cours de patinage et des leçons de hockey sont également offerts.

«Cette première patinoire de Nairobi a été construite il y a 10 ans environ», précise-t-il. «Par contre, cela n'a pas été fait pour la pratique du hockey, mais plus pour du patinage libre. Quand j'ai vu les Jeux olympiques d'hiver en 2010 [à Vancouver], je me suis dit que je devais apprendre, un jour, à jouer au hockey. Avec cette patinoire, ç'a été possible.»

Il reste que les Ice Lions, formés en 2012, sont isolés dans la partie est du continent africain. Selon la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF), la patinoire la plus proche se situe en Afrique du Sud, à 2900 km, puis aux Émirats arabes unis, à 3400 km. Dans ces conditions, il n'est pas simple de trouver des adversaires face à qui se mesurer régulièrement.

Peu importe les obstacles, Azegere se voit comme un pionnier dans un pays où le hockey en est à ses balbutiements.

Et si l'histoire des Ice Lions n'est pas très longue, elle s'est rapidement enrichie d'une aventure hors du commun que Benard Azegere promet de raconter très longtemps.

Sports

CANADIEN
TRAVAILLER LE CŒUR LÉGER
48 et 49

REMPARTS
BARIBEAU : MOINS GRAVE QUE PRÉVU
47

BOXE
LE CROSBY DU RING À RIMOUSKI
46

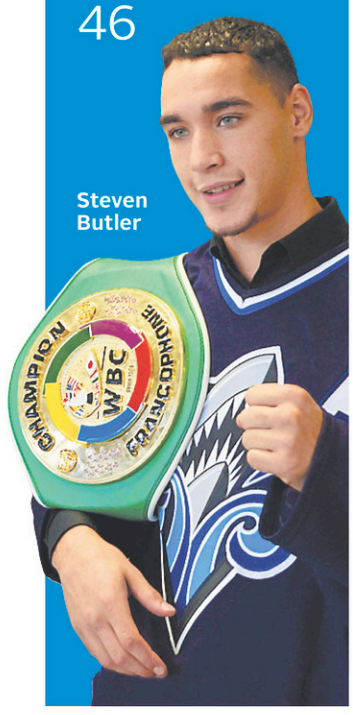

Steven Butler

PLEIN
D'OPPORTUNITÉS
PARTOUT
AU QUÉBEC !

ZONECARRIÈRE.ca

VOTRE NOUVEAU SITE D'EMPLOI

UNE INITIATIVE DE
GROUPE CAPITALES MÉDIAS

5341607